UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA

Faculté des sciences économiques, commerciales

Et des sciences de gestion

Département des Sciences Commerciales



Mémoire de fin de Cycle

Pour l'obtention du diplôme de Master en Sciences Commerciales

Option: Finance et Commerce International

Thème:

POTENTIEL DU COMMERCE INTRA-MAGHRÉBIN

Réalisé par :

- ✓ ABOUD Ryad
- **✓ HADJOUT Siham**

<u>Encadré par</u> :

M. BEZTOUH Djaber

Promotion 2019/2020

Remerciements

En premier lieu on remercie l'université Abderrahmane MIRA

"Bejaïa" de nous avoir accueillie, le département des sciences

Commerciales en particulier de nous avoir acceptés au sein de sa

faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences

des Gestions et d'avoir aidé non seulement sur le plan pédagogique

mais aussi sur divers plans.

On veut montrer notre gratitude à tous les enseignants, doctorant et professeur de la faculté sans exception qu'on a eu durant notre cursus universitaire, plus particulièrement notre encadreur

M. BEZTOUH Djaber de nous avoir accordé son attention et son temps et de nous avoir aidés à trouver notre chemin sur le plan méthodologique et sur la thématique et ses sources et aussi à sa confiance envers nous.

DEDICACE

Je dédie ce modeste travail :

À mes chers parents, pour tous leurs sacrifices, leurs amours et tendresses, leurs soutient et leurs prières tout au long de mes études.

 \hat{A} mes sœurs et mes frères et toute ma famille pour leurs soutient tout au long de mon parcours universitaire.

À mes amies et amis pour leurs appui et leur encouragement.

À mon binôme Ryad.

A vous cher lecteur

HADJOU7.5

DEDICACE

Je dédie ce travail

A mes chers parents, source de vie, d'Amour et d'affection.

A mon cher frère et ma chère sœur, source de joie et de bonheur.

A toute ma famille, source d'espoir et de motivation.

A tous mes amis, tout particulièrement Faham (office &services Agency)

A Siham chère amie avant d'être binôme

A vous cher lecteur

Aboud . R

Liste Des Abréviations

AIR: Accord d'Intégration Régionale

ALE: Accord de Libre-Echange.

ALENA: Accord de Libre-échange Nord- Américain.

ASEAN: Association of South- East Asian Nation (Association des nations du Sud-Est

Asiatique).

BAD: Banque Africaine de la Développement

BCM: Banque Central de la Mauritanie

BDL: Banque de Développement Local

BM: Banque Mondiale

BMICE : Banque Maghrébine d'Investissement et du Commerce Extérieur

BNA: Banque National d'Algérie

CCT: Convention Commercial Tarifaire

CEDEAO: Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest

CEMAC: Communauté Economique et Monétaire de l'Algérie Centrale

CER: Communauté Economique Régionales

CMAE: Conseil des Ministre des Affaires Etrangère

CNUCED : Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement.

COMECON: Council for Mutual Economico Assistance (Conseil d'assistance économique

Mutuelle).

COMESA: Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe

CPA: Crédit Populaire d'Algérie

CPM: Conseil de Politique Monétaire

CVM: Chaines de Valeur Mondiale

DEPF: Direction des Etudes et des Prévisions Financières.

FBCF: Formation Brut du Capital Fixe

FMI: Fonds Monétaire International.

GATT : General Agreement on Tariffs and Trand

GZALE : Grande Zone Arabe de Libre-échange.

IDE: Investissements Directs Etrangers.

MC: Marché Commun

MERCOSUR: Mercado Comundel Sur (Marché Commun du Sud).

OMC: Organisation Mondiale du Commerce.

PIB: Produit Intérieur Brut.

PME: Petite et Moyenne Entreprise

SADC: Southern African Devlopment Community

UD: Union Douanière

UE: Union Européenne.

UEMOA: Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

UMA: Union du Maghreb Arabe.

<u>Liste Des Graphiques</u>

Graphique n° 01 : Evolution de la balance commerciale du Maroc 2005-20197
Graphique n° 02 : Evolution des indices de concentration des produit d'exportation20

Liste Des Tableaux

Numéro du tableau	Titre du tableau	Page	
01	Exemple illustratif sur l'union douanière	15	
02	Evolution du commerce extérieur en Algérie 2018-2019	56	
03	Evolution de la structure des échanges commerciaux vers les pays de l'UMA	57	
04	Les exportations du Maroc vers les pays de l'UMA	59	
05	les importations du Maroc vers les pays de l'UMA	60	
06	Evolution de la structure des échanges commerciaux de la Tunisie vers les pays de l'UMA	61	
07	Indicateur du commerce extérieur de la Libye, 2015- 2019	63	
08	Les exportations de la Mauritanie vers les pays de l'UMA	65	
09	Les importations de la Mauritanie vers les pays de l'UMA	66	
10	Indices d'intégration du commerce intra- maghrébin des produits agricoles (2010- 2015)	69	
11	Indices d'intensité du commerce intra- maghrébin des produits non agricoles (2015-2016)	70	

12	Evolution du nombre de produit exportés	72
13	Les indicateurs de similarité dans la zone UMA	74
14	Degré de similarité des produits d'exportation	
15	Indicateur de la similarité des flux d'exportation d'un pays membre vis-à-vis des autres pays de l'UMA	
16	Indicateur de la similarité des flux d'importation d'un pays membre vis-à- vis des autres pays de l'UMA	77

Liste des figures

Figure n° 01 : Illustration des effets de création et de détournement de commerce				
Figure n° 02 : Principaux processus d'intégration régional				

Sommaire

Introduction Générale01
Chapitre I : Genèse et développement de l'intégration économique régionale 04
Section 01: Quelques aspects liés à l'intégration économique
Section 02 : Les fondements théoriques de l'intégration économique
Section 03 : Les expériences d'intégration dans le monde
Chapitre II : L'UMA : Création, obstacles et opportunités25
Section 01 : Présentation de l'Union du Maghreb arabe UMA
Section 02 : Les différentes réformes engagées par les pays de l'UMA31
Section 03 : Les obstacles et les opportunités de l'intégration maghrébine
Chapitre III : Estimation du potentiel de commerce intra-maghrébin et le cout de non
intégration maghrébine49
Section 01 : Les échanges commerciaux intra-maghrébins : état des lieux et structure des
échanges49
Section 02 : Estimation du degré d'intégration et du potentiel de commerce des pays de
l'UMA60
Section 03 : Le non Maghreb : quel impact sur l'économie algérienne ?
Conclusion 83
Bibliographie

INTRODUCTION GENERALE

Introduction générale

Dans un nouveau contexte mondial et régional actuel, caractérisé par les bouleversements géopolitiques que vit le Maghreb, le monde Arabe et tout le pourtour méditerrané, l'intégration régionale maghrébine apparait, pour de nombreux experts, comme l'une des réponses aux difficultés que rencontre la région : chômage, pauvreté, mauvaise gouvernance, violence sociale etc. Les gouvernements ont des relations marquées par une méfiance mutuelle.

Les accords d'intégration régionale se sont multipliés et des expériences plus au moins réussies ont été tentées un peu partout dans le monde, des accords qui peuvent être Nord-Nord, Nord-Sud ou Sud-Sud conduisent à des avantages différenciés plus au moins importants. Pour leur part, les pays du sud de la méditerranée ne sont pas restés en marge , ils se sont engagés dans un processus d'intégration régionale par la création de L'Union du Maghreb Arabe (UMA) en 1989 qui désigne l'organisation économique et politique, formée par les cinq pays du grand Maghreb, à savoir L'Algérie, la Libye, le Maroc , la Mauritanie ainsi que la Tunisie et dont le siège est situé à Rabat.

Notre intérêt dans ce travail et porté principalement à l'étude du potentiel réel des cinq pays qui forment l'UMA et l'essai d'estimation du potentiel de commerce intra- maghrébin .Le choix de ce sujet à été motivé par des raisons multiples ;entre autre ; parce qu'il s'agit d'un sujet lié directement à notre spécialité, d'un point de vue professionnel. En plus c'est un sujet d'actualité d'une importance énorme, aussi par peine de cœur en voyant toutes ces richesses mal exploitées. En fini par un désir de contribuer au redynamise des relations économiques entre les pays de la région.

Donc la problématique qui sera discutée dans cette étude est celle de degré d'intégration maghrébine et de l'estimation du commerce intra –maghrébin, cette problématique suscite plusieurs questions liées d'une manière directe ou indirecte à cette intégration.

A cet effet plusieurs questions connexes méritent une réflexion :

- Quels sont les obstacles, opportunités et défis à relever dans le cadre de l'UMA?
- Les réalisations de l'UMA sont elles à la hauteur des attentes des pays maghrébins ; compte tenu du potentiel de l'intégration maghrébine arabe ?
- Quels enseignements pour l'Algérie dans les échanges intra-maghrébins ?

L'idée que nous avons sur le sujet nous laisse proposer les hypothèses suivantes qui sont des réponses préalables aux questions posées :

H1: Pour les pays de l'UMA, l'intégration régionale constitue tant une opportunité à saisir qu'un défi à relever, selon que l'on se réfère aux possibilités qu'elle offre pour une croissance soutenue de leur économie, ou aux retards et difficultés des mises en œuvre des ambitions exprimées.

- **H2**: Les pays de l'Union Maghrébine Arabe sont en deçà de leur niveau potentiel au regard des prédictions faites par des études empiriques, car les pays de la sous-région restent faiblement ouverts au commerce international.
- **H3**: Les échanges de l'Algérie avec les pays de L'UMA sont très faibles pour l'économie algérienne mais une exploitation optimale de leurs atouts, sera plus profitable et générative d'une croissance économique appréciable pour l'Algérie.

Pour le traitement de cette problématique, en répondant sur les différentes questions posées, en infirmant ou confirment nos hypothèses, nous avons adopté les méthodes de recherche suivantes :

- -Une recherche bibliographique qui nous a permis de prendre connaissance des aspects théoriques et des travaux réalisés dans ce sens.
- La collecte des données ayant rapport aux statistiques du commerce intra-maghrébin et les différents indicateurs économiques (exportation, importation, PIB, inflation).
- -Nous avons consulté les données disponibles au niveau des services des douanes algériennes, les bases de données du ministère du commerce, Agence Nationale de développement de l'investissement (ANDI), l'office national des statistiques (ONS)
- -Les données collectées feront l'objet d'analyse afin de tirer les informations pertinentes pouvant servir réellement à cette étude. Notre démarche est ensuite, purement analytique et comparative entre le potentiel réel du commerce intra-maghrébin et son estimation.

En somme, notre travail s'articule autour de trois chapitres devancés par une introduction générale. Dans le premier chapitre nous avons abordé la genèse et développement de l'intégration économique régionale, le second chapitre à été consacré à la présentation de la création de L'UMA à savoir son cadre réglementaire et les différentes caractéristiques des cinq pays (Algérie, Tunis, Maroc, Libye et la Mauritanie), et le dernier chapitre constitue une analyse des données collectées dans l'objectif de l'estimation du potentiel de commerce intra-maghrébin et le cout de non intégration maghrébine.



Introduction

L'internationalisation des économies est marquée dans les périodes contemporaines par le développement du processus d'intégration régionale. Ce dernier constitue un moyen, non seulement d'être présent sur les marchés mondiaux, mais aussi de participer éventuellement à la définition des règles du jeu de la mondialisation. La constitution de regroupements régionaux des économies des pays permet de faire valoir leurs intérêts avec plus d'assurance et plus de force dans le concert des nations.

Ce chapitre a pour objet de présenter des rappels théoriques sur l'intégration économique pour mieux appréhender cette notion à travers sa définition, ses formes et ses effets sur les pays membres d'un bloc régional. Nous traiterons aussi les fondements théoriques de l'intégration économique ainsi que les différentes approches théoriques de l'intégration économique.

Le phénomène de l'intégration est relancé dans les pays en voie de développement vu la réussite des expériences des pays développés, pour cela, le deuxième volet sera consacré à l'intégration maghrébine en présentant les différents pays de l'UMA, en soulignant leurs principales caractéristiques ainsi que les objectifs qu'elle s'est fixée lors de sa création et l'accomplissement du processus de la création de l'UMA.S'est traduit par la signature de différents traités et conventions qui ont donné lieu à la mise en place de plusieurs institutions opérants dans des domaines distincts, afin de réaliser les objectifs de cette intégration que nous allons aborder dans un seconds temps.

Section 01 : Quelques aspects liés à l'intégration économique

Dans cette présente section nous développerons certains aspects de l'intégration économique en donnant en premier temps la définition puis en enchainant avec les objectifs et les formes de l'intégration économique.

Définition de l'intégration économique

Les études sur le phénomène de l'intégration économique internationale montrent une remarquable convergence dans la définition de l'intégration. Elles établissent qu'un ensemble intégré est un ensemble dont les éléments ont aboli les discriminations entre eux. De l'ère de libre échange à l'intégration économique complète, en passant par l'Union Douanière, le Marché Commun, l'Union Economique et l'Union politique, il existe naturellement de nombreuses nuances dans l'extension de la suppression des discriminations, ou, en d'autres termes, de la cohésion de l'ensemble. La plupart des définitions vont le plus souvent jusqu'au bout de leur contenu, en montrant que l'unification

des politiques reposent beaucoup sur la mise en place de mécanismes institutionnels, qui assurent la suppression négociée des discriminations et la coordination-rationalisation des comportements particuliers dans l'ensemble¹.

L'intégration peut se définir comme la réunion des parties en un tout. Du point de vue de l'analyse économique, un groupe d'éléments est dit intégré si les relations entre ces éléments sont stables et reflètent une certaine cohésion². Cette approche, appliquée à un ensemble régional, national ou supranational, conduit à une interrogation sur le phénomène de cohésion dans le temps. Le concept d'intégration doit se définir de façon à signifier simultanément un changement social, une norme orientant ce changement et les moyens retenus pour l'atteindre. Ainsi, l'intégration devient plus qu'une simple modalité d'ouverture sur l'extérieur. Elle repose sur le développement de relations commerciales, financières, économiques et sociales privilégiées entre un certain nombre de pays³.

La régionalisation, dans les économies en développement, se caractérise par une intensification des mouvements d'échanges avec la suppression des obstacles internes (zone de libre-échange), un tarif extérieur commun (union douanière) et une mobilité des facteurs (marché commun). Elle se caractérise par une coordination des politiques économiques ou sociales (union économique), par des projets de coopération mis en place par des acteurs (coopération régionale ou fonctionnelle), par des interdépendances entre les économies conduisant à des convergences économiques (intégration des marchés et coopération institutionnelle), par la mise en place de règles ou de transferts de souveraineté (intégration institutionnelle ou régionalisme fédérateur), par des relations internationalisées au sein des réseaux ou des firmes (intégration productive ou réticulaire) et par des effets d'agglomération et infrastructures interconnectées au sein de territoires transnationaux⁴.

Les objectifs de l'intégration économique

L'intégration économique régionale consiste à créer un espace économique unifié entre les pays d'une même zone du monde.

L'objectif de l'intégration économique est d'assurer une plus grande prospérité aux pays membres, à travers plusieurs mécanismes⁵:

- L'augmentation des échanges, qui permet la spécialisation et la localisation de la production là où elle est effectuée de la manière la plus performante.

¹Gérard BRAMOULLE, Dominique ANGEY, Lexique d'économie, 10ème édition, Ed, Dalloz, Paris, 2008, P. 451 ²www.glossaire-inetrnationale.com consulte le 10/10/2020.

³Alain BUZELAY, Intégration et désintégration européennes, Ed. Economica, Paris, 1996, p. 5.

⁴Direction générale de la coopération internationale et de développement, Analyse comparative des processus D'intégration économique régionale, Paris, 2001.

⁵Jean-Louis MUCCHIELLI et Fred CELIMENE, Mondialisation et régionalisation, Ed. Economica, Paris, 1993, p. 7.

- L'augmentation de la taille des marchés qui permet la réalisation d'économies d'échelle;
- L'intensification de la concurrence (baisse des prix et incitation à l'innovation);
- La création d'un environnement économique favorable aux affaires (la diminution des risques de change et des risques de politiques protectionnistes est favorable à l'investissement);
- Mener des politiques meilleurs y compris la démocratie et de faire connaître ces engagements aux investisseurs, nationaux et internationaux;
- Obtenir des accès plus assurés aux principaux marchés;
- S'embarquer dans le régionalisme, soit en vertu du précepte : « si tout le monde le fait pourquoi pas nous ?», soit en raison de combler leur retard en développement et stimuler la croissance.

La pression de la régionalisation, qui oblige les firmes et les pays à devenir plus efficaces par un élargissement de leurs marchés, un renforcement de la concurrence, l'accès aux technologies et aux investissements étrangers.

- Les gouvernements visent à préserver leur souveraineté en mettant celle-ci en commun avec d'autres pays de la région dans la sphère économique où la plupart des Etats-nations sont trop petits pour agir seuls ;
- Une volonté de pousser le système multilatéral à agir plus vite et plus en profondeur dans des secteurs déterminés en montrant que le GATT n'était pas la seule possibilité et en créant des blocs plus puissants ;
- Un désir d'aider les pays voisins à se stabiliser et à prospérer, à la fois pour des raisons d'altruisme et dans le souci d'éviter le débordement sur leur territoire d'éventuels désordres ou mouvements de populations;
- La mise en œuvre d'un accord de libre-échange sera un facteur majeur qui aidera le développement des marchés à l'exportation ;

L'intégration régionale n'a pas contrarié la libéralisation du commerce mondial, mais a été au contraire un élément essentiel de celle-ci, en permettant à des pays à différents stades de leur développement de participer plus efficacement au commerce mondial.

- Réussir le développement et la croissance économique, soulager la pauvreté, relever le niveau de vie et la qualité de vie des peuples, et de venir en aide aux déshérités par l'intégration régionale;
- Stimuler le développement des économies nationales en accroissant les possibilités d'investissement et de production, le commerce et les rentrées en devises⁶.

Le but de l'intégration économique est d'obtenir un taux de croissance économique maximum, en

_

⁶https://www.uchicago.edu/doi/10.1086/429739

recherchant l'optimum de division du travail. Cet optimum est atteint quand la productivité marginale des facteurs de production (avantages comparatifs) est la même dans tous les pays intégrés. Le commerce international exerce une action égalisatrice sur les productivités marginales en accroissant la demande extérieure pour les produits qui requièrent une forte proportion des facteurs de production les plus abondamment offerts dans un pays, et en réduisant la demande de produits nationaux, s'ils requièrent une forte proportion de facteurs rares. C'est l'argument classique en faveur de la libéralisation du commerce.⁷

L'intégration économique vise à libéraliser les mouvements des facteurs de production en l'occurrence les transferts de capitaux afin de financer les différentes activités économiques telle que l'industrie. La forte mobilité de capitaux est un facteur qui se traduit par une intégration financière efficiente, par conséquent il y'aura un développement de l'activité économique qui va réduire à son tour les écarts de développement entre les pays adhérant le bloc régional.

L'intégration économique se conjugue avec la mise en place des politiques communes qui visent l'harmonisation des stratégies de développement des pays membres, maintenir leur développement et de faire converger les nouveaux pays adhérant à un niveau de croissance et développement semblable à ceux des pays les plus performants dans le bloc régional par L'adoption des politiques communes et d'effectuer des réformes structurelles et économiques, afin de rendre les pays les moins forts plus performants et capables d'affronter la concurrence accrue au sein de la zone⁸.

Les avantages et les inconvénients de l'intégration régionale

L'intégration régionale peut, certes, comporter plusieurs avantages économiques à long terme, mais elle génère inévitablement des gagnants et des perdants à court terme. L'intégration régionale sert de moteur à la croissance économique grâce aux transferts des ressources (et par ailleurs, des emplois), des zones de faible productivité vers les zones de forte productivité. Les flux des ressources s'orientent alors vers les pôles où l'activité économique est intensive et de ce fait, les zones économiquement défavorisées prennent plus de retard. Cette situation plaide fortement en faveur d'une assistance financière, afin d'aider les ménages et les entreprises à gérer la transition et faire en sorte que les régions qui sont à la traîne puissent combler leur retard. L'intégration régionale entre partenaires se trouvant à différents niveaux de développement peut entraîner des schémas de spécialisation non souhaitables (les pays les moins développés ayant du mal à soutenir la concurrence

⁷ revus sur l'intégration des objectifs économiques et sociaux, 2012, disponible sur : <u>www.erudit.org</u>.

⁸La théorie d'entrainement, c'est une théorie qui explique l'effet d'entrainement qu'exerce l'intégration, et cet effet s'explique par le fait qu'un pays moins développé intègre un bloc régional puissant bénéficiera du savoir faire et de la technologie et plusieurs d'autres éléments qui vont contribuer à son développement. En d'autres termes les pays les plus développés contribuent au développement des pays les moins avancés.

avec les marchés les plus développés), ainsi que la perte du contrôle de la politique monétaire et également celle de la flexibilité du taux de change, dans le cas des unions monétaires. La Banque mondiale décrit les avantages et les inconvénients éventuels de l'intégration régionale.

Les avantages de l'intégration économique régionale

Parmi les avantages escomptés de l'intégration économique régionale nous pouvons Citer :

- Des rendements d'échelle croissants et une concurrence accrue : L'intégration régionale élargit les marchés grâce à l'intégration des petites économies et de ce fait, elle favorise les économies d'échelle et accroît la concurrence, entraînant l'augmentation de l'offre et la baisse des prix.
- Les effets de commerce et de localisation
- Les réductions tarifaires préférentielles dans les accords régionaux peuvent entrainer une modification de la demande et de l'offre. Les effets nets sur le revenu national dépendent des coûts des politiques alternatives d'approvisionnement et d'échanges vis-à-vis des pays non membres.
- Les investissements : La coopération régionale et les accords bilatéraux permettent d'attirer plus d'investissements directs étrangers (IDE) en élargissant les marchés (en particulier pour les investissements de grande taille, qui ne sont viables qu'au-dessus d'un certain montant), en réduisant les distorsions (en fonction du contenu des politiques) et en abaissant les coûts marginaux de production.⁹
- La coordination et le pouvoir de négociation collective : Les accords d'intégration régionale peuvent permettre aux pays concernés d'harmoniser leurs positions à l'échelle multilatérale, augmentant leur visibilité et renforçant éventuellement leurs pouvoirs de négociation.
- La gestion des ressources naturelles partagées : Les pays partagent de nombreux bassins versants, gisements de minéraux, ressources halieutiques et milieux naturels sensibles. Ainsi, la collaboration entre partenaires régionaux est essentielle pour garantir la gestion durable de ces ressources.
- Le verrouillage de politiques et des mécanismes d'engagement : Les accords régionaux peuvent constituer un « mécanisme » d'engagement pour le commerce intérieur ainsi que pour les autres politiques de réformes, réduisant toute probabilité de revirement de politiques. De tels mécanismes s'appliquent aux réformes tant politiques qu'économiques.¹⁰
- Une plus grande résistance aux chocs: Les accords d'intégration constituent pour les pays concernés une assurance contre les chocs exogènes (chocs des termes de l'échange, conflits, modification des

⁹ Unt.univ-cote dazur .fr) contenu 233 le processus d'intégration régionale et ses avantages .

¹⁰www.univ-oran2.dz. magister pdf résultats web de l'intégration économique régionale ...université d'Oran 2.

politiques protectionnistes par les partenaires et effets des changements climatiques). L'intégration peut, grâce à la modification des transactions économiques, déplacer l'origine des chocs. Egalement, un marché plus vaste pourrait offrir de nombreuses possibilités et alternatives afin de faire face aux chocs de la demande.

- La sécurité : Les accords régionaux peuvent permettre de réduire les risques de conflit au sein de la région grâce à une confiance régionale accrue, à des accords de défense commune et aussi à l'interdépendance dans les aspects clefs du développement des pays¹¹.

Les inconvénients de l'intégration économique régionale

L'intégration régionale peut, malgré tout, comporter des risques et des coûts, allant du détournement des flux commerciaux à la perte des valeurs culturelles.

- Le détournement des échanges : L'éviction des produits à faible coût en provenance des pays non membres par les produits à coût élevé des pays partenaires constitue le problème principal de plusieurs accords régionaux.¹²
- La perte de revenus : Les accords d'intégration commerciale peuvent se traduire par une baisse des recettes douanières des pays, soit directement (à travers une réduction des droits de douane), soit indirectement (à travers une réduction des importations en provenance des pays non membres et soumises à des droits de douane). L'incidence dépend de la différence entre le niveau antérieur des droits ainsi que du volume d'échanges généré par l'accord d'intégration
- Les coûts indirects : Une plus grande liberté de mouvement des personnes et des capitaux de part et d'autre des frontières peut avoir des inconvénients (fuite des capitaux et perte de la main-d'œuvre qualifiée, par exemple), qui dépendent d'une multitude de facteurs (niveau d'intégration, solidité des institutions nationales et niveau de revenu par rapport aux partenaires régionaux).
- L'érosion de la souveraineté et de la culture nationales : L'intégration régionale et la mondialisation, en général, peuvent réduire la souveraineté des décideurs nationaux et accroître l'importance des immigrants et des idées reçues de l'étranger.

Les reformes de l'intégration économique

A mesure que croissent les échanges et les investissements internationaux, on assiste à une intégration économique de plus en plus poussée de certains groupes de pays comme l'Union Européenne. Ceux qui étaient autrefois des pays autarciques sont devenus un groupe de pays complètement intégré.

¹¹http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Project-and

Operations/Unlocking%20North%20Africa%20RI%20FR%20Final.pdf, (consulté le 22 mars 2020).

¹²www.imf.org .ERIAT19-05problématiques économique de l'intégration régionale.(consulté le 22mars 2020).

L'intégration économique se fait par étapes, la première étant la réduction et la suppression des obstacles au commerce et la dernière, la création d'une union économique. Nous résumons ces étapes ci-dessous.

Les accords de libre-échange

Accord de libre-échange (ALE) ou l'accord commercial préférentiel (ACP). Il suppose l'élimination des tarifs et des quotas d'importation entre les pays signataires. Il peut se limiter à quelques secteurs ou viser la totalité des échanges. Il peut aussi prévoir des mécanismes officiels de résolution de différends. Les Accords de Libre-échange Nord-Américain (ALENA) en est un exemple.

A part un calendrier commun de libéralisation du commerce, l'ALE ne comporte aucune forme d'harmonisation des règlements, normes ou politiques économiques, pas plus que le libre mouvement de capitaux et de la main d'œuvre à moins que les pays signataires ne s'entendent pour les y inclure. Ils conservent également leurs propres politiques commerciales à l'égard de tous les pays qui ne font pas partie de l'accord.¹³

Toutefois, pour qu'un accord de libre –échange fonctionne, les membres doivent se fixer des règles d'origines concernant les biens provenant des pays tiers. Les biens produits à l'intérieur de la zone visée par l'ALE, peuvent passer les frontières en franchise, mais ils doivent satisfaire les règles d'origine, c'est à dire prouver qu'ils ont été réellement produits à l'intérieur du pays exportateur. Faute de règles d'origines, les pays tiers qui cherchent un accès commercial dans la zone de libre-échange choisiront les pays qui pratiquent des tarifs douaniers faibles pour pénétrer dans l'ensemble de la région¹⁴.

La zone de libre-échange suppose l'abolition des droits de douane et des barrières non tarifaires entre pays signataires, mais une indépendance des politiques douanières extérieure.

Les accords d'association

La première étape d'intégration économique est l'accord d'association, c'est un accord qui concerne la suppression des tarifs douaniers et non douaniers et autres obstacles aux échanges, mais avec des dérogations. Il est souvent considéré comme un accord préparatif pour l'établissement de zone de libre-échange. Un des exemples d'association est celui signé par l'Union Européenne avec les pays de la rive sud de la méditerranée. L'accord d'association présente plusieurs similarités avec

¹³www.glossaire-internationational.com. définition de l'accord de libre échange (ALE).

¹⁴Otmane BEKENNICHE, La coopération entre l'Union Européenne et l'Algérie : L'Accord d'Association, Ed. Office des publications Universitaires, Alger, 2006, p. 145.

les zones de libre-échange¹⁵.

L'union douanière

L'union douanière (UD) pousse plus loin la notion de libre –échange puisqu'outre la suppression des obstacles internes au commerce, elle exige des pays partis qu'ils harmonisent leurs politiques commerciales extérieures. Cela suppose l'imposition d'un tarif extérieur et quotas d'importation communs sur les produits provenant des pays tiers de même qu'une possibilité de s'entendre sur les recours commerciaux, comme les mesures antidumping et les droits compensateurs. 16

L'UD peut interdire l'utilisation des recours commerciaux au sein de la zone. En général, les membres d'une UD mènent leurs négociations commerciales multilatérales, par exemple, l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), en tant que institution unique. Les pays qui font partie de UD établie n'ont plus besoin de règles d'origine, puisque tout produit entrant dans la zone est soumis aux mêmes tarifs douaniers ou quotas d'importation quel que soit son point d'entrée. 17

La suppression des règles d'origines est le principal avantage de l'UD par rapport à la zone de libre – échange. L'application des règles exige que tous les Etas membres d'une zone de libre-échange maintiennent une lourde documentation et qu'ils fassent respecter les règles aux frontières et ce processus est très couteux pour les pays et peut soulever des différends dans l'interprétation des règles et divers retards. L'UD engendre donc des gains d'efficience considérables sur le plan administratif¹⁸.

En résumé l'union douanière est une zone de libre-échange accompagnée d'un tarif extérieur commun.

Le marché commun

Le marché commun (MC) présente une étape très importante dans l'intégration économique au-delà des dispositions habituelles de l'UD, le MC supprime tous les obstacles à la circulation des personnes et des capitaux et d'autres ressources à l'intérieur de la zone tout en éliminant les barrières non tarifaires au commerce, par exemple le traitement réglementaire des normes sur les produits.

En général l'établissement d'un marché commun se fait La libre circulation sur les compétences et

¹⁵Rachid BOUGHIDENE, Les accords d'association euro-méditerranéens : Quel impact sur le développement ? Cas de l'Algérie, Mémoire de Magistère en sciences économiques, Université de Bejaia, 2007, p.33.

¹⁶ https://www.google.com/url?sa=t&source=j&url=https://www.glossaire-international.com/pages/tous-lestermes/union-douaniundefindere.html&ved=2ahUKEwJMsL2Usl7sahurylukhdtka-gqfjahegqlahab&usg=aovVaw1hybigvDNLocdswnfF3yca(consulte le 10/10/2020).

¹⁷ Revue-dossiers-du résultats web l'organisation mondiale du commerce, disponible sur : <u>www.cairn.info</u> .(consulté le 10/10/2020).

¹⁸Gérard BRAMOULLE, Dominique ANGEY, Lexique d'économie, 10ème édition, Ed, Dalloz, Paris, 2008, op, cit, p. 765

les attestations des travailleurs. Habituellement, le MC est également associé intentionnellement par voie de conséquence posée des politiques budgétaires et monétaires en raison de l'interdépendance économique croissante au sein de la région et de l'effet que les politiques d'un pays membre peuvent avoir sur celles des autres. Il en résulte nécessairement des restrictions plus sérieuses à la capacité de mener leurs politiques économiques de manière indépendante¹⁹

L'union économique

Marché commun auquel s'ajoutent l'harmonisation d'un certain nombre de domaines stratégiques clés, plus particulièrement, l'union économique comporte une coordination officielle des politiques monétaires et budgétaires ainsi que des politiques relatives au marché du travail, au développement régional, aux transport et à l'industrie.

Puisque tous les pays doivent essentiellement partager le même espace économique, il est illogique d'appliquer des politiques divergentes dans ces domaines. Par ailleurs l'union économique s'accompagne souvent d'une monnaie unique ou commune et d'une politique monétaire unifiée. Cette intégration exige des institutions supranationales qui adoptent des lois sur le commerce pour assurer l'application uniforme des règles à l'intérieur de l'union. Les pays membres renoncent à leurs capacités législatives dans ce domaine, mais continuent de voir au respect de ces lois à l'échelle nationale²⁰.

Conclusion

Cette section nous a permis de passé en revue les différents concepts utilisés dans la recherche, ainsi que les différentes approches des phénomènes régionaux. Nous avons essayé de cerner quelques aspects liés à l'intégration régionale économique.

Toutefois, le concept d'intégration régionale semble le mieux approprié pour tenir compte des différents aspects de la formation des groupes régionaux. Parce qu'il englobe la volonté politique du rapprochement entre les états et les intérêts économique.

¹⁹www.challenges.fr marche-Co, marché commun : définition –challenges (consulter le 21 mars 2020).

²⁰www.lafinanceporourtous.com brève histoire de l'union économiques et monétaire (consulte le 22mars2020).

Section 02 : Les fondements théoriques de l'intégration économique

Dans cette section nous essaierons d'expliquer l'analyse de VINER, l'étude pionnière dans l'intégration régionale, sur l'impact de la mise en place de l'union douanière qui est un pas important pour le processus d'intégration économique et par la suite les effets que l'intégration aura sur les économies des pays membres.

L'analyse de J-Viner

Les notions d'effet de détournement et de création de commerce sont dues à l'étude désormais célèbre de Jacob VINER en $(1950)^{21}$ qui a désigné par là le fait qu'après la formation d'une union douanière entre les pays A et B, l'un des partenaires, par exemple A, s'il trouve désormais un avantage à acheter un produit de B en raison de la suppression des barrières douanières entre eux, cessera d'acheter d'un pays tiers C qui, avant l'union douanière, était cependant la source d'offre la moins onéreuse même après paiement du droit de douane.

L'existence de l'effet de détournement paraît indissociable de toute union douanière, à condition que soient réunies les conditions structurelles de sa manifestation : il faut, en effet, que l'un des partenaires soit, effectivement ou potentiellement, producteur du même bien que le pays tiers à l'encontre duquel l'effet de détournement est censé devoir s'exercer et il faut aussi que les prix relatifs, après la mise en place de l'union douanière, soient tels que l'achat au partenaire paraisse désormais le plus avantageux au consommateur national. Il est alors important de constater, s'il y a un effet de détournement, il est faible et que, de toute façon, il est compensé par d'autres effets positifs, notamment la « création de commerce » entre partenaires au sein de l'union douanière en visagée.

En d'autres termes, Selon l'étude de Jacob VINER, la construction de blocs entraine deux effets sur le volume du commerce international²².

Le premier s'explique donc comme un « détournement de trafic ». Les nations qui décident d'ériger un tarif extérieur commun, tout en abolissant les droits de douanes entre elles, favorisent le commerce à l'intérieur de la zone. Le tarif extérieur commun choisi peut s'avérer, pour certains pays, supérieur à celui qu'ils pratiquaient avec les pays tiers avant l'accord commercial. Mais sur tout, à l'intérieur du bloc commercial, les entreprises les moins performantes sont évincées, et les regroupements des firmes permettent de réaliser des économies d'échelle. Ainsi, les coûts et les prix de vente des marchandises baissent dans la zone commerciale. En conséquence, les pays de la zone

²¹François COULOMB, Jean LONGATTE et Pascal VANHOVE, Economie, 2ème édition, Ed. Dunod, Paris, 2009, P. 292.

²²Idem

ont intérêt à acheter des marchandises à l'intérieur du bloc commercial car les produits extérieurs à la zone deviennent plus chers. Ainsi, le trafic commercial avec l'extérieur est «détourné» dans ce cas on parle de «détournement de commerce» au profit du commerce à l'intérieur de la zone commerciale.

Cependant, les consommateurs bénéficient d'une hausse de pouvoir d'achat (du fait de la baisse des prix à l'intérieur de la zone) qu'ils peuvent consacrer à l'achat de biens en provenance de l'extérieur de la zone. Il y a bien un deuxième effet création de commerce avec l'extérieur de la zone.

En quelque sorte, à la baisse du prix des biens correspond un effet de substitution, qui conduit les consommateurs à privilégier les produits de la zone, mais aussi un effet de revenu qui les amène à consommer d'autres biens de provenance de l'extérieur de la zone. Cette même baisse des coûts autorise, en outre, les entreprises à exporter davantage vers l'extérieur il y a donc création de trafic d'échange entre la zone et sa périphérie.

L'analyse de Viner reprend les hypothèses relevant de l'approche néo-classique les hypothèses de son travail sont les suivantes :²³

- Hypothèse 1 : L'existence de la concurrence pure et parfaite.
- Hypothèse 2 : La mobilité internationale des produits mais aussi des facteurs de production.
- Hypothèse 3 : L'élasticité prix de la demande est nulle et l'élasticité prix de l'offre est infinie.
- Hypothèse 4 : L'homogénéité des techniques de production.
- Hypothèse 5 : Le plein emploi.
- Hypothèse 6 : Les rendements décroissants.

Les concepts principaux sont illustrés à partir d'un simple exemple, la démonstration va se faire dans le cadre d'un tarif douanier prohibitif, à titre d'exemple, à 100%, ensuite dans celui moins cher fixé à 50%.

²³www.inetrnational.gc.ca 2.1 revue de littérature sur l'évaluation économique. (consulté le 25 mars 2020)

Tableau N° 01 : Exemple illustratif sur l'union douanière

Pays	I	TT	Le reste du monde (RDM)
Coût unitaire et prix du bien X.	35	26	20
Coût de X en I en provenance de		52	40
Avec un droit de douane de 100%	35		
Avec un droit de douane de 50%	35	39	30

Source: Alain BUZELAY, intégrations et désintégrations européennes, Ed economica, paris 1996

Le tableau N° 01 résume l'exemple numérique selon lequel le coût de production d'un bien **X** s'élève à 35 dans le pays **I**, à 26 dans le pays **II** et à 20 dans le reste du monde.

Le coût de ce bien **X** qui est de 35 en **I** s'élève à 52 s'il est importé de **II** et à 40 s'il est importé du reste du monde dans le cadre d'un droit de douane de 100%. Dans le cas où le droit de douane est de 50%, le bien **X** produit à un coût de 35 dans le pays **I** revient à 39 s'il est importé de **II** et à 30 s'il est importé du reste du monde.²⁴

Sur la base de ces données, nous constatons :

En cas de taxation prohibitive, très chère, la suppression des droits de douanes entre le pays I et le pays II, conduit le pays II à s'approvisionner dans le pays II où le coût du bien X est de 26 au lieu de 35 chez lui, et 40 dans RDM, donc la création d'une zone de libre- échange est avantageuse, car elle engendre une création de commerce, mais reste tout de même inférieur à celui résultant de l'échange universel, car le prix du bien X dans ce cas sera de 20 pour le pays I s'il est acheté auprès du RDM. En cas de taxation moins prohibitive, moins chère, l'union douanière entre I et II sera totalement bien-être de la nation. En effet, l'union douanière incite toujours le pays II à s'approvisionner dans le pays II où il lui en coûte 26 au lieu de 35, alors qu'avant l'union douanière, il importait du RDM où le bien X lui coutait 30 au lieu de 35, mais correspondait à la source la moins onéreuse pour la nation (20 au lieu de 26 et de 35). Quant à la différence entre le prix d'acquisition de 30 et le coût de production de 20, elle restait à la collectivité comme produit fiscal des taxes à l'importation.

La généralisation de l'analyse nous permet de distinguer cinq cas :

15

²⁴ Alain BUZELAY op.cit., p12.

Le cas 1 : Les pays **I** et **II** produisent le bien X de façon insuffisante par rapport au RDM, leur union est avantageuse parce qu'elle engendre une création de commerce, lorsqu'elle supprime le droit de douane prohibitif, mais l'avantage retiré ne peut pas être plus considérable que celui résultant de libre-échange universel, avec une concurrence pure et parfaite.

Le cas 2 : Les pays **I** et **II** produisent le bien X de façon relativement inefficace par rapport au RDM. Si leur union supprime un tarif non prohibitif, elle est désavantageuse car elle cause un détournement de commerce qui va entrainer une perte pour la collectivité parce que le pays se spécialisera dans une production dont il est inefficace ; La spécialisation au profit d'un pays moins efficient engendre une perte pour la nation.

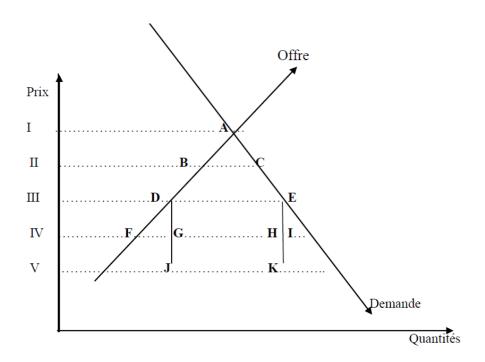
Le cas 3 : Les pays I et II ne produisent pas le bien X. Dans ce cas, leur union est sans effet en ce qui concerne la production et l'échange du bien X.

Le cas 4 : Les pays **I** et **II** produisent le bien **X** de manière plus efficace que le RDM. Quel que soit le montant du droit de douane supprimé, leur union reste avantageuse. Il n'y a aucun détournement de trafic mais une création de commerce au profit du pays le plus efficient pour l'union comme pour la nation.

Le cas 5 : Le pays **I** est le seul qui est en mesure de produire le bien **X** dans l'union mais de façon inefficace par rapport au RDM. Dans ce cas il peut y avoir un détournement de commerce.

L'illustration est donnée par le graphique suivant :

Figure 1 : Illustration des effets de création et de détournement de commerce.



I : prix intérieur .IV : prix du partenaire II sans taxe.

II : prix du pays II avec taxe. V : prix du reste du monde sans taxe

III : prix du reste du monde avec taxe.

Source : Alain BUZELAY, intégrations et désintégrations européennes, Ed economica, paris 1996.P 14

Dans le pays **I**, le point **A** correspond au prix d'équilibre entre l'offre et la demande du bien **X**. Avant son union douanière avec le pays **II**, le pays **I** est supposé importer le bien **X** d'une quantité **DE** en provenance du RDM où, y compris les taxes à l'importation représentées par le rectangle **DEJK**, il lui en coûte moins cher que de s'approvisionner auprès de **II** pour une quantité **BC**. Mais l'union et la suppression des taxes douanières à l'importation **EN** en résultant inversent le choix d'origine. Le pays **I** a désormais intérêt à se fournir auprès de **II** pour une quantité **FI** du bien **X**. Son prix allégé des droits de douane, le prix du bien X devient inférieur à celui du RDM²⁵.

17

²⁵Alain BUZELAY, Op. cit, p. 14.

L'effet dynamique de l'intégration économique

Effet de l'intégration ou dynamique de l'intégration, font référence généralement à l'ensemble des influences directes ou indirectes qu'exerce la formation d'une union douanière ou de toute autre forme d'intégration sur le taux de croissance économique des pays membres. L'analyse moins formalisée que celle des effets statiques, du fait de la complexifié des mécanismes mis en œuvre, distingue généralement les effets des économies d'échelle est ceux liés au caractère bénéfique d'une concurrence accrue²⁶.

Les économies d'échelle

Un argument souvent présenté est que l'ouverture des frontières consécutives à la participation à une union douanière favoriserait, grâce à l'élargissement du marché, l'exploitation des économies d'échelle conduisant ainsi à une réduction des coûts de production et à une plus grande efficacité de l'appareil productif.

Donc, il y a lieu de considérer trois mécanismes complémentaires qui sont à l'origine des effets bénéfiques du développement des exportations liés à une meilleure exploitation des avantages comparatifs et au processus de spécialisation qu'entraine sur la productivité et la croissance de l'économie.

D'abord, l'augmentation des exportations modifie favorablement les anticipations des entrepreneurs quant à leurs perspectives de demande augmente leurs possibilités de profit (soit car le profit unitaire des exportations est plus élevé, soit car le volume des exportations Augmente). L'investissement s'accroit donc et avec lui les capacités de production et la productivité de travail. Tant que les salaires augmentent moins que cette dernière, la compétitivité s'améliore en donnant un coup de pouce supplémentaire aux exportations.

L'élargissement du marché permet d'exploiter l'économie de dimension et d'être à la source de nouveaux gains de compétitivité. Ces économies apparaissent bien entendu au niveau des unités techniques de productivité grâce à l'augmentation des unités et l'allongement des séries de production mais aussi au niveau de l'entreprise et de l'industrie.

Ainsi l'augmentation de la taille des entreprises accroit la possibilité d'accès de l'entreprise au marché des capitaux. Les possibilités de réaliser des économies sur l'approvisionnement en matières premières et en consommation intermédiaire du fait notamment d'un pouvoir de marché accru, les avantages liés à une organisation commune de la production et enfin, la possibilité de mener

18

²⁶Kamal OUKACI, Impact de la libéralisation sur l'intégration et le développement économique : cas de l'économie algérienne, Thèse de Doctorat en sciences économiques, Université de Bejaia, 2008, PP. 29-30.

efficacement des actions de recherche de développement²⁷.

Enfin, à tout ceci s'ajoute les effets du (**Learning by doing**) des économies d'échelle dynamique, puisque le développement de la production permet progressivement l'acquisition des connaissances et des expériences agissant directement sur la productivité.

Les effets bénéfiques de la concurrence

Si les économies d'échelle sont les plus attendues de l'union, elles peuvent être accompagnées, et plus encore favorisées, par d'autres éléments, de nature dynamique, l'intégration est considérée ainsi bénéfique car elle favorise l'émergence à de multiples niveaux d'un processus concurrentiel.

Dans cet ordre d'idée, le principal argument est que l'ouverture des frontières génère un accroissement de la concurrence qui oblige les entreprises à fournir plus d'effort d'adaptation et de modernisation.

Deux autres séries d'éléments confortent cet argument, d'une part, l'élargissement du marché met souvent à la disposition des partenaires un ensemble d'informations en particulier dans le domaine des techniques et on s'entend généralement à ce que la coopération pour la recherche et le développent soit plus intense au sein de l'union qu'elle ne l'était avant sa construction, d'autre part, on considère aussi que la croissance de marché, ajoute à la

Nécessite d'éviter le tarif extérieur commun, est à même de favoriser les investisseurs étrangers²⁸.

Conclusion

Cette section nous a permis de mieux comprendre les fondements théoriques de l'intégration régionale économiques à travers l'analyse de J-VINER afin de mener à bien la suite de notre recherche. D'une manière générale, la création d'un espace régional offre aux pays membres des avantages aussi bien économiques que politique .on peut donc conclure que la définition des objectifs économiques et politiques des états détermine leur stratégie d'intégration.

²⁷Kamal OUKACI, Impact de la libéralisation sur l'intégration et le développement économique : cas de l'économie algérienne, Thèse de Doctorat en sciences économiques, Université de Bejaia, 2008, PP. 29-30. Op, cit, p, 18 ²⁸Lambert OPARA OPIMBA, L'impact de la dynamique de l'intégration régionale sur les pays de la SADC : une analyse théorique et empirique, Thèse de doctorat en sciences économiques, France, 2009.

Section 3 : Les expériences d'intégration dans le monde

L'intégration régionale est un processus complexe et multiforme. Issue de nombreux mécanismes et interactions, elle englobe différentes dynamiques et peut être aussi bien impulsée par une volonté politique que par les firmes à travers la prolifération des échanges commerciaux. Ainsi, il nous a paru judicieux d'établir en quelque sorte un état des lieux de l'intégration régionale dans le monde et de faire le point sur les travaux qui lui sont consacrés.

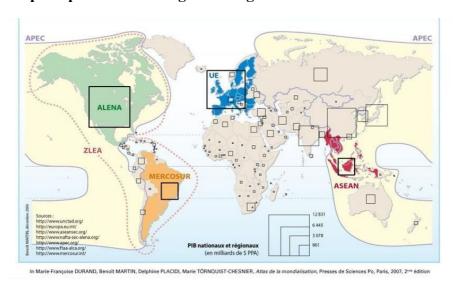


Figure 2: Principaux processus d'intégration régional

Source: Intégration régionale et mondialisation, slideplayer.fr

Intégration entre les pays émergents

Ceci est un exemple d'une intégration économique régional situe en Amérique du nord.

Le marché commun du sud (MERCOSUR)

Le processus d'intégration menant à l'édification du marché commun du sud s'inscrit dans le sillage des négociations entreprises par le brésil et l'argentine visant une plus grande coopération politique et économique. Le défi était énorme en raison de l'absence, jusqu'alors, de liens profonds entre les partenaires. Le fait que le MERCOSUR soit devenu, entres peut temps, le bloc économiques le plus important de l'Amérique latine relève d'un véritable effort politique et de la mise sur pied d'un calendrier de libéralisation fort ambitieux. En effet, l'accord fondateur du MERCOSUR, le traité d'Asunción, fixait l'objectif de créer une zone de libre-échange devant conduire en l'espace de quatre ans a une union douanière.²⁹

_

²⁹http://mercosur.org.uy/pagina1esp.htm .(Consulté le 21octobre 2020.)

L'échéance venue, les quatre pays membres devraient adopter un tarif extérieur commun (TEC) qui, au départ, n'impliquerait pas l'ensemble des produits, certains faisant en partie d'une longue liste d'exceptions. L'intégration économique visait aussi au-delà de libéralisation du commerce des biens et services, la libre circulation des facteurs de production, l'harmonisation des normes juridiques et institutionnelles, ainsi que la coordination des politiques macroéconomiques et sectorielles. Il est intéressant de souligner, dans le cas du MERCOSUR, que le projet de marché commun ne découlait pas de la nouvelle vision compétitive de l'intégration à l'économie mondiale qui s'est développée en Amérique latine depuis des années1980. D'une part, il reprenait, en l'adaptant, la vision et les ambitions communautaires des premiers modèles d'intégration, s'inspirant tout autant de l'expérience européenne, et celle du Benelux que l'ALALE et de L'ALDI.³⁰

D'autre part, on se considérant sur le plan économique comme sur le plan politique, il apparaissait très rapidement comme une voie intégrative suffisamment crédible pour forcer les Etats-Unis à se résoudre de lui apporter leur soutien, et ce faisant, à reconnaître le rôle de leader régional joue par le brésil.³¹

L'Association des nations de l'Asie du Sud-est (ASEAN)

Indonésie, Malaisie, philippines, Singapour, Thaïlande, Brunei, Vietnam (en1995). Leur but à l'origine été de favoriser la coopération politique des états membres contre les risques de propagation du conflit vietnamien, vocation élargie en 1976 a la coopération économique avec, depuis 1992, le projet de créer une zone de libre-échange en 15 ans .organisation souple : réunion irrégulière des chefs d'état, conférence annuelle des ministres des affaires étrangères, 5 commissions sectorielles de coopération économique et technique.³²

Association des nations d'Asie du sud-est (1985)

7 états (inde, Pakistan, Bangladesh, sri Lanka, Népal, Maldives, Bhoutan). Leur but été de renforcer l'intégration économique et politique.

Organes : conseil des chefs d'états et de gouvernement, conseil des ministres des affaires étrangères, comité permanent de hauts fonctionnaires des affaires étrangers secrétariat, 10 comités sectoriels.³³

Forum de coopération économique de l'Asie –pacifique (APEC 1989)

³⁰http://www.mercosur-comisec.gub.uy/document/comunic/llcumbreptemjun92.htm. (Consulte le 21 octobre 2020).

³¹http://www.mercosur-comisec.gub.uy/acuerdos/canada/canada.htm . (consulte le 21 octobre 2020)

³² Franck PETITEVILLE, Article le processus d'intégration régionale, vol28,2017. n°3.1997 p531.disponible sur : http://id.erudit.org/iderudit/703774ar.

³³ Idem

18 pays riverains du pacifiques dont les trois pays de l'ALENA, le chili, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le japon, les trois chine, et la plupart des NPI d'Asie de l'est.

Leur vocation essentiellement commerciale : libérer les échanges dans le pacifique. Depuis 1994 le projet créer une zone de libre-échanges d'ici 2010 ou 2020 pour les pays les moins avancés. Pas de structure permanente, sauf un secrétariat depuis 1992, mais de fréquentes conférences ministérielles et de chef d'Etat.³⁴

Intégration impliquant des pays développés

L'Union Européenne (UE)

L'élargissement de l'union européenne décrit les vagues successives d'intégration économique et politique des états européennes environnants dans l'union européenne.

L'union européenne est aujourd'hui composée de 27 états membres, au terme de sept élargissements (adhésion de trois nouveaux pays en 1973 ,un pays en 1981, deux en 1986,trois en 1995, douze en deux vagues en 2004 et 2007) dix autre pays on rejoint l'union en 2004,et un en 2013), dernièrement le retrait du Royaume-Uni en 2020, depuis sa création en 1958 par six pays .cinq autres pays (l'Albanie, la Macédoine du nord, le Monténégro, la Serbie et le Turquie) ont le statut de candidats a l'intégration européenne. Un autre pays la Bosnie-Herzégovine a par ailleurs déposé sa candidature.³⁵

L'Islande a été candidate de 2009 à 2015 et a retiré cette candidature le 12 mars 2015, tout comme pour la Suisse et la Norvège dans les années 1990. Le Kosovo ne s'est pas encore manifesté auprès de l'union, mais est considéré comme un candidat potentiel.³⁶

Alors que représente aujourd'hui le troisième ensemble de population au monde après la chine et l'inde, les futur extensions suscitent des interrogations : l'ambiguïté des limites de l'Europe, la crainte qu'un trop grand élargissement provoque une dilution de l'union en une simple zone de libre-échange avec des replis ethniques potentiels, et que les démarches d'adhésion occasionnent des conflit sur les points politiques non résolu : le statut du Kosovo (dont l'indépendance vis-à-vis de la Serbie n'est pas reconnue par la Serbie ni par tous les états membres de l'UE, et la non reconnaissance de chypre par la Turquie.

Le néo-régionalisme

Accord de libre-échanges nord-américain (ALENA 1992)

Etat unis, canada, Mexique leur but été la suppression en quinze ans de tout obstacle tarifaires et non tarifaires aux échanges entre les trois pays. Principaux organes : commission des ministres du

³⁴Franck PETITEVILLE, Article le processus d'intégration régionale, vol28, n°3.1997 p532.2017 Op, cit, p 21

³⁵ Europa.eu »about-eu »history-fr l'histoire de l'union européen, consulte le 21 octobre 2020.

³⁶ Idem

commerce, secrétariat permanent, groupes de travail sectoriels.³⁷

Association latino-américaine d'intégration(ALADI)

11 états membres, accord –cadre singe en 1980 avec pour but de favorise à terme la constitution d'un marché commun latino-américain. Sert en fait essentiellement à l'homologation des accords d'intégration subrégionale. L'Aladi fait néanmoins l'objet relance depuis 1992.³⁸

3.3.3 Groupe ANDIN (1969)

Bolivie, Colombie, équateur, Pérou, Venezuela, avec pour but d'une union douanière andine effective en 1995 ; politique agricole commune, harmonisation des politiques économiques.

Intégration des pays africain

➤ Le Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique Australe(COMESA) et oriental

16 états membres. Lancé en décembre 1994pour succéder à la zone d'échange préférentiels qui avait été créée en 1981.³⁹

> Communauté économique des états d'Afrique de l'ouest

19 états membres, dont le Nigéria .créer en 1975, relancée en juillet 1993.ayant pour but de réaliser la liberté de circulation des marchandises et des personnes, développer les coopérations sectorielles, promouvoir une défense mutuelle traité de mai 1981 et une force ouest-africaine d'interposition. Organes : conférences de chefs d'état et de gouvernement, conseil des ministres, secrétariat administratif, tribunal des différends, faible effectivité.⁴⁰

> Zone franc

14 état francophones d'Afrique de l'ouest et d'Afrique centrale .relance de l'intégration en 1994 avec création de l'union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et de la communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), qui se substituent aux anciennes institutions (UMOA, CEAO, UDEAC). Programme d'adoption d'un tarif douanier

³⁷ http://id.erudit.org/iderudit/703774ar.

³⁸Idem

³⁹ http://www.comesa.int/(consulté le 21 octobre 2020)

⁴⁰www.ecowas.int (consulté le 21 octobre 2020).

extérieur commun, de coordination des politiques budgétaires et fiscales, de réhabilitation des banques régionales.⁴¹

> Southem African development community (SADC)

12 états membres. Née en 1991 de la refonte de la SADC qui avait été créé en 1980 par les états hostiles à l'apartheid, la SADC a accueilli l'Afrique du sud en 1994.⁴²

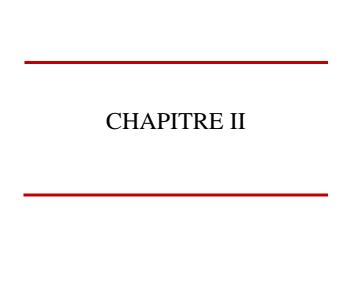
Conclusion

Le chapitre présenté nous a permis de constater que l'intégration économique régionale est un phénomène qui s'est évolué très rapidement partout dans le monde en stimulant tous les payés à construire des blocs avec des payés voisins ou lointains et singer plusieurs accords permettant de renforcer les relations économiques.

La création de zones d'intégrations régionales est motivée par la volonté d'un groupe de pays d'améliorer leurs positions au sein de la division internationale du travail. Ces derniers veulent accroître les économies d'échelle, améliorer leur productivité et renforcer leur implantation sur les marchés d'exportation. Cependant, la construction des blocs a donné un nouvel essor à l'économie mondiale, caractérisé par les différents effets dynamiques et statiques.

-

⁴²http://www.sadc.int/ .(consulté le 22 octobre 2020)



Introduction

La déclaration instituant la création de l'union du Maghreb arabe (UMA) a été signée à Marrakech le 17 février 1989 par les cinq chefs d'Etat.

UMA accommode différents atouts dans différents domaines mais les pays de l'UMA ne profitent guère des opportunités qui se présentent et laissent place aux différentes menaces de prendre le dessus ce qui provoque le blocage de l'intégration maghrébin.

Dans ce chapitre nous exposons la présentation de l'union Maghreb Arabe(UMA) ; ensuite les différents reforment engagées par les pays de l'UMA et nous exposons aussi les obstacles et les opportunités de l'intégration maghrébine.

Section 01 : Présentation de l'union Maghreb arabe UMA

Cette section se propose de donner un aperçu sur la présentation d'union Maghreb arabe qui désigne l'organisation économique et politique formée par cinq pays cinq pays différents. Nous allons présenter en premier lieu la création de l'UMA et son historique et en deuxième lieu les objectifs de l'UMA et en suite les différents pays de l'UMA.

Création de l'UMA

Union de Maghreb arabe est une organisation régionale à vocation économique ; comprenant cinq pays différents à savoir l'Algérie ; la Libye ; le Maroc ; la Tunisie ainsi que la Mauritanie dont le siège du secrétariat général est situé à Rebat au Maroc. La population totale des cinq Etats membres s'élavait à 101 095 436 habitants en 2019¹. La création de l'union Maghreb arabe a été singée à Marrakech le 17 février 1989².

L'Historique de l'UMA

L'Union de Maghreb Arabe est l'édifice juridique ultime d'un groupement intégré en Afrique du Nord qui est venu affirmer avec force les aspirations des maghrébins à vivre ensemble dans un espace régional intégré viable et durable. En effet, les cinq pays membres de l'UMA (Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie et Tunisie) ont une histoire, une religion et une langue commune.

Au début de siècle dernier, en raison de la colonisation, des mouvements de résistance regroupant algériens, marocaines et Tunisiens ont vu le jour. En 1915 à Genève l'idée d'instaurer une république nord-africaine est lancée à l'occasion de la demande d'indépendance de l'Algérie et de la Tunisie³.

¹http://www.umaghrebarabe.org consulté le 15/04/2020.

²http://www.uneca.org/fr/oria consulté le 15/04/2020.

³http://blogavocat.fr consulté le 15/04/2020.

C'est en 1958 à l'occasion de la conférence de Tanger⁴ que les principaux partis politiques d'Algérie, du Maroc et de la Tunisie ont marqué leur volonté de doter leurs pays respectifs d'institution commune.

C'est à Zéralda (Algérie) le 10 juin 1988, au cours d'un sommet regroupant les cinq pays, que la décision de former l'Union du Maghreb Arabe a été prise.

Les objectifs de la création de l'UMA

La vision de L'UMA est de réaliser un avenir commun dans une future communauté régionale visant le bien-être économique, l'amélioration des conditions et de la qualité de vie, de la liberté et la justice sociale, ainsi que la sécurité des peuples des pays du Maghreb.

Cette vision est mieux exprimée dans le traité instituant L'UMA, vision que les pays membres se sont assignés comme mission la promotion d'une croissance économique équitable et durable, et un développement socio-économique par des systèmes de production efficace, une intégration et une coopération approfondie ; ainsi qu'une bonne gouvernance, une paix et sécurité durables, pour que la région devienne un acteur efficace sur la scène mondiale.

Les étapes suivantes ont été fixées⁵:

- La création d'une zone de libre-échange avec le démantèlement de l'ensemble des obstacles tarifaires et non tarifaires pour le commerce international.
- L'union douanière tendant à mettre en place un espace douanier unifié avec l'adoption d'un tarif extérieure commun.
- La réalisation du progrès et l'augmentation de bien-être de leurs communautés ainsi que la décence de leur droit

La politique commune a pour but la mise en œuvre des objectifs suivants :

- Sur le plan international : la réalisation de la concorde entre les Etat membres et l'établissement d'une étroite coopération diplomatique fondée sur le dialogue.
- Sur le plan de la défense : la sauvegarde de l'indépendance de chacun des Etats membres.
- Sur le plan économique: la réalisation du développement industriel, agricole, commercial, social des Etats membres et la réunion des moyens nécessaires à cet effet, notamment en mettant sur pied des projets communs et en élaborant des programmes globaux et sectoriels.
- Sur le plan culture: l'établissement d'une coopération visant à développer l'enseignement à différents niveaux, à préserver les valeurs spirituelles et morales inspirées des généreux enseignements de l'Islam et à sauvegarder l'identité nationale arabe en se dotant des moyens nécessaires pour réaliser ces objectifs;

⁴Conférence de Tanger :un appel lancé en 1958 par les représentants des pays maghrébin (Algérie, Tunisie, Maroc), où ces derniers sont réunies est discuté pour la lutte anticoloniale, la solidarité panarabe et l'apparence à une communauté de destin. ⁵http://maghrebarabe.org consulté le 18/04/2020.

notamment pour l'échange des enseignants et des étudiants et la création d'institutions universitaires et culturelles.

Les pays membres de l'UMA et leurs caractéristiques

Cette union s'est fixée comme objectifs de réaliser la libre circulation des biens et des personnes ainsi que la révision des règlements douaniers pour arriver à la création d'une zone de libre-échange⁶, l'union vise aussi à poursuivre une politique commune dans différents domaines.

L'Algérie

L'Algérie est un pays du Maghreb, dont la population résidente, en 2019 avait atteint 43 millions d'habitants avec une superficie de 2 381 741 kilomètres carrés, c'est à la fois le plus grand pays d'Afrique, du monde arabe et du bassin méditerranéen. Il partage plus de 6 385 kilomètres de frontières terrestres avec la Tunisie au nord et la Libye à l'est, le Niger au sud et la Mali au sud-ouest, la Mauritanie et le Sahara occidental à l'ouest et en fin le Maroc au nord-ouest.

La constitution algérienne définit l'islam, l'arabité et l'amazighité comme composantes fondamentales de l'identité du peuple algérien et le pays comme terre d'islam, partie intégrante du Maghreb, pays arabe méditerranéen et africain.

L'Algérie est un important producteur et exportateur de gaz naturel et de pétrole et dispose aussi des réserves importantes de fer au sud-ouest ainsi que d'or, d'uranium et de zinc à l'extrême sud.

La production des hydrocarbures représente la quasi-totalité des exportations. L'économie algérienne demeure dépendante de sa rente énergétique à plus d'un titre, outre sa contribution directe à la formation du PIB, En 2019, le secteur d'hydrocarbure représente 97 des recettes d'exportation et 60 des recettes de l'Etat.

Le Maroc

Le Maroc est un Etat unitaire régionalisé situé en Afrique du nord, son régime politique est une monarchie constitutionnelle. C'est un pays du Maghreb, il est bordé au nord par la Mer Méditerranée, à l'ouest par l'océan atlantique, au sud par la Mauritanie et du Sahara occidental et à l'est par l'Algérie. Sa population avoisine les 34 millions d'habitants et sa superficie est de 710 850 km².

En 2019, le Maroc est la cinquième puissance économique en Afrique⁷, Le PIB du Maroc a connu un taux de croissance annuel moyenne de 4 sur la dernière décennie et a atteint 122 milliards \$ en 2019. Le Maroc

⁶www.tresor.economie.gouv.fr consulté le 20/04/2020.

⁷ www.adiac-congo.com

est essentiellement un pays agricole et selon le ministre de l'économie, le Maroc a enregistré en 2019 une inflation de 1.0% et une croissance de 2.6 %.

La Tunisie

La Tunisie est un Etat d'Afrique du nord bordé au nord et à l'est par la mer méditerranée, à l'ouest par l'Algérie et au sud par la Libye, elle couvre une superficie de 164 418 km² et sa population est estimée à 11 722 038 d'habitants en 2019.

En Tunisie, l'agriculture n'a jamais été sacrifiée au profit de l'industrie, comme cela a été le cas en Algérie, par exemple, la Tunisie n'est pas riche en pétrole comme ses voisins libyens et algériens.

La situation économique tunisienne est préoccupante, après 3 baisses trimestrielles consécutives, la croissance du PIB se maintient à un niveau faible 0,95% en 2019 en glissements annuel, le taux de croissance du PIB est de 2,5% en 2018.

La Libye

La Libye est un pays du nord-africain, faisant partie du Maghreb, elle est bordée au nord par la Mer Méditerranée, à l'ouest par l'Algérie et la Tunisie, au sud par le Niger et le Tchad et à l'est par le Soudan et l'Egypte, elle s'étend sur 1 759 540 km², sa population est estimée à 6 890 535 d'habitants en 2020.

Le pétrole est la principale source de revenue de la Libye qui produisait 68 millions de tonnes, l'industrie libyenne est fondée sur le raffinage du pétrole, 40 millions du pétrole brut et l'industrie pétrochimique, et les autres biens de consommation sont totalement importés.

A partir de 2011, la guerre civile a bouleversé l'économie libyenne en interrompant la production de pétrole, principale source des revenus du pays, l'économie s'est ainsi contractée de 41.8% en 2011, mais avec la reprise de la production, la croissance tirée par la reconstruction s'élever à 20.1% en 2012 et se poursuit au rythme de 9% en 2013.

La Mauritanie

La Mauritanie est un pays d'Afrique du nord-ouest, elle possède des frontières avec l'Algérie au nord-est, de la Mali l'est et du Sénégal au sud-ouest, le territoire du Sahara occidental au nord. Elle s'étend sur 1 030 700 kilomètres carrées et sa population en 2020 est de 4 005 475 d'habitants.

L'économie de la Mauritanie est basée sur les industries extractives traditionnelles (fer, or, cuivre) l'agriculture et la pêche. Elle a opéré un mouvement de diversification, qui s'est traduit par la mise en exploitation de nouvelles ressources (pétrole et gaz) et le développement de nouveaux secteurs à l'instar des télécommunications qui ont connu une croissance moyenne annuelle de 26% depuis 2001.

Le produit intérieur brut mauritanien a atteint 5,124 milliards de dollars en 2017, le PIB par habitant s'élève à 1 300 \$. L'indice de développement humain était de 0.513 en 2016.

Les instances de l'UMA et leur fonctionnement

L'UMA s'est dotée d'un conseil suprême, dit conseil de la présidence, le Conseil Consultatif, le Secrétariat général, le Comité de Suivi, la réunion des Premiers Ministres, le Conseil des Ministres des Affaires Étrangères, les Commissions Ministérielles Spécialisées, l'Instance Judiciaire, Université Maghrébine, la Banque Maghrébine d'Investissement et de Commerce Extérieur (BMICE)⁸.

Organisation des instances de l'UMA

L'Union est dotée d'un conseil présidentiel composé des chefs d'Etats membres qui est l'organe suprême de l'Union. La présidence du conseil est assurée, pour une période d'une année, par rotation entre les chefs d'Etats des pays membres. Le conseil présidentiel tient ses sessions ordinaires une fois par an, Toutefois le conseil peut tenir des sessions extraordinaires chaque fois que cela est nécessaire. Le conseil présidentiel est seul habilité à prendre des décisions. Ces décisions sont prises à l'unanimité des membres. Les premiers ministres des Etats membres, ou ceux qui en font fonction, peuvent se réunir chaque fois que cela est nécessaire. L'union comprend un conseil des ministres des affaires étrangères qui prépare les sessions du conseil présidentiel et examine les questions, que lui soumettent le comité de suivi et les commissions ministérielles spécialisées.

Chaque Etat membre désigne, parmi les membres de son gouvernement ou de son comité populaire général, un membre qui sera chargé des affaires de l'union. Ces membres constitueront un comité qui se chargera du suivi des affaires de l'Union et qui soumettra les résultats de ses travaux au conseil des ministres des affaires étrangères⁹.

- L'Union est dotée de commissions ministérielles spécialisées instituées par le conseil présidentiel qui en définit les compétences.
- L'Union est dotée d'un secrétariat général permanent créé par le conseil présidentiel qui en fixe le siège et les attributions et désigne le Secrétaire général.
- L'Union dispose d'un conseil consultatif composé de vingt représentants par pays, choisis par les organes législatifs des Etats membres ou conformément aux règles internes de chaque Etat.

⁸www.diplpmatie.gouv.fr consulté le 21/04/2020.

⁹ http://www.maghrebarab.org

- L'Union est dotée d'une instance judiciaire composée de deux juges de chaque Etat, qui seront désignés pour une période de six ans, et renouvelée par moitié tous les trois ans, cette instance élit son président parmi ses membres pour une période d'une année.
- Ladite instance a pour compétence de statuer sur les différends relatifs à l'interprétation et à l'application du traité et des accords conclus dans le cadre de l'union, que lui soumet le conseil présidentiel ou un Etat partie au différend, conformément aux dispositions du statut de l'instance. Ses jugements sont exécutoires et définitifs. L'instance judiciaire donne des avis consultatifs au sujet des questions juridiques que lui soumet le conseil présidentiel. Ladite instance prépare son statut et le soumet à l'approbation du conseil présidentiel. Ce statut fait partie intégrante du présent traité. Le conseil présidentiel fixe le siège de l'instance judiciaire et arrête son budget.

Le Conseil Consultatif dont Son siège est à Alger, est comme un organe de contrepouvoir, ils ont constitué un conseil consultatif composé de trente représentants par pays choisis par les organes législatifs des Etats membres ou conformément aux règles internes de chaque Etat.

Le conseil se réunit en session ordinaire chaque année et en session extraordinaire à la demande du conseil de la présidence. Il émet un avis sur tout projet de décision que lui soumet le conseil de la présidence comme il peut soumettre au conseil des recommandations de nature renforcé l'action de l'union et réaliser ses objectifs.

Fonctionnement des instances de l'UMA

Pour assurer le fonctionnement de l'UMA un secrétariat, un comité de suivi en plus des réunions périodiques des ministres et des chefs d'États ont été mis en place :

• Le secrétariat général permanant

Le secrétariat général est prévu par l'article 11 du traité, il est composé d'un représentant de chaque pays membre et exerce ses activités dans le pays qui assure la présidence du conseil présidentiel. Il est donc placé sous l'autorité du conseil présidentiel conformément aux dispositions de l'article 11 du traité.

• Le comité de suivi

Chaque Etat membre désigne un membre de son gouvernement ou de son comité populaire public pour se charger des affaires de l'Union. Le Comité de suivi, ainsi composé, soumet ses travaux au Conseil des ministres des Affaires étrangères. C'est à cet organe qu'incombe la responsabilité de l'application des décisions de l'Union et ce à travers le suivi dont il a la charge d'effectuer.

• Le conseil des ministres des affaires étrangères

Il est régi par l'article 8 du traité de Marrakech. Le CMAE assiste aux sessions du conseil présidentiel et examine les conclusions du comité de suivi et des commissions ministérielles spécialisées. Chaque Etat membre désigne, parmi les membres de son gouvernement ou de son Comité Populaire Général, un membre qui sera chargé des affaires de l'Union. Ces membres constitueront un Comité qui se chargera du Suivi des affaires de l'Union et qui soumettra les résultats de ses travaux au Conseil des ministres des Affaires étrangères.

• Les commissions ministérielles spécialisées

Instituées par le Conseil Présidentiel qui en définit les compétences, elles sont au nombre de quatre : la commission ministérielle de ressources humaines, la commission ministérielle de l'économie et de finances, la commission ministérielle de la sécurité alimentaire.

Conclusion:

Avec la signature du traité de Marrakech, le processus d'intégration maghrébine au terme d'une longue évolution historique et politique entre les pays membres, portait l'ambition de provoquer un changement qualitatif dans le développement de la région.

Section 02 : Les différentes réformes engagées par les pays de l'UMA

Les pays du Maghreb sont caractérisés par une faible croissance, un développement maigre, en le comparant avec leur premier partenaire commercial des pays de l'Union Européenne, un chômage élevé et les rivalités politiques. Ce qui endigue le processus de l'intégration économique au sein du Maghreb, qui pourra booster le développement et soutenir la croissance économique. Afin d'en arriver à relancer leur développement économique, les pays du Maghreb ont lancé une série de réformes, afin de parvenir à harmoniser leur politiques économiques et développer leurs économies. Dans cette section on se focalisera sur ces différentes réformes.

Les réformes démocratiques

Tous les pays du Maghreb traversent des processus de réforme politique¹⁰. Dans la sphère politique, les attentes des citoyens sont grandes en ce qui concerne la participation à la vie publique, la responsabilisation, l'accès à l'information, la liberté d'expression et l'accès à la justice. La société civile a gagné en importance et est davantage en mesure de jouer pleinement son rôle de partenaire légitime du gouvernement local dans la mise en place de sociétés plus solidaires. L'amélioration des processus électoraux a contribué à une plus grande responsabilisation dans la région.

¹⁰http://www.hcp.ma le 25/04/2020.

Les parlements ont la possibilité de se positionner comme des acteurs essentiels, de même que les différents partis politiques et mouvements qui ont vu le jour jusqu'ici. Parallèlement, les institutions nécessaires à la protection des valeurs démocratiques, de l'État de droit et du respect des droits de l'homme sont faibles. Dans cet environnement, la consolidation et la promotion de réformes démocratiques pleinement conformes aux normes internationales en matière de droits de l'homme restent très difficiles à mettre en œuvre¹¹.

Les réformes socio-économiques

La croissance au Maghreb est toujours trop faible pour absorber les importants flux de population sur le marché du travail et pour réduire la pauvreté et le chômage (entre 10 % et 18 % en Algérie, 30 % au Maroc et en Tunisie et la Mauritanie et la Libye)¹². En outre, l'absence de création de possibilités d'emploi suffisantes pourrait, à terme, contribuer à aggraver l'appauvrissement si le capital humain que constitue la jeunesse continue à ne pas être mis à profit. Sans une hausse de la croissance et en l'absence de politiques efficaces en faveur de l'emploi (notamment l'investissement dans le capital humain et la promotion d'un travail décent), des niveaux élevés de chômage des jeunes persisteront et le secteur informel représentera toujours une part importante de l'économie réelle. Ces facteurs continueront ainsi à faire peser des risques significatifs sur la stabilité future de la société et sur le processus de transition vers une meilleure situation économique¹³.

La croissance de l'agriculture dans de nombreux pays du Maghreb a été entravée par des problèmes structurels tels que la faiblesse des investissements, la pénurie d'eau, la dégradation des sols, le changement climatique et les difficultés d'accès aux services de base. Le secteur agricole doit répondre au défi d'une production accrue et de meilleure qualité par une augmentation de la productivité agricole, le choix de méthodes de production durables et l'amélioration des conditions de vie dans les zones rurales au moyen de stratégies à long terme.

Les réformes du secteur de l'industrie

Les éléments clés du développement du secteur industriel privé, qui est considéré comme une locomotive de développent de l'industrie, sont axés sur la consolidation des compétences, amélioration de la qualité de la production, facilitation de l'accès au financement et l'accès aux marchés à l'intérieur qu'à l'extérieur de la région, le développement rural et l'expansion du secteur agroalimentaire et, plus important encore, la transparence de la réglementation et la sécurité juridique.

¹¹ http://www.hcp.ma (consulté le 26 /04/2020°

¹² Commission économique pour l'Afrique de nord: croissance et emploi en Afrique de nord, CEA-AN,2010

¹³http://www.leconomistemaghrebin.com (consulté le 25/04/2020)

Les pays du Maghreb doivent œuvrer à instaurer un milieu favorable au développement des entreprises, à l'innovation et au développement des PME en assurant des conditions de concurrence équitables pour tous les opérateurs et réduire les facteurs d'inefficacité et la corruption au sein de l'administration publique et faciliter l'accès au financement et en encourageant l'aide publique aux jeunes entreprises.

Les réformes du commerce dans les pays de l'UMA

Le renforcement de l'intégration commerciale régionale des pays du Maghreb, conjugué à la mise en place de zones de libre-échange approfondie et complète entre les partenaires maghrébins, serait mutuellement bénéfique. Les entreprises et les investisseurs pourraient tirer profit d'un développement accru et d'une intégration plus poussée des marchés, ce qui, non seulement, leur donnerait accès à des marchés d'exportation plus vastes, mais leur permettrait également d'intégrer le marché international avec un réseau de production plus solide et intégré. La suppression des obstacles existants au commerce, l'ouverture des frontières (notamment la frontière entre l'Algérie et le Maroc) et l'intégration de la région dans les chaînes d'approvisionnement et les réseaux de production mondiaux, pourraient aussi offrir un potentiel économique considérable. Ces avancées dépendront toutefois de la volonté politique des pays partenaires.

Afin d'arrivé à une intégration commerciale et économique plus poussée au Maghreb, le renforcement de l'intégration commerciale sud-sud est primordiale ainsi que sur la promotion des investissements au niveau de l'UMA, pour cela, les pays maghrébins non adhérant à l'OMC doivent centrer leurs efforts (Algérie et Libye) pour y adhérer et œuvrer à la mise en place de zones de libre-échange approfondi et complet dans la région.

Les réformes du secteur financier des pays de l'UMA

Les réformes du secteur financier¹⁴ se traduisent par une réglementation appropriée mise en place, des réformes du régime pour favoriser l'émergence d'investisseurs institutionnels et accroître les taux d'épargne et privatisation afin de renforcer la capitalisation du marché boursier et les liquidités ainsi des régimes fiscaux rationnalisés, déficits plus faibles.

Le secteur financier des pays de l'UMA

Le secteur financier est un secteur économique qui regroupe toutes les activités qui se rapportent à la finance. Il comprend en particulier le secteur bancaire et celui de l'assurance au point d'être parfois

¹⁴http://www.financialafrik consulté le 25/04/2020.

désigné par Secteur Banque Assurance. Le secteur financier regroupe les différentes activités des établissements de crédit, dont les banques font partie, ce secteur est présent dans tous les pays du monde. Un secteur financier et des marchés financiers qui fonctionnent bien sont indispensables pour le développement de l'économie, car cela encourage une épargne et des investissements plus élevés, fournissent les entrepreneurs et les compagnies privées en capital, allouent les maigres ressources financières aux opérations les plus prometteuses, aident à réduire l'inflation et les taux d'intérêt réels et assurent le flux régulier du capital au-delà des frontières. En revanche, s'il y a un dysfonctionnement du secteur financier, ça pourra couter cher à l'économie en question par exemple : des primes élevées de prêt peuvent imposer des couts excessifs aux épargnants et aux investisseurs.

Le secteur financier en Algérie

L'Algérie se caractérise par la prédominance du secteur bancaire, avec un total des actifs de l'ordre de 74,4% du PIB fin 2016 en raison de l'importance des dépôts du secteur des hydrocarbures (86,6% du total des dépôts). La part des banques publiques dans le total des actifs des banques s'établissait à 87% et celle des deux plus grandes banques, à près de la moitié des actifs du secteur. La cartographie du système bancaire est constituée de vingt banques réparties comme suit : 6 banques publiques, dont la caisse d'épargne, et 14 banques privées à capitaux étrangers, dont une à capitaux mixtes. Le secteur bancaire algérien a été officiellement libéralisé le 14 avril 1990, avec la promulgation de la loi relative à la monnaie et au crédit.

Le secteur bancaire algérien est réglementé par la Banque centrale, Banque d'Algérie, à travers une sousdivision connue sous le nom de Commission bancaire. La première banque ciblée pour privatisation est le Crédit populaire d'Algérie (CPA), en raison des progrès récents qu'elle a faits en modernisant ses opérations et en se conformant aux normes internationales. Deux autres banques, la Banque nationale d'Algérie(BNA) et la Banque de Développement local (BDL), ont également été identifiées comme cibles pour la privatisation. Mais le manque de transparence financière préoccupe les investisseurs potentiels (Oxford Business Group, 2006)¹⁶.

Le développement du marché financier en Algérie et sa relance nécessite l'assainissement de l'environnement économique, juridique, la transparence, la simplification des procédures et l'amélioration du climat des affaires. La solidité d'un marché bancaire développé et structuré peut être un accélérateur au développement du marché financier en Algérie, faisant de la bourse un interlocuteur incontournable d'un mode de financement complémentaire et alternatif. Le monopole des banques en tant qu'offreurs de capitaux ne peut satisfaire la demande des grandes entreprises ayant des besoins de financement de plus

¹⁵ Mouhamed BEKADA et Abdelkader DERBAL, e marché financier en Algérie, états des lieux et perspectives se son développement, revue algérienne d'économie et gestion, vol 10,numéro 3,p59-81

¹⁶ http://finance-Algeria.org (consulté le 20/04 /2020)

en plus importants, d'où la nécessité de réformer et développer le marché financier en Algérie. L'absence d'activité du marché aux PME handicape sérieusement le développement du marché financier en Algérie et la perspective de développement de beaucoup d'entreprises. La redynamisation du marché financier en Algérie est conditionnée par le plan d'introduction en bourse des entreprises publiques, initié par les pouvoirs publiques. Enfin la construction d'une économie fiable ne peut se faire qu'a travers un marché financier stable et solide.¹⁷

Le secteur financier au Maroc

Au Maroc, le secteur bancaire, composé de 24 banques à fin 2017 (19 banques conventionnelles et 5 banques participatives), gérait un total d'actifs représentant 120% du PIB, contre 108% en 2008. Sur ce total, 7 banques ont un capital majoritairement étranger (dont 3 dotées d'une fenêtre participative) et 5 ont un capital majoritairement public. La part des trois premières banques dans le total des actifs du système bancaire s'élève à 65,4%. En plus des banques, il existe 32 sociétés de financement réparties entre 6 sociétés de crédit-bail, 2 sociétés de crédit immobilier, 14 sociétés de crédit à la consommation, 2 sociétés de cautionnement, 3 sociétés de gestion des moyens de paiement, et 2 sociétés d'affacturage. Le système financier marocain a été profondément réformé, depuis le début des années 90, autour de nombreux axes notamment le décroissement des marchés de capitaux par la transformation des relations en retenus entre les différents éléments constitutifs du système financier, la libéralisation des opérations financier et la réforme du cadre réglementaire des banque et du marché financier.

Ainsi ont été introduits, dans le cadre de la loi bancaire de 1993 et des textes attenants, le désencadrement du crédit, la suppression progressive des emplois obligatoires, la libéralisation des taux d'intérêts débiteurs en 1996 et, la même année, le lancement d'un marché des changes interbancaire. A partir de 2000, un nouveau plan comptable pour les établissements de crédit a été adopté. Cette libéralisation de l'activité bancaire s'est réalisée dans un cadre prudentiel renforcé (notamment en matière de classification des créances douteuses à provisionner) que le système bancaire a globalement su intégrer, exception faite des anciens organismes financiers spécialisés. Le marché financier, quant à lui, après sa modernisation par une batterie de mesures, en 1993, a connu, en 2004, une mise à jour de son infrastructure et de ses règles de fonctionnement et un renforcement des

¹⁷ Bekada MOUHAMED, Derbal ABDELKADER,revue algérienne d'économie et gestion, vol 10,numéro 3,p59-81 disponible sur : www.asjp.cerist.dz

¹⁸ Rapport sur l'intégration régionale au Maghreb, produit par le bureau régional du développement et de prestation de service pour l'Afrique du nord, la banque des africain du développement et la banque maghrébine d'investissement et de commerce extérieure(BMICE) 2019.disponible sur : www.bmice-maghreb.org

¹⁹ Meriem.BENCHABANE. étude comparative des marchés financiers maghrébins : cas Maroc, Algérie, Tunisie. Mémoire magister en science économie université de tizi ouzou 2012, pp 132-145

pouvoirs de l'autorité de marché. En 2006, la promulgation de la nouvelle loi bancaire apporte deux éléments fondamentaux que sont d'une part, des nouvelles règles prudentielles dans le cadre de Bales qui sont plus qualitatives et spécifiques et qui nécessitent le recours à de nouveaux profils en matière de ressources humaines et à des moyens techniques sophistiqués et d'autre part, l'autonomie de la banque centrale, seule institution chargée de veiller à la régulation et à la surveillance du système bancaire et de conduire la politique monétaire²⁰.

Pour la plupart, ces réformes ont soit atteint leurs objectifs soit réunissent toutes les conditions pour atteindre les résultats escomptés, et d'un point de vue institutionnel le Maroc dispose actuellement du système financier le plus structuré de la rive sud de la méditerranée et certainement le plus performant, qui affiche des taux de rentabilité réels très attrayants, les meilleurs après ceux observés en Afrique du Sud. Cependant, rares sont les institutions ou entreprises financières qui peuvent se prévaloir d'une taille susceptible de concurrencer les plus grandes banques d'Afrique du Sud ou d'Egypte. La recherche de la taille critique passe par un mouvement de concentration et pose la question des modalités et des formes de ladite concentration. Le problème de l'intégration des structures de marché inéluctable pour la survie du marché n'est quant à lui et à l'heure actuelle pas encore posé.

Le secteur financier en Tunisie

Le secteur bancaire tunisien comprend 30 banques dont 23 sont des résidentes et 7 non-résidentes. Trois de ces banques appartiennent à l'Etat : STB, BNA et BH. Il inclut aussi 13 établissements financiers dont 8 établissements de leasing, 3 sociétés de factoring et 2 banques d'affaires. Les banques résidentes détiennent plus de 90 % des crédits, des actifs et des dépôts de l'ensemble des établissements financiers. Ce secteur se démarque par sa forte concentration, Pour rappel, la Tunisie fait partie des premiers pays qui a mis en place les réformes financières dans la région de MENA en Afrique du nord. Jusqu'avant les années 80, ce secteur était soumis à un contrôle strict. Après cela, il passe par une période de réformes progressives mais qui n'a pas encore permis l'essor du secteur²¹.

Les Banques de l'Etat sont encore dominantes et elles assument la gestion de la moitié du marché. Or, cela impacte négativement sur la croissance économique dû au fait que l'Etat contrôle le marché. Les banques étatiques détiennent des parts dans des structures publiques. Elles leur octroient de prêts mais cela ne permet pas d'allouer l'épargne aux investissements les plus intéressants. Ce qui entraîne une hausse de taux de financement qui ne sont pas performants pour les années passées. Soulignons qu'on retrouve 2 banques d'affaires, 8 banques offshore, des sociétés de factoring et de leasing parmi les banques tunisiennes. Le réseau financier s'étend également sur le Conseil du marché financier, la Bourse des valeurs mobilières de Tunis pour ne citer qu'eux.

²⁰ Meriem.BENCHABANE.Op, cit, p 42

²¹ www.enssea.net (consulté le 23 octobre 2020)

La banque centrale de Tunisie, quant à elle, a vu le jour en 1958. Sa mission s'articule autour de la préservation de la stabilité du prix. Pour ce, elle contrôle la circulation et la politique monétaire ainsi que le fonctionnement des systèmes de paiement. Elle surveille également les établissements financiers et assure la solidité du système financier. En outre, c'est à elle qu'incombe la gestion des devises de la Tunisie ainsi que les décisions favorables sur la balance de paiement.

Le secteur financier en Mauritanie

Le système bancaire de Mauritanie compte une vingtaine d'institutions, suite à une explosion récente qui s'est traduite par la délivrance de plusieurs agréments de la part du conseil de politique monétaire CPM de la banque centrale de Mauritanie BCM²². Il comprend seize banques en activité, parmi lesquelles six islamiques, réparties comme suit : 11 banques à capitaux majoritairement privés mauritaniens avec une forte concentration du capital et 5 à capitaux privés étrangers dont une succursale d'une banque étrangère. La part des trois premières banques dans le total actif du système bancaire s'élève à 42%.²³

Le secteur bancaire Mauritanie est bien capitalisé et liquide, mais reste vulnérable face aux chocs selon un récent rapport du fonds monétaire international FMI.

Ce constat est motivé par une concentration élevée de crédit, l'exposition au risque de change, la faible rentabilité imputable à un modèle commercial limité et une concurrence accrue exacerbant les vulnérabilités bancaires. Bien que le système bancaire semble correctement capitalisé dans l'ensemble, certaines banques ne satisfont pas à l'obligation minimum de fonds propre et sont sous provisionnées. Les banques mauritaniennes ont d'importants volants de liquidités et sont bien capitalisées, La principale préoccupation réside dans la faiblesse de la qualité des actifs, bien que les risques soient atténués par d'importantes provisions, en particulier pour les prêts hérités du passé, qui représentent la majeure partie des créances douteuses. Les audits internationaux projettent l'encours des créances classées douteuses à 44 % des crédits bruts

Le secteur financier en Libye

En Libye, une douzaine de banques représentent 81% du total des actifs du secteur financier. Cependant, en raison des risques sécuritaires et juridiques, elles n'ont distribué aucun crédit aux PME (Petites et Moyennes Entreprises) ces cinq dernières années. Fragilisées par le manque de devises et de liquidités, elles n'ont octroyé de prêts qu'aux grandes entreprises. Le secteur bancaire en Libye reste

²² https://financialafrik.com

_

²³ Rapport sur l'intégration régionale au Maghreb, produit par le bureau régional du développement et de prestation de service pour l'Afrique du nord, la banque des africain du développement et la banque maghrébine d'investissement et de commerce extérieure(BMICE) 2019, disponible sur : www.bmice-maghreb.org

extrêmement fragile.²⁴ L'indice de compétitivité mondiale 2012/13 classe la Libye 139ème sur 144 pays. Au plan du développement du marché financier, la Libye se situe entre la 93ème place pour le capital-risque disponible et la 143ème place pour l'accessibilité des services financiers. En 2012, suite à la crise des liquidités survenue pendant la révolution, la Libye a levé les restrictions sur les retraits d'argent auprès des banques dans l'optique de restaurer la confiance dans le système bancaire local en période d'instabilité politique. Très limité, l'accès aux services financiers privés souffre encore de problèmes structurels élémentaires. Les systèmes de paiement et de compensation, de même que l'évaluation du crédit restent faibles.

Les mécanismes et les conventions de l'UMA

A ce jour, un bon nombre de conventions et accords élaborés par les pays membres de l'UMA ne sont pas ratifiés ou entrés en vigueur. L'institutionnalisation des relations maghrébines a cependant, permis la tenue de réunions au niveau politique et technique. Le traité de Marrakech et les grandes lignes de la stratégie maghrébine pour le développement commun adoptés en 1990 ont, cependant, été trop rapides (Divergences en matière d'orientation économique— Importance des écarts de développement), d'où le report des différentes étapes du processus d'intégration. Les problèmes politiques ont, également, différé la mise en œuvre de la stratégie d'intégration. Sur 37 conventions dans divers domaines, seules 6 sont ratifiées et entrées en vigueur.

Concernant particulièrement la convention relative à la création de la Banque Maghrébine pour l'investissement et le Commerce Extérieur qui est dorénavant habilitée à être appliquée après que tous les pays aient déposé les documents de sa ratification auprès du Secrétariat Général, les préparatifs sont déjà très avancés le capital ayant été entièrement libéré et le siège inauguré. La convention relative aux échanges de produits agricoles et la convention commerciale et tarifaire maghrébine adoptée auparavant avaient, dès leur adoption, fourni un corpus juridique transitoire permettant de procéder à la mise en place de la première phase de la stratégie maghrébine pour le développement commun, à savoir, la zone de libre-échange. Mais les relations commerciales inter maghrébines étaient essentiellement régies par des conventions bilatérales.

En cas de conflit, les dispositions de la convention commerciale et tarifaire (CCT) prévalaient, mais seulement en cas de conflit, ce qui fait que pratiquement les dispositions de la CCT selon ce qui y est stipulé ne mettaient pas fin aux accords bilatéraux. Les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des conventions commerciales et tarifaires intermaghrébines ont trait, comme on le verra, à la persistance de mesures restrictives aux échanges inter maghrébins, telles que les autorisations techniques et

²⁴ Rapport sur l'intégration régionale au Maghreb, produit par le bureau régional du développement et de prestation de service pour l'Afrique du nord, la banque des africain du développement et la banque maghrébine d'investissement et de commerce extérieure(BMICE) 2019, disponible sur : www.bmice-maghreb.org

administratives préalables à l'importation en franchise de droit de douane, des droits compensateurs et certaines taxes spécifiques.

La mise en œuvre progressive des dispositions des conventions commerciales et tarifaires bilatérales a été l'action alternative retenue. Ainsi, la convention commerciale et tarifaire signée à Rabat le 28/11/96 entre le Maroc et la Tunisie constitue, un exemple de convention inter maghrébine bilatérale. Cette convention prévoit que les deux parties contractantes s'engagent à établir progressivement entre elles, avant l'an 2000, une zone de libre-échange. Au cours de l'été 2001 à Alger, la 7ème session du Conseil ministériel maghrébin chargé du commerce, en réponse à ces difficultés,

A été sanctionnée par la signature d'un protocole d'accord relatif notamment à la création d'une zone de libre-échange et d'une union douanière au niveau du Maghreb. A noter que l'établissement d'une zone de libre-échange était le premier objectif de la stratégie d'intégration de l'UMA.

Conclusion

Le Maroc a accompli relativement plus de progrès que la Tunisie et l'Algérie en libéralisant le secteur financier, la région du Maghreb reste à la traine par rapport aux pays de l'UE.

Section 03 : Les obstacles et les opportunités de l'intégration maghrébine

L'intégration des pays maghrébins au sein de l'UMA est confrontée à plusieurs obstacles et opportunités on les présente dans cette section.

Les obstacles à l'intégration maghrébine

La multiplication des accords commerciaux entre les pays maghrébins ne s'est pas traduite par une libéralisation suffisante des échanges intra régionaux. Ces derniers sont demeurés pénalisés par un certain nombre de facteurs structurels, réduisant ainsi fortement la cohérence globale du schéma actuel d'intégration.

Défaut de convergence du politique et économique

La multiplication des accords commerciaux entre les pays du Maghreb ne s'est pas traduite par une libéralisation suffisante des échanges intra-régionaux²⁵.

Dès l'indépendance, les pays maghrébins ont adopté le même système autocentré qui permet à l'État de contrôler et d'avoir une emprise totale sur l'économie²⁶. À partir des années 1980, et suite aux accords

²⁵ Jamel KASMI, intégration sous régionale des Etats du Maghreb, doctorant a l'université de rennes1

²⁶http://www.presee.fr consulté le 28/04/2020.

d'association avec l'union européenne et aux nouveaux prêts consentis par le FMI et la Banque Mondiale, un mouvement général d'ouverture et de libéralisation économique a été institué. Ainsi, des plans d'ajustement structurel ont été imposés au Maroc, Tunisie et à l'Algérie respectivement en 1983, 1986 et 1994 pour rééchelonner leurs dettes. Pour l'Algérie le processus de libéralisation économique a connu un retard d'une dizaine d'années en raison de l'instabilité politique et au basculement dans l'intégrisme et la guerre civile.

Le processus de libéralisation économique et d'ouverture des économies maghrébines devrait favoriser la convergence de leurs politiques économiques et conforter leur transition vers un système d'économie de marché.

Faiblesse des infrastructures de transport

Le faible réseau infrastructurel au Maghreb est responsable de la plupart des entraves à l'intégration. Les nombreux barrages sur les routes maghrébines, la fermeture de la frontière entre l'Algérie et le Maroc, les retards aux postes frontières, la longueur et la carence des procédures de dédouanement et la corruption de beaucoup de hauts fonctionnaires y sont pour beaucoup dans ce constat d'échec. Dans ce contexte les experts onusiens révèlent que certes le réseau routier nord-africain paraît performant en termes de connectivité et de qualité des infrastructures routières avec 13292 km² de routes transnationales et avec plus de 44,4 millions de passagers, il représente 42,3 % du trafic passager du continent et, avec 323 922 tonnes de marchandises, 23,1 % du trafic fret. Par ailleurs, le réseau ferroviaire est très faible avec seulement 16 012 km² de voies ferrées²². Enfin s'agissant du transport maritime, les ports nord-africains sont peu compétitifs en termes de rapidité ajouté à l'absence quasi totale de lignes directes de transport terrestre ou maritime. Ces problèmes liés au transport génèrent des surcoûts et limitent incontestablement la compétitivité-prix des produits échangés et empêchent la réalisation d'opportunités commerciales entre les pays maghrébins.

Cadre institutionnel incomplet

L'Algérie, le Maroc et la Tunisie ont connu de vastes amendements juridiques dans le cadre de l'entrée dans l'économie de marché. Ainsi de nouvelles législations sont mises en vigueur pour la protection des producteurs et des consommateurs et dans le but de mettre fin aux pratiques concurrentielles déloyales. L'adoption de ces lois demeure indispensable pour protéger les petits marchés locaux même si ces lois demeurent loin des standards internationaux.

Manque d'informations sur le régime préférentiel

²⁷ http://www.com/03/12/5478/echec de l'intégration de l'union Maghreb arabe.UMA

Les majeures parties des exportateurs maghrébins ignorent les conventions commerciales et tarifaires conclues entres les pays de l'UMA ainsi selon une enquête du ministère du commerce et de l'industrie du Maroc, le volume des échanges dans le cadre préférentiel entre pays maghrébins en 1996-2000 reste marginal et ne dépasse pas 23 millions de dollars, soit en moyenne, 0,13% de la valeur totale des échanges extérieurs du Maroc. Ces exportations représentent, cependant, 71% de celles réalisées dans le cadre du régime préférentiel à destination des pays partenaires en développement²⁸.

Absence de services commerciaux

Les bases de réussite du commerce extérieur résident dans la capacité à mener de bonnes compagnes publicitaires sur les données relatives à la nature des produits échangés, à leurs prix et qualité ainsi que sur les informations fiables sur les moyens de paiements et d'assurance des exportations et d'importations, les lignes et moyens de transports et les agents locaux. Or, les pays de l'UMA sont loin de disposer de ces informations et de services de publicité efficaces.

Par ailleurs il est plus facile pour ces pays de commercialiser avec les pays industrialisés qui disposent de ces informations, de moyens de transport terrestre, maritime et aérien très développés.

Manque de leaderships

En 2008, le potentiel de croissance d'une région intégrée est reconnu et le souhait d'une intégration régionale demeure profond malgré l'absence de résultats de l'UMA pour 48% des algériens. En outre, 76% de la population, considèrent l'UMA comme réponse de bon sens à la mondialisation et une opportunité de désenclaver des économies et des sociétés marginalisées en raison de la faiblesse de leur développement²⁹. Ainsi, un fort sentiment de rapprochement de par les peuples unis par la langue, l'histoire et la religion demeure toujours présent. Malheureusement le système demeure fortement personnalisé et repose sur la volonté ferme et constante des chefs de l'état qui ne veulent dépasser les conflits historiques et leurs rivalités. Ainsi la faiblesse de l'intégration régionale de l'UMA peut s'expliquer par le déficit démocratique des régimes. Dans cette perspective, démocratie et intégration régionale vont de pair. Ainsi un leadership solide aux niveaux national et régional est nécessaire pour intégrer les questions commerciales dans les stratégies nationales de développement d'une part et d'autre part pour dépasser les conflits historiques qui miment les relations entre les pays du Maghreb.

²⁸ Mourad BOUDJEMA, échec de l'intégration de l'union Maghreb arabe, école national d'administration publique : université de Québec en Outaouais, 2010, pp 15-16

²⁹ idem

Le conflit du Sahara Occidental

Le conflit du Sahara Occidental apparaît comme le principal obstacle de la construction de l'UMA, un obstacle qui est d'abord politique. Certes le traité de l'UMA ne fait guère allusion explicitement à l'unité politique des États comme objectif à atteindre à court terme. Le traité se veut comme étant la traduction de conceptions officielles plus réalistes et moins ambitieuses. C'est ainsi que les concepts utilisés de coopération et d'intégration doivent permettre de saisir l'aspect pragmatique des conceptions et pratiques officielles au Maghreb.

Ainsi, les États membres de l'UMA héritent d'une situation complexe où le conflit du Sahara Occidental risque de persister si les parties au conflit et les instances internationales chargées d'y trouver une solution ne coopèrent pas pour la mise en œuvre d'une solution définitive³⁰.

La méfiance entre la Tunisie et la Libye

Les dirigeants du Maghreb ont été incapables de développer de relations de confiance susceptible de favoriser une attitude constructive et consensuelle sur les intérêts communs de la région. Ainsi, en plus des problèmes entre l'Algérie et le Maroc sur le Sahara Occidental et les accusations réciproques sur les attentats et le soutien au terrorisme, la Libye et la Tunisie entretiennent des relations minées de tension qui ont bloqué le processus d'intégration durant des années suite à l'attaque de Gafsa perpétrée par les opposants tunisiens et soutenus par la Libye, en 1980.

Les autres raisons de faiblesses de l'intégration régionale

Malgré l'instauration d'une législation propre à la zone de libre-échange et le démantèlement des obstacles douaniers et administratifs entre les pays de l'UMA, ces derniers n'y arrivent pas à augmenter les échanges commerciaux entre eux et à garantir une meilleure intégration de leurs économies.

Les lois et les étapes approuvées par l'UMA

Malgré l'échange de quelques produits agricoles entre les pays de l'UMA la coopération est loin de réaliser l'intégration économique à cause du non-respect par les membres des lois et des étapes approuvées lors des congrès de création de cette organisation. Ajouté à cela la faiblesse des appareils productifs des économies des pays membres, le niveau de développement des réseaux de transport et de télécommunications ainsi que de l'absence de vraies institutions bancaires³¹.

³⁰ Bouchra ESSEBBANI, la coopération entre le Maroc et l'union européenne, thèse de doctorat en SJPEG Science juridique, politique, économique et de gestion à l'université de nancy2, 2008

³¹ Mourad BOUDJEMA, échec de l'intégration de l'union Maghreb arabe, école national d'administration publique : université de Québec en Outaouais, 2010, pp 15-16

Les contraintes en matière de population et de superficie

L'Algérie et la Libye possèdent une superficie étendue tandis que la superficie de la Tunisie est très limitée. Ainsi l'Algérie s'étale sur une superficie de 2 381 741km² soit 41% de la superficie de l'UMA et dépasse celle de l'ensemble des trois pays Maroc, Tunisie et Mauritanie réunis.

En matière démographique la population de l'Algérie et du Maroc représente 3/4, soit 77% de la population de l'UMA. La population marocaine dépasse la population des trois pays réunis : Tunisie, Mauritanie et Libye. Elle fait trois fois la population de Tunisie, cinq fois celle de Libye et 12 fois celle de Mauritanie. Comme on peut le constater à travers les pays de l'union européenne notamment dans le cas de l'Allemagne, les différences de la superficie et de la population donnent des avantages considérables dans le processus de prise de décision. Ainsi un pays avec une grande superficie et une grande population a tendance à plus peser dans les décisions et orienter toutes les stratégies d'intégration selon leurs propres intérêts. Par ailleurs, les petits pays dont la superficie et peu peuplée, par crainte d'être dominés auront plus tendance à se méfier à l'égard des grands pays surtout s'ils disposent de beaucoup de richesses naturelles. Enfin l'union européenne adopte deux approches d'intégration pour remédier à cette contrainte : une approche concurrentielle dans l'espace économique européen et une approche d'intégration car les économies doivent s'intégrer entre elles pour représenter un poids économique significatif chose qui est loin de se réaliser dans l'UMA³².

La Faible d'intégration commerciale

En ce qui concerne l'intégration commerciale de l'UMA, les faits indiquent que la part des échanges commerciaux intra-maghrébins dans le commerce total des pays de l'UMA est restée à des niveaux peu élevés, avec une progression quasi-nulle depuis deux décennies. Les échanges de marchandises entre les pays maghrébins ne représentaient que 3,6% de leurs échanges avec le reste du monde. La contribution du commerce intra-Maghrébin dans le PIB de la région demeure ainsi très faible, se situant à 2,05% en 2015. Les politiques tarifaires constituent le premier obstacle à l'intégration commerciale par l'absence de cohésion et l'inexistence d'une politique commune entre les pays de l'UMA visant à renforcer l'intégration commerciale. Le Maroc applique des tarifs assez élevés aux importations en provenance de la Tunisie. Alors que l'Algérie, principal importateur de la région, et qui a procédé à un démantèlement des barrières douanières limité en comparaison avec Maroc et la Tunisie, a appliqué durant les années 2000 des tarifs relativement élevés sur les importations en provenance du reste de la région, surtout du Maroc. Les tarifs élevés que s'appliquent réciproquement le Maroc et la Tunisie sont la preuve que ce sont des stratégies de compétition qui guident les politiques commerciales de deux pays sur le marché

maghrébin plutôt que des stratégies de partenariat. De son côté, l'Algérie a certes réduit ses tarifs douaniers vis-à-vis des partenaires maghrébins ces dernières années, mais d'une manière beaucoup moins évidente que le Maroc et la Tunisie. En outre, les échanges de l'Algérie avec la Libye et la Mauritanie demeurent au stade embryonnaire. Par-delà la faiblesse manifeste de l'intégration commerciale qui caractérise la région, nous constatons globalement trois niveaux d'intégration commerciale au sein de l'UMA: un niveau d'intégration entre le Maroc et la Tunisie relativement le plus avancé de la région. Un niveau d'intégration faible atteint par l'Algérie qui applique des tarifs douaniers assez élevés, mais qui demeure le principal importateur de la région et un niveau d'intégration marginal atteint par la Mauritanie et la Libye.

Les opportunités de l'intégration régionale

L'intégration régionale ferait répartir aux pays du Maghreb leurs charges et leurs avantages compétitifs en matière de développement économique et de réforme de la gouvernance. Le Fonds Monétaire International, la Banque Mondiale et l'Organisation des Nations Unies n'ont pas cessé d'appeler les dirigeants à laisser de côté les querelles qui enveniment les relations entre les pays membres de l'UMA.

Le Maghreb perd 01 à 02% de croissance du PIB chaque année. Pour la théorie économique, l'élimination des obstacles à l'échange contribue à une allocation des ressources plus efficiente. Et considère que la nécessité d'établir un accord régional « réside dans l'effet d'allocation et l'effet d'accumulation résultant du libre-échange à l'intérieur du bloc régional ».Les « effets d'échelle et de variété »est un corollaire de l'effet d'allocation. Il explique que l'effet d'échelle, découle de l'ouverture des marchés dans le cadre d'une libéralisation du commerce ou au sein d'un accord commercial régional. Ainsi il permet de diminuer la protection des entreprises inefficientes et à réorganiser les industries à travers une réallocation des ressources ce qui permet une concurrence accrue de la production et concoure à la baisse des coûts et des prix ainsi qu'à la multiplication des offres pour le consommateur afin de contribuer à son bien être (l'effet de variété). S'agissant de l'effet d'accumulation, le processus d'intégration régionale attire les investisseurs, accroit la mobilité des ressources humaines et financières, et pousse les entreprises à se spécialiser et à se doter des nouvelles technologies conduisant à améliorer la productivité et à réduire les coûts moyens de production à l'intérieur du bloc pour pouvoir s'assurer une part de marché. Ainsi l'efficience accrue combinée à une accumulation plus rapide est un signe d'un système compétitif, d'où l'attractivité du bloc commercial qui favorise l'entrée des capitaux et l'implantation des entreprises étrangères. Cependant l'implantation de ces entreprises est fonction de la taille du marché, du coût de production ainsi que la disponibilité des facteurs de production pertinents et de l'accès au marché.

Ainsi l'intégration régionale permet l'expansion du marché, la libre circulation des capitaux et de la main d'œuvre et des autres facteurs de production. Toutefois, l'effet positif de l'intégration régionale n'est pas unanime et beaucoup d'économistes soutiennent que les barrières tarifaires et non tarifaires érigées par les blocs commerciaux pour l'extérieur représentent un frein pour l'intégration et à l'expansion du commerce mondial. Aussi partisans de la théorie des avantages comparatifs des unions douanières, les pays maghrébins ont beaucoup à y gagner. Le Maghreb se distingue avec deux modèles économiques différents, d'un côté les économies riches en ressources (Libye et Algérie) et d'un autre les économies de services (Maroc et Tunisie). L'exploitation de ces différences pourrait être de nature à créer les conditions d'une fructueuse spécialisation sectorielle ce qui proliférerait des mesures incitatives de marché pour la complémentarité intra régionale du commerce, qui fait défaut au Maghreb³³.

Conclusion

Une intégration plus poussée au Maghreb et son intérêt direct à cet égard, les progrès en matière d'intégration dépendront avant tout des efforts et des reformes déployés par les pays membre de l'UMA afin de renforcer les économies des pays du Maghreb, qui peut contribuer à atteindre les objectifs tracés par le traité de Marrakech, création d'une zone de libre-échange.

L'intégration régionale s'avère plus que fondamentale pour le développement politique et économique du Maghreb. Or il apparait que l'UMA est restée incapable de répondre aux inspirations et aux défis qui attendent les peuples maghrébins, seule la démocratie et l'ouverture permettrait de sortir de cette situation.

³³ http://www.htm.com/03/12/5478/echec de l'intégration de l'union Maghreb arabe UMA.

Introduction

Les études des potentiels de commerce permettent d'obtenir une évaluation des effets d'une zone de libre –échange sur les variations des flux de commerce durant une période donnée, Suivant la même logique, nous pouvons également Simuler les niveaux de commerce qui pourraient être escomptés suite à la création d'une zone de libre –échange.

Ce chapitre va nous permettre d'exposer l'état des échanges commerciaux intra-maghrébin. Nous mettrons l'accent en premier lieu sur l'état du commerce extérieur de chaque pays maghrébin, ensuite nous analysons l'estimation du degré de l'intégration et le potentiel de commerce des pays de l'UMA. Enfin nous allons traiter l'impact du non Maghreb sur l'économie algérienne.

Section 1 : Les échanges commerciaux intra-maghrébins: états des lieux et structure des échanges

Le commerce entre les pays du Maghreb ne porte que sur quelques biens, il s'agit notamment des combustibles et des hydrocarbures que l'Algérie exporte vers la Tunisie et le Maroc, du fer et de l'acier que la Tunisie exporte vers l'Algérie et la Libye, des appareil électriques que le Maroc exporte vers l'Algérie, la Tunisie et la Mauritanie¹. En effet, les échanges extérieurs de ces pays reflètent dans une large mesure l'état des économies de la région et leur niveau de développement.

Les échanges commerciaux de l'UMA avec le monde

Tous les pays du Maghreb, sauf le Maroc, sont moins ouverts aux échanges commerciaux depuis quelques années. Cette évolution va dans le sens des tendances observées dans le monde avec notamment la faiblesse généralisée de l'activité économique internationale et de l'investissement en particulier, le ralentissement de la libéralisation des échanges, la baisse des prix des produits de base, du pétrole notamment, et l'affaiblissement de la croissance des chaînes de valeur mondiales. La chute des prix des produits de base conjuguée au manque de diversification explique le recul de l'ouverture commerciale en Algérie, en Libye et en Mauritanie. Les pays du Maghreb, comme beaucoup d'autres pays émergents, s'approvisionnent de plus en plus auprès de la Chine. Les exportations chinoises vers le Maghreb ont considérablement augmenté depuis le début des années 2000, atteignant 14 milliards de dollars en 2016 (12 % des importations totales du Maghreb) contre moins de 5 milliards de dollars dix ans plus tôt (8 % de l'ensemble des importations). Les livraisons chinoises incluent, entre autres, des machines agricoles, des tracteurs et des véhicules automobiles. L'intensification de la concurrence de la Chine et d'autres

¹ Ramzy ALAMINE, Jean FRANCOIS, Alexei KIREYEV. Article accroître les échanges commerciaux au Maghreb, disponible sur : www.imf.org.

² François LAFARGUE, la présence économique de la chine au Maghreb, disponible sur : www.frstegie.org. 2018

pays émergents ou en développement d'Asie pourrait, elle aussi, remettre en cause l'intégration régionale. La Chine et les autres pays asiatiques sont en outre devenus un important marché extérieur pour tous les pays du Maghreb, et surtout pour la Mauritanie. La qualité des produits et la diversification des exportations se sont améliorées ces dernières années au Maroc et en Tunisie, mais sont dans l'ensemble restées stationnaires en Mauritanie et se sont détériorées en Algérie.³ De ce fait, la pénétration des exportations du Maroc et de la Tunisie est nettement supérieure à celle des pays émergents et des pays en développement et aux moyennes régionales. Cependant, en dehors des produits minéraux, des carburants, des animaux et des huiles végétales, la qualité générale des produits exportés par les pays du Maghreb reste inférieure à celle des exportations d'autres pays émergents et en développement, surtout dans le cas des produits manufacturés, des machines et du matériel de transport⁴.

État des lieux et structure des échanges commerciaux de l'UMA

La part du commerce, exportation et importation, que détiennent les pays du Maghreb à l'échange entre eux est restée faible durant une longue période. La dynamique du commerce de l'UMA ne montre pas de sensibilité au développement rapide des échanges régionaux au niveau mondial, y compris la communauté économique du continent africain⁵.

Les pays de l'UMA sont faiblement ouverts au commerce international, leur commerce se caractérise par sa forte concentration géographique et sa faible diversification de produits.

³ Alexei KIREYEV, Boaz NANDAW, Lorraine OCAMPOS , Babacar SARR. Équipe des services du FMI, l'intégration économique du Maghreb. EIMUSGFA-pdf

⁴ Idem

⁵ https://unctad.org/webflyer/Cadre-de-politique-commerciale-Algérie 2017

La structure de commerce extérieur de l'Algérie

Les résultats globaux des échanges extérieurs pour 2019 font ressortir une augmentation de 34.6% par rapport à 2018 du déficit de la balance commerciale à 6.1 Mrd USD. Cette tendance s'explique particulièrement par la baisse plus importante des exportations de 14.29% par rapport à celle des importations qui ont enregistré un recul de 9.49%. En termes de couverture des importations par les exportations, les résultats dégagent un taux de 85.43% en 2019 contre 90.22% en 2018. Bien qu'en diminution par rapport à 2018, les échanges extérieurs restent polarisés avec les pays de l'UE avec près de 44.3% des importations et 57.2% des exportations⁶.

Les exportations ont chuté à 35.83 Mrd USD en 2019 contre 41.19 Mrd USD en 2018, en baisse de 14%. Avec une part d'environ 93%, les hydrocarbures ont continué en 2019 de représenter l'essentiel avec 33.24 Mrd contre 38.87 Mrd USD en 2018, soit une baisse de 14.5%. Toujours marginales, avec 7% du volume global, les exportations hors hydrocarbures se sont établies à 2.58 Mrd USD, soit une baisse de 11.6% par rapport à 2018. Ces groupes de produits exportés sont constitués essentiellement par des demi-produits qui représentent 5.5%, soit 1.95 Mrd USD, alors que les biens alimentaires exportés représentent uniquement 408 Mio USD, soit 1.1% du total.

Malgré la levée des interdictions en février 2019, les importations ont marqué un repli considérable de 9.5% durant 2019 par rapport à 2018, passant de 46.33 Mrd à 41.93Mrd USD⁷. Les douanes en distinguent 7 Groupes d'Utilisation principaux:

- 1) Les biens d'équipements industriels qui représentent 31.5% (-19.2%), soit 13.2 Mrd USD, sont constitués essentiellement des appareils de téléphonie, véhicules de transport, machines agricoles ainsi que des articles de robinetterie.
- 2) Les demi-produits qui représentent 24.52% (-6.1%), soit 10.29 Mrd USD, sont constitués par les tubes, tuyaux et profils en fer et aciers ainsi que les polymères.
- 3) Les biens alimentaires, avec une part de 19.25% (-5.8%), soit 8.07 Mrd USD. A l'intérieur de ce groupe on trouve notamment les céréales avec 33.5%, les produits laitiers avec 15.4%, ainsi que les sucreries avec 9% du volume total.
- 4) Les biens de consommation non alimentaires viennent avec la côte part de 14.4% (-4.5%) et un volume de 6.45 Mrd USD.
- 5) Les produits bruts qui représentent une part de 4.8% (+5.9%), soit 2 Mrd USD,
- 6) Energie et lubrifiants avec 3.4% (+33.2%) et 1.44 USD.
- 7) biens d'équipements agricoles avec 1.1% (-19.9) et 458 Mio USD.

⁶ Rapport économique Algérie 2020 disponible sur : www.S.ge.com (consulté le 20 octobre 2020)

⁷Rapport périodique de la statistique de commerce extérieur de l'Algérie disponible sur : www.douane.gov.dz,

Tableau 02: Evolution du commerce extérieur en Algérie 2018-2019

Unité : en millions USD

	2018		2	2019		Evolution (%)	
	Dinars	Dollars	Dinars	Dollars	Dinars	Dollars	
Importations	5 403 232,97	46 330,21	5 005 302,53	41 931,12	-7,36	-9,49	
Exportations	4 873 900,29	41 797,32	4 275 400,28	35 823,54	-12,28	-14,29	
Balance	-529 272,76	-4 532,89	-729 902,25	-6 100,57	37,91	34,81	
commerciale							
Taux de	90	,22	85	5,43			
couverture (%)							

Source: Rapport économique Algérie 2020 disponible sur : www.S.ge.com

Les échanges commerciaux avec les autres régions restent marqués par de faibles proportions. Le volume global avec les autres pays d'Europe (hors UE et OCDE) enregistre une régression de 19% par rapport à 2017 en passant de 1.95 Mrd à 1.58 Mrd USD en 2018. Les pays d'Asie affichent une augmentation de 5.91% passant de 15.96 Mrd à 16.91 Mrd USD, alors que le volume avec les pays du Maghreb (U.M.A.) a enregistré pareillement une hausse de 18.78%, passant de 1.86 Mrd en 2017 à 2.21 Mrd USD en 2018. Les pays arabes (hors U.M.A.) ont également enregistré une augmentation par rapport à 2017, passant de 2.34 à 2.62 Mrd USD, soit une hausse de 11.75%. Enfin les états du continent américain ont enregistré une hausse de 8.14%, passant de 5.74 à 2.62 Mrd USD.8

⁸Rapport économique Algérie 2020 disponible sur : www.S.ge.com (consulté le 20 octobre 2020)

Tableau 03 : évolution de la structure des échanges commerciaux vers les pays de l'UMA

Unité : en millions USD

	2015				2017			
	Exportation	%	Importation	%	Exportation	%	Importation	%
Libye	22,5	1,4	8,1	1,2	18,9	1,5	0,3	0,0
Mauritanie	57,1	3,7	0,0	0,0	50,1	3,9	0,3	0,3
Maroc	629,9	40,5	215,2	31,6	450,4	35 ,4	261,4	44,2
Tunisie	846,0	54,4	457,6	67,2	753,4	59,2	329,6	55,5
UMA	1 555,5	100	681,0	100	1 272,8	100	591,6	100

Source: Auteurs, à partir des données des Nations Unies (https://comtrade.un.org/).

Le bilan des échanges commerciaux à l'intérieur de l'espace UMA est avantageux pour l'Algérie qui présente un solde commercial positif sur les deux années 2015 et 2017. En 2015, le commerce intra-UMA se compose, à plus de 68%, de produits primaires et notamment de combustibles, de pétrole et de gaz naturel qui représentent plus de la moitié des exportations (52,7%) vers les pays membres de l'UMA. Les biens manufacturés à hautes technologies ne représentent que 8,5% du total du commerce maghrébin.⁹

Le tableau précédent présente l'évolution de la structure de l'échange commercial de l'Algérie, avec un excédent global en augmentation atteignant presque 682 millions de dollars en 2017, affiche un solde commercial excédentaire avec chacun des autres pays membres de l'UMA.

La structure de commerce extérieure du Maroc

En 2019, les transactions commerciales du Maroc avec le reste du monde enregistrent une croissance moins accentuée qu'en 2018, soit +2,2% contre +10,2%. Elles totalisent 773,3 Mds DH contre 756,9Mds DH en 2018. Au cours de l'année 2019, les importations de marchandises progressent de 2% ou +9,8Mds DH par rapport à 2018 (+9,9% ou +43,4Mds DH en 2018 par rapport à 2017). Concernant les exportations, elles augmentent de 2,4% ou +6,6Mds DH en 2019 contre +10,7% ou +26,6Mds DH en 2018 (Graphique 01).

⁹ Rapport sur l'intégration régionale au Maghreb, produit par le bureau régional du développement et de prestation de service pour l'Afrique du nord, la banque des africain du développement et la banque maghrébine d'investissement et de commerce extérieur (BMICE). Disponible sur : www.bmice-maghreb.org, 2019.

¹⁰ www.tresor.economie.gouv.fr (consulté le 22 octobre 2020)

Par conséquent, le déficit commercial s'est aggravé de 3,2Mds DH (le rythme d'aggravation le plus bas depuis 2016) et s'établit à 209,2Mds DH. Le taux de couverture des importations par les exportations s'améliore légèrement : 57,4% en 2019 contre 57,2% un an auparavant.

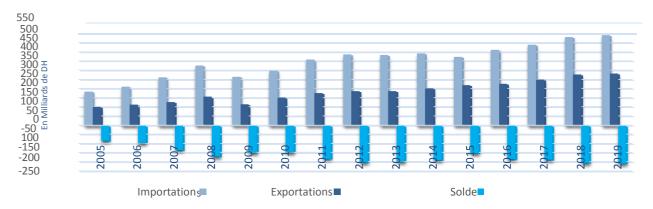
Le taux de pénétration des importations mesuré par le rapport entre les importations et la demande interne (PIB +importations - exportations) se chiffre à 36,4% en 2019 contre 36,7% en 2018, soit une perte de 0,3point.

L'effort d'exportation, mesuré par le rapport entre les exportations et le PIB, s'établit à 24,7% en légère baisse par rapport à 2018. (24,9%), affichant ainsi la première baisse depuis 2013.

Le taux de dépendance qui représente la moyenne des importations et des exportations, rapportée au PIB, perd 0,3 point et s'établit à 33,9% contre 34,2% en 2018.¹¹ La répartition du taux de couverture des importations par les exportations par groupes de produits laisse apparaître une dégradation de ce taux pour les demi-produits de 5,1points, soit 55,6% en 2019 contre 60,7% une année auparavant, le taux de couverture de biens de consommation, se dégrade également, il perd 2points et passe de 77,3% en 2018 à 75,3% en 2019.¹²

Les exportations de produits alimentaires couvrent 116,7% de leurs importations en 2019, soit une amélioration de 0,6 point par rapport au taux enregistré en 2018 (116,1%). Les produits bruts enregistrent un taux de couverture des importations par les exportations de 86,8% en 2019 contre 82% en 2018, soit un gain de 4,8 points.

S'agissant de biens finis d'équipement, leur taux de couverture gagne 1,4 point, passant de 44,9% en 2018 à 46,3% en 2019. Le taux de couverture de produits énergétiques s'améliore également, il est de 5,6% en 2019 au lieu de 3,9% en 2018, soit un gain de 1,7 point¹³.



Graphique 01 : Evolution de la balance commerciale du Maroc

Source : Rapport BC- Commerce extérieure du Maroc 2019

¹¹ www.ecoactu.ma (consulté le 23 octobre 2020)

¹² www.leconomiste.com (consulté le 23 octobre 2020)

¹³ Rapport BC-pdf. Commerce extérieure du Maroc disponible sur : http://www.oc.gov.ma, 2019

Ce graphique présente les échanges commerciaux du Maroc avec le reste du monde de 2005 à 2019. En 2019, les transactions commerciales enregistrent une croissance moins accentuée qu'en 2018.concernant les exportations et les importations en 2019 sont élevés par rapport au 2018.

Tableau 04 : Les exportations du Maroc vers les pays de l'UMA

	Exportations Marchandises du Maroc (en million \$US)							
Partenaires	2013 2014 2015 201							
Algérie	209,4	210,3	196,9	236,0				
Libye	87,2	36,4	68,3	89,6				
Mauritanie	141,1	171,7	162,2	172,9				
Tunisie	86,9	96,4	109,3	98,4				

Source: données – statistique-ONS.xlsx, cdn.fbsbx.com

Les exportations du Maroc vers les pays de l'UMA, une grande partie des exportations est vers l'Algérie et la Mauritanie, les exportations sont élever en 2016 pour tout les pays par rapport aux années précédentes.

Tableau 05: les importations du Maroc vers les pays de l'UMA

	Importati	Importations Marchandises du Maroc (en million \$US)							
Partenaires	2013	2014	2015	2016					
Algérie	1284,5	1331,6	788,5	616,4					
Libye	15,4	22,1	3,6	11,1					
Mauritanie	1,3	0,9	0,6	0,2					
Tunisie	221,9	205,4	189,4	191,6					

Source: données –statistique-ONS.xlsx, cdn.fbsbx.com

Les importations du Maroc sont diminuées en 2016 par les pays de l'UMA (Algérie, Libye, Tunisie, Mauritanie) par rapport au 2013, l'Algérie avec 616,4 million US en 2016, 1284.5 millions US en 2013.la Tunisie en 2016(191,6 million US) et en 2013 (221,9 million US)

Les importations par la Libye et la Mauritanie sont très faible.

La structure du commerce extérieur de la Tunisie

Le déficit de la balance commerciale s'est établi, durant l'ensemble de l'année 2019, à un niveau record de 19408,7MD contre 19022,9 MD en 2018, selon les données publiées jeudi, par l'Institut

National de la Statistique (INS). Ce déficit a été enregistré particulièrement avec certains pays, tel que la Chine (-5852,2 MD), l'Algérie (-3038,2 MD), l'Italie (-2667,6 MD), la Turquie (-2466,8 MD) et la Russie (-1403,3 MD). En revanche, le solde de la balance commerciale a enregistré un excédent avec d'autres pays principalement, la France, à 3778,2 MD, la Libye à 1376,5 MD et le Maroc à 410,3 MD¹⁴. Hors énergie, le déficit de la balance commerciale s'établit à 11652,2 MD. Celui de la balance énergétique s'établit, à 7756,4 MD, soit 40% du déficit total contre 32% en 2018 et 26% en 2017. Le taux de couverture a gagné, en 2019, un point par rapport à l'année 2018, pour s'établir à 69,3% contre 68,3% une année auparavant. ¹⁵

Hausse de 7% des exportations, L'augmentation observée au niveau de l'exportation (+7%) durant l'année 2019 concerne la majorité des secteurs. En effet, des hausses ont été enregistrées dans le secteur des mines, des phosphates et dérivés de 21,3%, des industries mécaniques et électriques de 12,3%, le secteur textile et habillement et cuirs de 4,2%, le secteur de l'énergie de 3,9% et les autres industries manufacturières de 12,2%.

En revanche, le secteur de l'agriculture et des industries agro-alimentaires a enregistré une baisse de 13%, suite à la diminution des ventes en huiles d'olives (1386,9 MD l'année 2019 contre 2125 MD en 2018)¹⁶ S'agissant de l'augmentation des importations de 5,4%, elle est due à la hausse observée au niveau de la plupart des secteurs. En effet, les importations se sont inscrites en hausse de 19,6% pour les produits énergétiques sous l'effet de la hausse des achats de gaz naturel (3691,6 MD contre 2173 MD).

De même, les importations ont augmenté de 9,5% pour les biens d'équipement et de 0,9% pour les produits agricoles et alimentaires de base. En revanche, les importations ont enregistré des baisses de 9,5% pour les mines, phosphates et dérivés et de 2% pour les matières premières et demi produits. Les exportations tunisiennes vers l'union européenne (73,9% du total des exportations) ont augmenté de 7,7%. Cette évolution est due à la hausse des exportations nationales vers certains partenaires européens, tels que l'Allemagne (+14,6%), l'Italie (+8,8%) et la France (+6,2%).¹⁷

Par ailleurs, les ventes tunisiennes sont en diminution avec d'autres pays européens, notamment avec l'Espagne (-19,6%) et les Pays Bas (-7,5%).

Avec les pays maghrébins, les exportations ont augmenté avec la Libye de 20,4%, le Maroc de 15,4% et l'Algérie de 3,7%¹⁸.

¹⁴ www.espacemanager.com, le déficit de la balance commerciale 2020(consulté le 20 octobre 2020)

¹⁵ www.lemanager.tn (consulté le 22 octobre 2020)

¹⁶ www.espacemanager.com, le déficit de la balance commerciale 2020. Op, cit, p 8

¹⁷ www.webmanagercentre.com (consulté le 22 octobre 2020

¹⁸Idem

Tableau 6 : évolution de la structure des échanges commerciaux de la Tunisie vers les pays de l'UMA

Unité : en millions USD

			2017					
	Exportation	%	Importation	%	Exportation	%	Importation	%
Algérie	196,9	36,7	788,5	80,3	206,3	36,1	544,9	69,8
Libye	68,3	12.7	3,6	0,4	76,4	13,4	20,3	2,6
Mauritani e	162.2	30,2	0,6	0,1	192,7	33,7	0,3	0,0
Maroc	109,3	20,4	189,4	19,3	95,1	16,8	214,9	27,6
UMA	536,6	100	982,1	100	570,5	100	780,4	100

Source : Auteurs, à partir des données des Nations Unies (https://comtrade.un.org/).

Ce tableau Présente l'évolution des importations et des exportations de la Tunisie pour les années 2015 et 2017 vers les pays du Maghreb. La Tunisie se distingue par une proportion plus importante de ses exportations en 2017 par rapport au 2015.

La structure du commerce extérieur de la Libye

Le commerce était un élément important de l'économie libyenne depuis le début des années 2000, atteignant 139% du PIB en 2014, avant que le pays ne plonge à nouveau dans une guerre civile. Néanmoins, sa part s'est légèrement redressée ces dernières années et a atteint 102.3% du PIB en 2018 d'après la banque mondiale. Les principaux produits exportés comprennent le pétrole brut, les produits pétrolier raffines et le gaz naturel (92% du totale des exportations, d'après l'information de la CNUCED) l'importation sont essentiellement constituées de machines, de produits semi-fini, d'équipements de transport et de produits de consommation. ²⁰

Les principaux partenaires de la Libye en 2018 étaient l'Italie, la chine, l'Espagne, l'Allemagne et la France. Ses principaux fournisseurs sont la chine (13.5%), la Turquie (11.3%), l'Italie (6.9%), la Corée du sud (5.9%), et l'Espagne (4.8%).²¹

¹⁹ http://import-export.societegenerale.fr (consulté le 23 octobre 2020)

²⁰Idem

²¹ https://m.europages.fr/entreprise/libye/import-export.html (consulté le 23octobre 2020)

L'Italie, l'Espagne, la France, l'Egypte, l'Allemagne, la Chine ; les États-Unis, le Royaume-Unis ; et les Pays-Bas étaient les principaux partenaires de la Libye à l'exportation. La Libye est un membre actif de l'UMA (l'union du Maghreb arabe) .La croissance économique de la Libye a été suspendue en 2011 en raison de la guerre civile.²² Le conflit a mis fin aux activités commerciales, en particulier les exportations du pétrole. En outre, les sanctions économiques et commerciales imposées par les pays occidentaux avant la chute du colonel Kadhafi ont entravé considérablement le commerce. Selon les données de l'OMC les exportations de la Libye ont fortement progressé en 2018 dans un contexte de reprise de la production de pétrole, qui s'est établie à 24.8 milliards d'USD, contre 10.6 milliards d'USD un an plus tôt, ce qui rendu la balance commerciale excédentaire de près de 12 milliards d'USD d'après les statistiques de la CNUCED. Selon les estimations du FMI, les exportations ont plongé de -38% en 2019²³.

Tableau 07 : Indicateur du commerce extérieur de la Libye, 2015- 2019

Indicateurs du commerce					
Extérieur	2015	2016	2017	2018	2019
Importation de biens	13 000	10 600	11 357	12 833	14 373
(million USD)					
Exportation de biens (million USD)	10 200	6 000	18 379	24 814	24 441
Importation de services (million USD)	/	/	3 749	4 528	5 605
Exportation de services (million USD)	/	/	107	134	100
Importationdebiensetservices (croissance annuelleen%)	-37,5	-41,6	27,4	23,8	44,2
Exportation de biens et services (croissance annuelle en%)	9,0	-27,0	128,6	22,0	17,3
Importation de biens et services (en % du PIB)	74,3	44,1	39,8	35,8	53,5
Exportation de biens et services	40,0	26,1	49,9	56,9	64,8

²² https://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/les partenaires-commerciaux-de-la-libye-en-position-delicate 1448489html

²³ www.btrade.ma, contexte politique –économique 2020 (consulté le 23/10/2020)

Chapitre III : Estimation du potentiel de commerce intra-maghrébin et le coût de non intégration maghrébine

(En% du PIB)					
Balance commerciale (hors services) million USD	-5 568	-1 903	8 308	16 044	/
Balance commerciale (services inclus) million USD	-9 743	-4 700	3 857	11 115	/
Commerce extérieure (En % du PIB)	114,2	70,2	89,7	92,8	118,3

Source: OMC-Organisation mondiale du commerce, banque mondiale.

Ce tableau présent le commerce extérieur de la Libye 2015-2019, la croissance annuelle et le PIB des importations des biens et services sont augmentés, par contre les exportations sont diminuées en 2019.

La structure du commerce extérieur de la Mauritanie

En 2018, les échanges extérieurs totaux de la Mauritanie ont connu une diminution de 2,2% par rapport à 2017. Le déficit commercial du pays s'est nettement réduit (-38,4%) : les exportations ont augmenté de 13,1% et les importations baissé de 10,4%.²⁴ La Chine et l'Espagne demeurent les principaux partenaires commerciaux du pays, représentant respectivement 30% et 14,2% des exportations et 7,6% et 11% des importations mauritaniennes. La France voit sa part de marché augmenter en 2018, de 4,9 à 6% des importations mauritaniennes. Elle se place au 6ème rang des fournisseurs du pays. Les exportations du pays sont largement dominées par le poisson (40,8% du total, en hausse de 46% sur un an) alors que les produits pétroliers deviennent le premier poste d'importations (32,8%, en hausse de 109,9%). Le solde du commerce extérieur mauritanien s'est amélioré en 2018, pour s'établir à -35,5 Mds MRU, contre -57,7 Mds MRU en 2017, soit une réduction de 38,4% sur un an. Les exportations ont augmenté de 13,1% sur l'année alors que les importations ont baissé de 10,4%²⁵

En 2018, les exportations mauritaniennes s'élèvent à 77,7 Mds MRU (1,9 Md EUR), soit une progression de plus de 13%, par rapport à 2017.²⁶ Le premier poste d'exportations du pays est le poisson frais, réfrigéré ou congelé, dont les ventes s'élèvent à 31,7 Mds MRU (780 M EUR) en 2018, soit 40,8% du total, en hausse de 46% sur un an. Les exportations de minerai de fer ont diminué en 2018, à 19,1 Mds MRU (470 M EUR), contre 22,2 Mds MRU (550 M EUR) en 2017, soit une baisse de 13,8%. Elles représentent 24,6% du total des exportations, devant l'or (15,2%), en hausse de 5,4% sur un an. Les exportations de cuivre diminuent en 2018 (-16,3%) pour s'établir à 5,6 Mds MRU (140 M EUR), soit

²⁴http://www.aps.dz/economie/96479-l-algerie-1er-partenaire-commercial-de-la-mauritanie-en-afrique.

²⁵ www.tresore.economie.gouve.fr, direction général du trésor commerce extérieure de la Mauritanie 2019 (consulté le 23/10/2020)

²⁶http://m.le360.ma/afrique/algerie/economie/2018/10/28/23619-algerie-mauritanie-quels-sont-les-principaux-produit-quexportent-les-operateurs-algeriens-23619.

7,3% du total. Les ventes de farines de poisson ont augmenté de 30,4% et représentent désormais 7% du total des exportations mauritaniennes.²⁷

La Chine demeure le premier client de la Mauritanie, malgré une diminution des exportations vers la Chine de 5,8% : elles s'élèvent à 23,3 Mds MRU (580 M EUR) en 2018, contre 24,7 Mds MRU en 2017 (610 M EUR). La Chine représente 25% des exportations de poissons et farines de poissons du pays, 68% des exportations de minerai de fer et 100% des exportations de cuivre. La Suisse reste le deuxième client du pays, représentant 14,9% des exportations mauritaniennes, contre 16% en 2017. L'Espagne est à la troisième place, avec 14,2% des exportations, en hausse de 35,3% sur un an. La France est le 13ème client du pays, à 934 M MRU (23 M EUR).

Les importations mauritaniennes sont en baisse de 10,4%, le total des importations mauritaniennes s'est établi à 113,2 Mds MRU (2,8 Mds EUR) contre 126,4 Mds MRU (3,1 Mds EUR) en 2017, soit une baisse de 10,4%. Les produits pétroliers sont devenus les premiers produits importés par la Mauritanie, à 37,1 Mds MRU (920 M EUR), représentant 32,8% du total des importations et en hausse de 109,9% par rapport à 2017.²⁹ Le deuxième poste d'importations est les biens d'équipement, représentant 22,5% du total malgré une baisse de 50,5% sur un an. Les importations de produits alimentaires s'élèvent à 19,8 Mds MRU (490 M EUR) en 2018, soit une hausse de 54,1% par rapport à 2017, et représentent 17,5% du total³⁰.

Tableau 08: les exportations de la Mauritanie vers les pays de l'UMA

	Exportations Marchandises de la Mauritanie (en million \$US								
Partenaires	2013	2014	2015	2016					
Algérie	0,0	0,1	-	0,0					
Libye	0,1		-	0,0					
Maroc	0,2	0,9	-	0,4					
Tunisie	0,6	1,3	-	2,4					

Source: données –statistique-ONS.xlsx, cdn.fbsbx.com

Les exportations de la Mauritanie vers les pays de l'UMA sont très faible dans la période 2013-2014-2016, en 2015, on remarque que la Mauritanie a stopper ses exportation vers les pays de l'UMA

²⁷http://www.aps.dz/economie/96479-l-algerie-1er-partenaire-commercial-de-la-mauritanie-en-afrique.

²⁸ Idem

²⁹http://m.le360.ma/afrique/algerie/economie/2018/10/28/23619-algerie-mauritanie-quels-sont-les-principaux-produit-quexportent-les-operateurs-algeriens-23619.

³⁰ www.tresore.economie.gouve.fr. direction général du trésor commerce extérieure de la Mauritanie 2019,0p. cit, p 10

Tableau 09: Les importations de la Mauritanie vers les pays de l'UMA

	Importations	Importations Marchandises de la Mauritanie (en million \$US)							
Partenaires	2013	2014	2015	2016					
Algérie	9,6	2,5	-	3,1					
Libye	0,5	0,4	-	0,4					
Maroc	87,4	125,8	-	137,2					
Tunisie	22,0	15,1	-	8,8					

Source : données –statistique-ONS.xlsx, cdn.fbsbx.com

On remarque une augmentation des importations de la Mauritanie par le Maroc avec 137,2 million UD en 2016, par contre par les autres pays sont très faible dans la période 2013-2016, et en 2015 on remarque que les importations sont arrêté.

Les réseaux de faiblesse des échanges commerciaux intra maghrébin

Le commerce intra-maghrébin affiche de faibles performances par rapport aux autres Communautés Economiques Régionales (CER) du continent africain. Il se limitait en 2017 à 2,7% des échanges extérieurs des pays de l'UMA contre 3,1% en 2016 et une moyenne de 3,2% sur la période 2012-2017³¹. Les obstacles majeurs qui bloquent les échanges commerciaux entre les pays du Maghreb, et en particulier :

- La complexité du réseau d'accords bilatéraux de libre échange et la multiplicité d'autres accords préférentiels régionaux qui se juxtaposent à de nombreux accords commerciaux régionaux de « première génération » tels que GAFTA (Grande zone arabe de libre-échange),
- La prévalence de règles commerciales restrictives, telles que les exigences sanitaires et phytosanitaires et la tarification douanière d'un niveau très élevé.
- De même, le FMI considère que l'organisation des ports constitue le principal obstacle au commerce maritime dans la région.

Conclusion

Les pays du Maghreb ont connu une faiblesse de l'intégration régionale qui se justifie par la multiplicité d'accords bilatéraux, régionaux et multilatéraux de libre-échange conclus par les pays de

³¹ Rapport sur l'intégration régionale au Maghreb, produit par le bureau régional du développement et de prestation de service pour l'Afrique du nord, la banque des africain du développement et la banque maghrébine d'investissement et de commerce extérieur (BMICE). Disponible sur : www.bmice-maghreb.org, 2019.

l'UMA qui n'ont pas eu les répercussions escomptées en termes de baisse de la protection tarifaire et des restrictions commerciales. Parmi les exportations du Maghreb, on trouve les hydrocarbures qui occupent toujours une place importante parmi les biens exportés par l'Union du Maghreb Arabe (UMA), mais leur part est en diminution au profit des produits alimentaires et des produits chimiques. Entre 2010 et 2016, la part des exportations d'hydrocarbures dans le total des exportations est passée de 73,3% à 46,1%³², essentiellement en raison de la baisse des cours du pétrole sur le marché international.

Section 02 : Estimation d'intégration et du potentiel du commerce des pays de l'UMA

Introduction

Dans cette section nous allons vous présenter un examen approfondi du potentielle d'intégration commerciales intra-maghrébine est effectué parla construction, puis l'interprétation d'indicateurs avancés (intensité des échange, concentrations des marché, indicateurs de compétitivité), tout en présentant les produits des marchés d'échanges qui sont à cibler en faveur de l'intégration commercial maghrébine. Afin de mettre en évidence le potentielle de chacun des pays de l'UMA en terme de spécialisation compétitive dans certain groupes de produits pour le renforcement de l'intégration commerciales.

L'ouverture commerciale de l'UMA avec le CEDEAO et le COMESA

Contrairement aux CER du COMESA, de la CEDEAO et de la SADC, ou les exportations intrarégional sont relativement importantes, représentant en moyenne 20% du total des échanges avec des produits transformés qui progressent rapidement, la CER de l'UMA est l'une des moins bien classée dans l'indice composite comparé de l'intégration régionale de la banque africaine de développement (2016) et ce au niveau des cinq dimensions(infrastructures, commerce, systèmes productifs, libre circulation des personnes, convergence macroéconomique et financière).³³

Le choix de comparer l'UMA avec la CEDEAO et le COMESA se justifie par le fait qu'il s'agit de deux CER importantes en Afrique qui couvrent deux espaces géographiques différents.

La comparaison des données sur le commerce extérieur des pays de l'UMA avec d'autres CER de l'Afrique met en avant deux particularités. Premièrement, la région de l'UMA est en moyenne plus ouverte que la CEDEAO, en considérant le taux d'ouverture commerciale (le ratio des exportations et des importations par rapport au PIB), et qui avoisine la moyenne du COMESA sur la période 2011-2015, le taux d'ouverture moyen de l'UMA frôle les 80% et dépasse les 100% en mauritanien et en Tunisie,

³² Rapport sur l'intégration régionale au Maghreb, produit par le bureau régional du développement et de prestation de service pour l'Afrique du nord, la banque des africain du développement et la banque maghrébine d'investissement et de commerce extérieure(BMICE) 2019. Op, cit, p, 13

³³WWW.IMG.ORG consulté le 24 octobre 2020.

constituant ainsi un marché important, aussi bien du cote de exportations que des importations cependant, ce marche ne concerne que très particulièrement les pays de l'UMA eux-mêmes à la différence des deux sous-régions sus-indiquées, le commerce intra régional dépasser a peine 5% dans l'UMA, moyen observé par la CEDEAO et par le COMESA aussi bien pour les importations que pour les exportations.

Le potentiel d'intégration commerciale

En dépit de la faiblesse des performances commerciales, les pays de l'UMA produisent des biens à fort potentiel pour le commerce intra-régional mais qui ne sont pas forcément échangés. Cette conclusion ressort de l'analyse de la CEA (2013) de la matrice des profils croisés d'offres et de demandes nettes des échanges commerciaux dans le temps ainsi, plus d'une vingtaine de famille de produits pourrait accroître les échanges intra-régionaux. Il s'agit par exemple des engrais, des vêtements, des appareils électriques, des cuirs et peaux, des poissons, crustacés et mollusques. La CEA (2013) montre qu'il existe aussi des opportunités d'investissements croisés dans une optique de montée de filière (chaines de valeurs), et de gains dynamiques d'échange qui résulteraient d'une meilleure allocation des ressources dans un environnement régional plus concurrentiel. Pour la BAD (2012-2013), l'intégration des pays maghrébins pourrait être un facteur susceptible de libérer leur potentiel économique et constituer un levier de croissance pour chacun des pays concernés.³⁴

A ce titre, l'analyse du potentiel d'intégration commerciale intra-maghrébine peut être approfondie par la construction d'indices concernant l'intensité des échange et la concentration /diversification des produis. En filigrane, cette démarche devrait permettre de prioriser, pour les pays du Maghreb ; les produits du commerce extérieur intégrant un fort potentiel d'intégration régionale et d'identifier les produis dans lesquels les pays bénéficient d'un avantage comparatif révélé.³⁵

L'intensité des échanges extérieurs intra-maghrébins

L'évolution de l'indice d'intensité du commerce d'un pays du Maghreb avec les autres partenaires de la zone donne la tendance des échange d'un produit et permet d'identifier, pour chaque pays, les produits présentant un poids relativement important dans ses échange et qu'il serait intéressant de développer.³⁶

³⁴https://aujourdhui.ma/economie/luma-un-levier-pour-liberer-le-potentiel-des-pays-du-maghreb (consulté le 21 octobre 2020.)

³⁵https://journals.openedition.org/interventionseconomiques/5781 (consulté le 22 octobre 2020).

³⁶https://www.imf.org/fr/News/Articles/blog-expanding-trade-across-the-maghreb.24/04/2019

Tableau 10: Indices d'intégration du commerce intra-maghrébin des produits agricoles (2010-2015)

		Algerie	Libye	Maroc	Mauritanie	Tunisie
Produits d'origine animale	0		0	5,91 (g)	Nd	6,42 (g)
Produits laitiers (*)		3,74 (h)	0	4,79 (h)	Nd	5,27 (g)
Fruits, légumes, plantes		2,86	2,64	9,08 (s)	Nd	7,86 (g)
Café, thé	0		0	4,76 (h)	Nd	2,81
Céréales et autres préparations		3,21	3,38	7,01 (g)	Nd	4,69 (h)
Oléagineux, graisses et huiles		3,48	1,49	4,59 (h)	Nd	10,58
Sucres et confiseries (*)		3,79 (h)	9,98 (g)	10,65 (s)	Nd	5,49 (h)
Coton		2,42	0	2,26	Nd	2,46
Autres produits agricoles		2,28		4,16 (h)	Nd	5,42 (h)

Source : Source : Auteurs, à partir des données de ICT Trademap (https://www.trademap.org/Index.aspx).

La grille de lecture est suivante : En jaune, les produits historiques avec une intensité modeste (h : entre 4et6), en orange les produits émergents (g: entre 6et9) et en vert les produits stars (s: supérieur à9).Pour la Libye ,il s'agit de l'année2010.

nd = données non disponibles.

(*) Dans les cas de l'Algérie et de la Libye, il s'agit essentiellement de produits transformés pour la réexportation.³⁷

Ce tableau présent indices d'intégration du commerce intra-maghrébin des produits agricoles l'Algérie semble relativement avantagée dans les sucres et confiseries et les produits laitiers, bien que l'intensité du commerce soit encore faible. Le Maroc présente, avec les autres pays l'UMA, un commerce relativement intensif sur trois familles de produits de l'agro-industrie (sucre et confiseries, fruits, légumes et plantes, céréales et autres préparations et produis d'origine animale). Concernant la Libye, la seule famille de produis issus de l'agriculture pour laquelle elle représente un acteur relativement présent au sein du Maghreb, est la famille des sucre et confiseries. La Tunisie entretient un commerce relativement intensif et diversifié dans quatre familles de produis agricoles (oléagineux, graisses et huiles, produits d'origine animale, produits laitiers, fruit, légumes et plantes). La Mauritanie a une position quasi-inexistante dans le

³⁷https://www.bmice-maghreb.org/fileadmin/user_upload/Rapport_Integration_BAD_BMICE_2019.pdf

commerce des produits agricoles dans le Maghreb. Elle entretient cependant une position dominante dans le secteur de la pèche et des produits de la pèche.

Tableau 11: Indices d'intensité du commerce intra-maghrébin des produits non agricoles (2015-2016)

	Algérie	Libye	Maroc	Mauritanie	Tunisie
Pêche et produits de la pêche	4,13 (h)	3,69	7,14 (g)	9,01 (s)	6,01 (h)
Métaux et minéraux	6,35 (g)	2,14	3,52	0,78	3,59
Pétrole	13,24 (s)	12,06 (s)	2,61	1,12	2,75
Produits chimiques	10,72 (s)	5,26 (h)	6,15 (g)	0,62	5,01 (h)
Bois, papier, etc.	5,45 (h)	0	4,52 (h)	0	2,79
Textiles	5,09 (h)	0	7,21 (g)	0	7,52 (g)
Vêtements	2,14	2,24	6,42 (g)	0	8,49 (g)
Cuirs, chaussures, etc.	4,84 (h)	3,69	10,49 (s)	0,63	7,74 (g)
Boissons et tabacs	4,68 (h)	1,32	7,39 (g)	nd	7,82 (g)
Machines non électriques	5,42 (h)	5,79 (h)	8,87 (g)	1,02	8,69 (g)
Machines électriques	3,36	4,12 (h)	6,69 (g)	0	6,62 (g)
Matériel de transport	5,34 (h)	1,24	5,36 (h)	0	5,23 (h)
Produits manufacturés non dénommés ni compris ailleurs	4,17 (h)	3,36	6,64 (h)	1,08	8,91 (s)

Source: Auteurs, à partir des données d'ICT Trademap (https://www.trademap.org/Index.aspx)

La grille de lecture est suivante: En jaune, les produits historiques avec une intensité modeste (h:entre4et6), en orange, les produits émergents (g:entre6et9) et en vert, les produits stars(s:supérieurà9).Pour la Libye, il s'agit de l'année2010.

nd = données non disponibles.

(*) Dans les cas de l'Algérie et de la Libye, il s'agit essentiellement de produits transformés pour la réexportation.³⁸

Ce tableau présente les indices d'intensité du commerce intra-maghrébin des produits non agricoles (2015-2016) En ce qui concerne les produits industriels l'Algérie est avantagée dans les produits chimiques et le pétrole, avec un indice d'intensité du commerce qui dépasse 10% pour les autres familles des produits, l'intensité des échanges demeure faible et plutôt en régression sur la période étudiée. C'est notamment le cas pour le matériel de transport, les métaux et minéraux, les produits de la pèche et les machines non électriques. Pour les produits chimiques et le pétrole, la Libye entretient un commerce

21

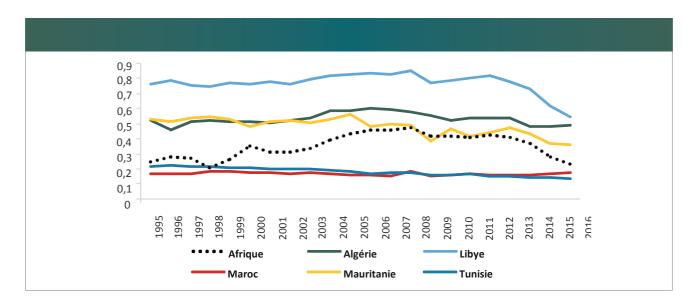
^{38&}lt;u>https://www.trademap.org/index.</u>aspx

relativement intense avec les autres pays du Maghreb ainsi qu'une présence sur le marché des machines non électriques. Le commerce intermaghrébin du Maroc est assez intensif dans de nombreux produits : cuirs, chaussures, machines non électriques ; textiles ; vêtement, produits chimiques, et produits de la pèche. La Tunisie présente des indices d'intensité élevés sur plusieurs familles de produits : textiles, vêtements, machines non électriques, cuirs et chaussures.

Les indices de concentration et de diversification des échanges

L'analyse de l'évolution de l'indice herfindahl-hirschmann de concentration des produits d'exportation montre que bien que l'indice demeure encore relativement élevé dans la région du Maghreb (singe de forte concentration), il a eu tendance à s'amenuiser durant la dernière Période (voir le graphique 05) En d'autres termes, les pays ce sont orientés progressivement vers une meilleure diversification des produis d'exportation.³⁹

Graphique 05 : évolution des indices de concentration des produit d'exportation



Source : Source : Auteurs, à partir des données de la Cnuced (http://unctadstat.unctad.org/FR/Index.html).

Seuls les produits ayant une valeur supérieure à 100000 dollars américains, ou comptant pour plus de 0,3% des exportations (ou des importations) totales du pays, sont pris en compte.

Dans le même temps, et depuis 2011, le nombre moyen de produis exportés des pays de l'UMA vers les pays de l'UMA a augmenté de façon continue, parallèlement à l'augmentation de la valeur totale des

³⁹https://unctadstat.unctad.org/FR/ToutSurIndicateurs/statie2019d1 fr.pdf

exportations intra-UMA (voir le tableau 10) cependant, ce nombre est resté en deca du nombre moyen de produis exportés du Maghreb vers le marché mondial. En conséquence, il existe potentiellement de nouveaux produits d'exportation à exploiter pour le renforcement du commerce intra-maghrébin.⁴⁰

Tableau 12: Evolution du nombre de produit exportés

Evolution du nombre de produits exportés								
	Commerce							
	Mondial	UMA	Mondial	UMA	Mondial	UMA	Mondial	UMA (*)
Algérie	95	31	102	39	112	50	114	44
Libye	75	29	77	24	108	28	94	28
Maroc	199	94	213	96	224	122	228	152
Mauritanie	33	8	34	5	47	9	65	13
Tunisie	191	138	203	146	121	163	216	174
Moyenne UMA	119	60	126	62	141	74	143	83

Source : Source : Auteurs, à partir de données de la Cnuced

(http://unctadstat.unctad.org/wds/TableViewer/tableView.aspx?ReportId=24739).

Ces évolutions demeurent néanmoins contrastées, avec une amélioration de la performance du Maroc et la Tunisie qui se sont maintenus au-dessus de la moyenne régionale. Les deux pays Ont augmenté leur nombre de produis d'exportation autant sur le marché mondial. En revanche les marché d'exportations régionale relativement plus concentrés sont ceux de la Mauritanie, de la Libye et, à une échelle moindre de l'Algérie, en raison de leur faible nombre de produis d'exportation et leur relative concentration des exportations sur les matières premières.⁴¹

Par ailleurs, en dépit des efforts de diversification des échanges extérieurs, l'évolution de l'indice de diversification de l'exportation, qui mesure la convergence de commerce d'un pays avec la structure mondiale des échanges, révèle les difficultés de l'ensemble des pays de la région à s'inscrire dans les tendances du commerce mondial.⁴²

Le potentiel de compétitivité

Outre le potentiel d'intégration commerciale, les produits échangés par les pays du Maghreb ainsi que leurs secteurs d'activité respectifs recèlent un réel potentiel compétitif qui est analysé par l'évolution des indicateurs de similarité et de complémentarité des structures commerciales, et de spécialisation

⁴⁰https://www.cairn.info/load_pdf.php?ID_ARTICLE=RCG_021_0045&download=1

⁴¹https://unctadstat.unctad.org/FR/ToutSurIndicateurs/statie2019d1 fr.pdf (consulté le 25 octobre 2020).

⁴²https://www.cairn.info/revue-d-economie-politique-2005-5-page-591.htm. (consulté le 25 octobre 2020).

commerciale en terme d'avantages comparatifs révélés. 43

Les indices de similarité des structures commerciales

La similarité mesurée par des matrices de corrélation

La similarité du commerce extérieur entre les pays du Maghreb est évaluée à partir des matrices présentant les coefficients de corrélation bilatérale (qui varient de -1 à +1) des indices de spécialisation commerciale. Plus la valeur se rapproche de +1 plus les pays sont en concurrence sur le marché internationale. Ce sont des exportateurs nets sur les mêmes familles de produits ; a contrario, plus les valeurs ce rapproche de -1, plus les pays sont complémentaires dans le sens où ils ne sont pas spécialisés dans le commerce des même biens. Ils ont par conséquent intérêt à opérer en tant que « partenaires commerciaux naturels ». ⁴⁴

Tableau 13: Les indicateurs de similarité dans la zone UMA

	Les indicateurs de	e similarité da	ans la zone U	IMA	
	Algérie	Libye	Maroc	Mauritanie	Tunisie
1995					
Algérie	-	0,670812	-0,02306	0,050742	0,133267
Libye	0,670812	-	-0,00809	0,001303	0,040528
Mauritanie	0,670812	-0,00809	-	0,17243	0,057413
Maroc	0,050742	0,001303	0,17243	-	0,553163
Tunisie	0,133267	0,040528	0,057413	0,553163	
2005					
Algérie	-	0,603212	0,008745	0,194138	0,120332
Libye	0,603212	-	-0,00323	0,035741	-0,05667
Mauritanie	0,008745	-0,00323	-	0,319101	0,123348
Maroc	0,194138	0,035741	0,319101	-	0,515173
Tunisie	0,120332	-0,05667	0,123348	0,515173	-
2012					
Algérie	-	0,565879	0,109464	0,131711	0,098641
Libye	0,565879	-	0,178226	-0,0004	-0,07852
Mauritanie	0,109464	0,178226	-	0,253238	0,142345
Maroc	0,131711	-0,0004	0,253238	-	0,516306
Tunisie	0,098641	-0,07852	0,142345	0,516306	-

⁴³https://www.bmicemaghreb.org/fileadmin/user_upload/Synthese_Francais_RIRM_BAD_BMICE_2019.pdf, (consulté le 25 octobre 2020).

 $^{^{44}} https://www.bmice-maghreb.org/fr/tc/appels-doffres/news/consultation-pour-limpression-de-son-rapport-sur-lintegration-regionale-co-realise-avec-la\\$

bad/?tx_news_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx_news_pi1%5Baction%5D=detail&cHash=8f20986729f7f59e840c580570d5e5d6

Source : Auteurs, à partir de données de la Cnuced (http://unctadstat.unctad.org/wds/TableViewer/tableView.aspx?ReportId=24739).

le choix des années selon la disponibilité des données.

Le tableau 11 montre un fort potentiel de détournement des échanges en 2012, entre le Maroc et la Tunisie d'une part, et entre l'algérien et la Libye d'autre part. Cependant, entre 1995 et 2012, les coefficients de corrélation des indices de spécialisation entre la Libye et l'Algérie ainsi qu'entre le Maroc et la Tunisie ont baissé traduisant une atténuation de similitude en termes de spécialisation commercial et une moindre concurrence de spécialisation commerciales et une moindre concurrence de ces pays entre eux par ailleurs ; des marges de manœuvre en termes de création d'échanges croisée sont possibles au sein de la zone chaque pays a intérêt à renforcer sa coopération avec les pays dont les différences de spécialisation dans le commerce sont importantes. C'est le cas par exemple de la Libye avec le Maroc et la

Tunisie.45

L'indices de similarité du commerce de L'UMA par rapport à la structure mondiale

L'indices de similarité ,déduit d'une modification apportée à l'indices de finger et kreinin (1979), est utilisé pour mesurer dans un premier temps la similarité entre la structure du commerce d'un pays membre de l'UMA par rapport à la tendance mondiale, puis dans un second temps pour mesurer la similarité des structures d'échanges d'un pays membre vis-à-vis des autres pays de l'UMA pour les flux d'exportations et d'importations l'indices est normalisé entre 0 et 1, des valeurs proches 1 révélant une forte similarité de la structure du commerce par rapport à la structure mondial (tableau 12) ou une forte similarité des échanges d'un pays membre vis-à-vis des autres pays de l'UMA (tableaux 13). 46

⁴⁵https://www.bmice-maghreb.org/fileadmin/user_upload/Rapport_Integration_BAD_BMICE_2019.pdf. (consulté le 26octobre 2020)

⁴⁶https://www.preventionweb.net/files/1817 VL102233.pdf .(consulté le 26octobre 2020)

Tableau 14 : Degré de similarité des produits d'exportation

Degré de similarité des produits d'exportation (en indice)								
	1995-2000	2001-2005	2006-2010	2011	2012	2013	2014	2015
Algérie	0,172	0,178	0,212	0,28	0,275	0,267	0,255	0,217
Libye	0,191	0,176	0,196	0,22	0,21	0,210	0,217	0,199
Maroc	0,277	0,308	0,310	0,314	0,345	0,364	0,390	0,339
Mauritanie	0,185	0,18	0,218	0,189	0,188	0,212	0,183	0,145
Tunisie	0,328	0,373	0,449	0,458	0,513	0,499	0,498	0,483
Moyenne Zone	0,231	0,243	0,277	0,292	0,306	0,310	0,308	0,276

Source : Auteurs, à partir des données de la Cnuced (http://unctadstat.unctad.org/FR/Index.html).

Le degré de similarité est calculé sur le commerce global des pays du Maghreb. Le nombre maximal de produits est 261.

Sur toute la période observée, la Tunisie et le Maroc ont les structures les plus proches de la tendance mondiale. En moyenne, entre 1995 et 2014, la structure du commerce de l'UMA s'est rapprochée progressivement mais lentement de la tendance mondiale (voir le tableau précédent).

En général, cette similarité au niveau des produits importés a tendance à se renforcer avec le temps. Aussi bien au niveau des produis exportés que des produis importés, la Mauritanie a la structure d'échange la moins similaire vis-à-vis des autre pays de l'UMA.⁴⁷

Tableau15 : Indicateur de la similarité des flux d'exportation d'un pays membre vis-à-vis des autres pays de l'UMA

Indicateur des similarité des flux d'exportations d'un pays membre vis-à-vis des autres pays de l'UMA						
	1995-2000	2001-2005	2006-2010	2011-2015		
Algérie	0,654	0,728	0,775	0,748		
Libye	0,532	0,569	0,654	0,596		
Maroc	0,343	0,235	0,299	0,212		
Mauritanie	0,507	0,558	0,387	0,345		
Tunisie	0,442	0,381	0,374	0,421		

Source : Auteurs, à partir de données de la Cnuced

(http://unctadstat.unctad.org/wds/TableViewer/tableView.aspx?ReportId=24739).

67

⁴⁷https://www.preventionweb.net/files/1817 VL102233.pdf

Ce tableau présenté l'indicateur de la similarité des flux d'exportation d'un pays membre vis-à-vis des autres pays de l'UMA. En ne considérant que la zone UMA l'indicateur montre que par groupes de produits échangés, la similarité est beaucoup plus prononcée au niveau des produits importés que ceux exportés, sauf pour l'Algérie et la Libye.

L'indices de complémentarité des structures commerciales

Les pays du Maghreb n'exploitent pas le potentiel que pourrait fournir la complémentarité de leurs échanges commerciaux. L'indices de complémentarité mesure la capacité du profil des exportations d'un pays à s'adapter aux besoins d'importations d'un pays partenaire commercial l'indices, varie entre 0 (faible correspondance entre les structures commerciales) et 1(parfaite correspondance).⁴⁸

Dans ce dernier cas, les partenaires commerciaux ont intérêt à applique un accord préférentiel voire établir une zone de libre-échange. (Le tableau 14) montre qu'une faible complémentarité du commerce caractérise la région du Maghreb. Derniers sont satisfaits par des importations en provenance de l'extérieur mais soulignent l'opportunité pour le secteur privé local de renforcer la complémentarité du commerce. 49

Tableau16 : Indicateur de la similarité des flux d'importation d'un pays membre vis-à-vis des autres pays de l'UMA

Indicateur de similarité des flux d'importations d'un pays membre vis-à-vis des autres pays de l'UMA						
	1995-2000	2001-2005	2006-2010	2011-2015		
Algérie	0,725	0,727	0,739	0,774		
Libye	0,673	0,611	0,674	0,729		
Maroc	0,611	0,612	0,575	0,589		
Mauritanie	0,737	0,776	0,783	0,783		
Tunisie	0,753	0,764	0,756	0,761		

Source : Auteurs, à partir de données de la Cnuced (http://unctadstat.unctad.org/wds/TableViewer/tableView.aspx?ReportId=24739).

Ce tableau montre l'accroissement de l'indices de complémentarité des échanges par pays exportateur par rapport à l'ensemble des importations des autres pays membres de l'UMA à travers 04 période, pour

⁴⁸https://www.academia.edu/30388822/Ghazi T. and Msadfa Y. 2016 Potentiel du commerce ext%C3%A9rieur entre le Maroc et ses partenaires africains Application dun mod%C3%A8le de gravit%C3%A9

⁴⁹https://www.integrate-africa.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/IIRA-Report2016 FR web.pdf

le cas de l'Algérie qui est passe de 0.094 (1995-2000) a 0.156 (2001-2015) un accroissement avec un signe positive c'est le cas aussi pour la Libye de 0.103 (1995-2000) a 0.142 (2011-2015), le Maroc de 0.038 (1995-2000) a 0.074(2011-2015), la Mauritanie de 0.205 (2011-2015) a 0.269 (2001-2015), ainsi que la Tunisie de 0.301 (1995-2015) mais leur complémentarité reste toujours faible. Ces Derniers sont satisfaits par des importations en provenance de l'extérieur mais soulignent l'opportunité pour le secteur privé local de renforcer la complémentarité du commerce.

Potentiels des pays de l'Union du Maghreb Arabe

Potentiel social

Sur le plan social, la transition démographique est acquise, mais des millions de jeunes continuent d'arriver sur le marché du travail et 50% d'entre eux, dont de nombreux diplômés, sont déjà au chômage. Procurer du travail à tous ces jeunes exigerait un rythme de croissance plus élevé que celui de la Chine pendant deux décennies. Ainsi pour le coût social, le chômage est un des défis les plus durs dans les pays maghrébins. Or le nombre de nouveaux emplois créés chaque année est très faible au vu des besoins. ⁵⁰

Potentiel invisible

Chaque année, 8 milliards de dollars d'épargne maghrébine privée sont placés à l'étranger par des Maghrébins, la moitié provenant d'Algérie, 30 % environ du Maroc et le reste de Tunisie. Ces fonds ne s'expatrieraient pas s'il existait plus d'opportunités d'investissement au Maghreb mais les investisseurs manquent de confiance envers leur région.⁵¹

Potentiel lié à la diaspora

Il y a 30 ans la diaspora maghrébine était composée d'ouvriers qui certes envoyaient des fonds vers leurs familles. Aujourd'hui elle inclut de nombreux cadres, des entrepreneurs, des personnes dont les entreprises ont une valeur ajoutée plus élevée. Si un Maghreb uni existait, avec des règles d'investissement harmonisées, des réseaux bancaires intégrés, une vraie liberté pour créer de la richesse comme ces gens savent si bien le faire ou ont appris à le faire à l'étranger, ils ne reviendraient pas au pays par centaines, mais pas milliers.⁵²

Si on prend l'expérience de la Chine : plus de la moitié des investissements étrangers sont le fait des Chinois de l'étranger. Ceux-ci sont considérés comme les meilleurs ambassadeurs de leur pays d'origine.

⁵⁰http://dspace.univ-tlemcen.dz/bitstream/112/8875/1/Projet-integration-Regionale-Maghrebine-commerce-gravite.Doc.pdf

⁵¹<u>https://carnegie-mec.org/2012/02/27/fr-pub-47288</u>. (Consulté le 26 octobre 2020).

⁵²https://www.econostrum.info/La-diaspora-maghrebine-un-potentiel-economique-a-exploiter-pour-favoriser-le-developpement-economique-de-la-region a18450.html (consulté le 26octobre 2020)

Les dirigeants ont su leur offrir des avantages très importants après le lancement des réformes économiques en 1979, ce qui explique que les trois quarts des investissements directs étrangers en Chine, dans les deux décennies qui suivirent, provenaient de cette diaspora. Les élites politiques maghrébines offrent quelques semblants d'avantages aux Maghrébins résidents à l'étranger qui seraient tentés de suivre l'exemple chinois. Mais ces mêmes élites semblent incapables de tirer les vraies leçons de l'extraordinaire réussite économique chinoise ; réussite qui lui a permis d'exercer une influence grandissante à l'échelle planétaire.

Le transfert du savoir-faire des ressortissants maghrébins vivant en Europe désireux d'investir dans les pays d'origine gagnerait à être encouragé aussi par la partie européenne1.⁵³

Potentiel d'échanges

Sur le plan économique, le coût du non Maghreb représente un point de croissance économique au moins par an. Autrement dit, si l'union maghrébine existait, elle aurait fait gagner aux cinq états une valeur ajoutée annuelle de l'ordre de 10 milliards de dollars par an, soit l'équivalent de leurs produits intérieurs bruts cumulés⁵⁴. D'autres parts, à elle seule, la Tunisie perdrait environ 20.000 emplois par an du fait de la non-existence de l'UMA et le manque à gagner en termes d'investissements directs étrangers est estimé à 3 milliards de dollars par an pour l'ensemble de la région alors qu'ils devraient au contraire être attirés par une zone de presque 100 millions de consommateurs. De son côté, le secrétaire général de l'UMA a considéré que le retard dans le processus d'intégration maghrébine coute, à chaque pays de la région, 2 % de son taux de croissance annuel.⁵⁵

De même, selon la banque mondiale, une intégration maghrébine plus approfondie⁴ accroitrait le PIB réel par habitant de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie de 34 %, 27 %, et24 % respectivement. La banque mondiale s'attend aussi a une augmentation de la valeur réelle des exportations hors hydrocarbures entre 2005 et 2015 de l'Algérie, la Tunisie et du Maroc de 138.1 %, 85.8 % et 85.7 % respectivement. Néanmoins, pour que ces gains soient atteints, il faudrait que les pays maghrébins adoptent les réformes réglementaires nécessaires pour atteindre l'objectif de l'efficacité économique à niveau national ainsi que celui d'une coopération profonde au niveau international.⁵⁶

Selon la Direction des Etudes et des Prévisions Financières (DEPF), et pourvu que les conditions politiques et réglementaires soient réunies, le relèvement de l'intensité bilatérale des échanges entre ces

⁵³<u>http://dspace.univ-tlemcen.dz/bitstream/112/8875/1/ Projet-integration-Regionale-Maghrebine-commercegravite.Doc.pdf</u> consulté le 20 octobre

⁵⁴Idem

⁵⁵ https://www.researchgate.net/publication/328486144 Potentiel des Echanges Intermaghrebins Quels Enseignements pour l'Algerie Potential of Inter-maghrebin Exchanges What Are the Lessons for Algeria. (Consulté le 26 octobre 2020).

⁵⁶https://ofe.umontreal.ca/fileadmin/ofe/documents/Rapports/OFE-RP-no1.pdf. (Consulté le 26 octobre 2020).

pays à un niveau comparable à celui observé dans certains regroupements régionaux des pays en développement, notamment l'ASEAN, fait ressortir, toutes choses égales par ailleurs, un manque à gagner en termes d'échanges commerciaux estimé à presque 980 millions de dollars annuellement non compris les hydrocarbures, et à 2,1 milliards de dollars, soit 1% du PIB, si on prend en compte les importations de produits énergétiques en provenance de l'Algérie et de la Lybie.⁵⁷

Potentiel d'IDE

En dépit de la progression des IDE reçus par les pays du Maghreb, leurs attractivités restent insuffisantes ainsi qu'en témoigne l'évolution de l'indicateur des entrées d'IDE qui indique leur capacité d'attirer les investissements étrangers eu égard au poids mondial de leur

PIB, de leur population active et de leurs exportations.⁵⁸

Dans ce contexte, une juxtaposition d'accords d'association sans mise en place d'un véritable marché régional porte en elle le risque d'une aggravation de cette tendance. De ce fait, à condition qu'elle s'accompagne d'une amélioration de l'environnement des affaires, la création d'un espace économique intégré favoriserait la position du Maghreb dans la géographie de l'investissement mondial.⁵⁹

Ainsi, si les pays maghrébins pouvaient recevoir autant d'IDE que les pays émergents en pourcentage de la FBCF, que susciterait le relèvement de l'indicateur d'entrée des IDE, le potentiel d'augmentation des flux d'investissements étrangers à destination du Maghreb pourrait atteindre, toute chose égale par ailleurs, un volume annuel moyen estimé à 3 milliards de dollars.

Les effets de transferts technologiques découlant des investissements étrangers devraient soutenir la croissance économique dans la mesure où ils suppléent à l'investissement domestique sans l'évincer, dynamiser le marché du travail dans les pays maghrébins et leur permettre de réaliser des avantages comparatifs encore mal exploités.

Au total, le besoin accru des pays maghrébins en matière de financement de la transition et du rattrapage économique fait de l'intégration maghrébine une option stratégique dont les retombés seraient nettement supérieurs à ce que pourrait envisager chaque pays pris individuellement. La mise en place d'un marché maghrébin unifié devrait permettre de générer un effet multiplicateur des IDE et de mettre en valeur le potentiel de croissance dont disposent les pays de la région.

En ce qui concerne les investisseurs étrangers, ce sont seulement 3 % des investissements globaux européens qui sont captés par le Maghreb. Si on prend un exemple comparable, on constate que

⁵⁷https://www.liberte-algerie.com/actualite/la-communaute-economique-maghrebine-pour-relancer-lu(ma-86696/print/1. (consulté le 26 octobre 2020).

⁵⁸https://journals.openedition.org/ema/1216. (Consulté le 26 octobre 2020).

⁵⁹http://dspace.univ-km.dz/xmlui/bitstream/handle/123456789/373/F1.pdf?sequence=1&isAllowed=y (consulté le 26octobre 2020).

l'Amérique latine et surtout le Mexique, voisin Sud des États- Unis, capte 18 % des investissements nord-américains avec une croissance de ces investissements étrangers (IDE) de l'ordre de 15 % en moyenne depuis 20 ans.⁶⁰

L'intégration maghrébine face à la nouvelle donne « printemps arabe »

Avant le printemps arabe, l'Union maghrébine comme toute autre entité régionale arabe était composée d'un ensemble de dirigeants qui œuvraient de manière systématique et institutionnalisée pour rester au pouvoir le plus longtemps possible, et pérenniser les régimes autoritaires. Les dirigeants maghrébins ne se sont jamais intéressés à l'exploitation des ressources de leurs pays et des points communs de leurs peuples pour réaliser les aspirations de ces derniers, à savoir le développement économique, l'intégration sociale, l'amélioration intellectuelle et le développement scientifique et technologique.⁶¹

Ces politiques ont alimenté la colère des peuples maghrébins, aggravé leur indignation, et renforcé leur intérêt pour le changement. En conséquence, des mouvements sociaux et politiques ont émergé, avec des niveaux de vigueur et d'intensité variant d'un pays maghrébin à l'autre : des révolutions radicales en Tunisie et en Libye, des réformes visant à refondre la scène politique au Maroc, et des changements en cours en Algérie et en Mauritanie.

Ainsi, on peut dire qu'en raison du printemps arabe et de la mentalité et comportements en résultant, l'Union du Maghreb Arabe est en transition aujourd'hui, vu les conditions qui prévalaient au cours des trois dernières décennies et qui ne répondaient pas aux attentes des peuples maghrébins, à une nouvelle étape floue. Tout cela va probablement pousser les forces politiques actives à méditer et anticiper le futur. Chaque pays maghrébin va réorganiser ses priorités et définir une nouvelle voie en conformité avec les nouveaux objectifs qui découleront des changements en cours.⁶²

Autrement dit, les changements réalisés et ceux qui sont en cours dans la région vont modifier les règles de l'ancien jeu au Maghreb, en fonction des changements qui toucheront les acteurs politiques, et de leurs références idéologiques, visions socioculturelles, et objectifs géopolitiques.⁶³

En résumé, en raison des conséquences du printemps arabe, l'Union du Maghreb Arabe est démantelée et reconstruite, et elle émergera par conséquent avec de nouvelles caractéristiques difficiles à prédire pour le moment, mais qui seront certainement différentes des anciennes.⁶⁴

⁶⁰https://journals.openedition.org/ema/1216 (consulté le 26 octobre 2020).

⁶¹https://www.iemed.org/observatori/arees-danalisi/arxius-adjunts/afkar/afkar-36/3-

<u>larramendi Maghreb Printemps Arabe GA.pdf</u> .(consulté le 27 octobre 2020).

⁶²https://www.lemonde.fr/afrique/article/2013/01/28/deux-ans-apres-le-printemps-arabe-l-integration-economique-dumaghreb-est-indispensable 1823615 3212.html (consulté le 27 octobre 2020).

⁶³https://unesdoc.unesco.org/images/0022/002210/221019f.pdf (consulté le 27 octobre 2020).

⁶⁴https://journals.openedition.org/anneemaghreb/1885 (consulté le27 octobre 2020).

Le commerce intra-maghrébin très faible

Un coût ressenti même au niveau interne de chaque pays, notamment sur le plan social avec tout le retard accusé dans cette intégration tant prônée dans les discours politiques mais loin d'être mise en œuvre. Aujourd'hui encore, plus d'un quart de siècle après la création de l'UMA, les conditions de crédibilité minimale ne sont pas réunies pour concrétiser la volonté d'intégration économique. Le rapport ne manque pas de le rappeler. Les pays maghrébins ne se dirigent pas encore vers un bloc régional cohérent. Ces incertitudes sur l'irréversibilité des engagements perdurent et expliqueraient, dans une certaine mesure, la prudence des partenaires internationaux, notamment l'UE à s'engager dans une coopération.

Ainsi, à titre illustratif, la multiplication des accords commerciaux et le manque d'harmonisation des politiques commerciales des pays maghrébins encouragent une intégration verticale et une logique de négociation bilatérale dans les accords avec d'autres blocs économiques régionaux, au détriment de liens horizontaux. « Cela a généré des créations de commerces au profit des partenaires tiers au détriment des pays de l'UMA », concluent les rédacteurs du rapport.6724,06 milliards de dollars d'échanges en 2015. ⁶⁵D'où la faiblesse des échanges entre les cinq pays de l'UMA. Des échanges évalués à 6724,06 milliards de dollars en 2015. Un chiffre bien en deçà des attentes et des potentialités. ⁶⁶ Le montant n'a atteint que 27,4% du potentiel, estimé à 24 514,67 milliards de dollars. Ainsi, le niveau actuel du commerce intra-Maghreb ne couvre qu'un quart du niveau des échanges qui devrait prévaloir entre les pays de l'UMA. A titre d'exemple, le commerce de l'Algérie avec le reste de la région est très faible. Les exportations et les importations n'ont représenté que 25,5% et 11,6% de leur potentiel. ⁶⁷

Parallèlement, les exportations de l'Algérie vers la Libye et le Maroc ne représentent que 8,32% et 12,95% des exportations potentielles. Aussi, les exportations et les importations marocaines se situent à 16,5% et 10,3% de leurs potentiels respectifs. Tandis que la Tunisie a dépassé son potentiel d'exportation vers le reste de la région et n'est pas loin d'atteindre son potentiel d'importation. La Libye et la Mauritanie, de leur côté, sont largement déficitaires vis-à-vis des autres pays de la région. 68

Les importations de ces deux pays ont dépassé leurs valeurs potentielles alors que leurs exportations ne représentent, respectivement, que 20% et 11,9% des valeurs estimées. Les exportations libyennes vers la Tunisie et le Maroc ont de leur côté fortement diminué ces dernières années, en lien avec la crise

⁶⁵ https://fr.hespress.com/80545-cnuced-le-commerce-intra-regional-en-afrique-reste-faible.html (consulté le 28 octobre 2020) .

⁶⁶ Idem

⁶⁷https://www.radioalgerie.dz/news/fr/article/20140622/3995.html.(consulté le 28 octobre 2020) .

Profonde que traverse ce pays. Le Maroc, pour sa part, a dépassé son potentiel d'exportation vers tous les pays du Maghreb, sauf vers l'Algérie Les estimations du modèle montrent que les exportations marocaines vers l'Algérie n'ont atteint que 4,05% de leur potentiel en 2015.Les politiques tarifaires adoptées expliquent ces résultats.⁶⁹

Elles constituent selon l'étude le premier obstacle à l'intégration commerciale par l'absence de cohésion et l'inexistence d'une politique commune entre les pays de l'UMA visant à renforcer l'intégration commerciale. D'un côté, le Maroc applique des tarifs assez élevés aux importations en provenance de la Tunisie.

De l'autre côté, l'Algérie, principal importateur de la région, et qui a procédé à un démantèlement des barrières douanières limité en comparaison avec le Maroc et la Tunisie, a appliqué durant les années 2000 des tarifs relativement élevés sur les importations en provenance du reste de la région, surtout du Maroc.⁷⁰ « Les tarifs élevés que s'appliquent réciproquement le Maroc et la Tunisie sont la preuve que ce sont des stratégies de compétition qui guident les politiques commerciales de deux pays sur le marché maghrébin plutôt que des stratégies de partenariat », explique le rapport à ce sujet. Si l'Algérie a certes réduit ses tarifs douaniers vis-à-vis des partenaires maghrébins ces dernières années, la manière est beaucoup moins évidente que le Maroc et la Tunisie.⁷¹

Autant de données qui concluent à l'existence de trois niveaux d'intégration commerciale au sein de l'UMA : un niveau d'intégration entre le Maroc et la Tunisie relativement le plus avancé de la région. Un niveau d'intégration faible atteint par l'Algérie qui applique des tarifs douaniers assez élevés, mais qui demeure le principal importateur de la région et un niveau d'intégration marginal atteint par la Mauritanie et la Libye⁷².

Conclusion

Les pays du Maghreb ont établi des accords commerciaux bilatéraux et /ou régionaux : zone de libre échange avec l'Union Européenne pour la Tunisie (1995), le Maroc (1996) et l'Algérie (2002), accord d'Agadir en 2007 entre la Tunisie, le Maroc, la Jordanie et l'Egypte. L'Union du Maghreb Arabe (UMA) fut signé en 1989, dans le but de promouvoir et d'intensifier les échanges extérieurs et les relations commerciales entre les cinq pays maghrébins, de favoriser la libre circulation des citoyens et d'élaborer

⁶⁹https://wwé w.researchgate.net/publication/342476832_Cout_economique_du_non-Maghreb_Estimation_d'un_modele_gravitationnel. (Consulté le 28 octobre 2020).

⁷⁰https://www.leconomiste.com/article/895569-un-plan-d-action-pour-doper-le-commerce-intra-maghr-bin(Consulté le 28 octobre 2020).

⁷¹https://www.econostrum.info/tags/UMA%20Union%20du%20Maghreb%20arabe/(Consulté le 26 octobre 2020).

⁷² https://www.elwatan.com/edition/economie/le-commerce-intra-maghrebin-tres-faible-29-01(consulté le 28octobre 2020)-

^{(2018#:~:}text=Un%20co%C3%BBt%20ressenti%20m%C3%AAme%20au,d'%C3%AAtre%20mise%20en%20%C5%93uvre

^{.(}Consulté le 26 octobre 2020)

des politiques communes, tant sur le plan économique que sur le plan social. Mais, malheureusement, l'UMA n'a pas pris forme et toutes les études d'évaluation s'accordent pour constater l'échec cuisant du processus d'édification du Grand Maghreb. Les institutions politiques et économiques mises en place depuis les années 90 ne fonctionnent pas de façon régulière.

Section 03 : le non Maghreb : quel impact sur l'économie algérienne ?

Le Maghreb est l'une des régions les moins intégrées du monde, le non Maghreb bloquerait le potentiel de développement de la région. Diverses sources estimeraient le coût du non Maghreb entre 1 et 2 % du PIB⁷³, ce coût essentiellement centré sur l'économie ne prend pas suffisamment en compte les autres domaines majeurs comme le développement humain et la sécurité des pays de la région.

Le coût du non Maghreb

Le non-Maghreb a un coût assez conséquent pour les pays membres. En effet et selon les différentes études réalisées, l'intégration commerciale permettait d'augmenter la croissance et d'améliorer le niveau de vie et ceci grâce aux économies d'échelle et la création d'un vaste marché intégré de près de 100 millions de consommateurs. Les taux de croissance des pays membres pourraient être relevés en moyenne de 1 % et même de 2,5 points s'ils parvenaient à diversifier leur économie, rehausser la qualité de leurs produits.⁷⁴

Les raisons du manque d'intégration au Maghreb sont complexes et nombreuses. On peut notamment citer l'application de politiques restrictives en matière d'échanges et d'investissement, la présence d'obstacles tarifaires et non tarifaires aux échanges, l'insuffisance des infrastructures régionales et des facteurs géopolitiques (notamment les désaccords entre l'Algérie et le Maroc).⁷⁵

L'intégration économique du Maghreb est une source de croissance inexploitée", le département Moyen-Orient et Asie centrale du Fonds monétaire international (FMI) revient justement sur le coût du non-Maghreb, un sujet largement abordé, dont tous les pays et dirigeants sont conscients des atouts et potentiels, mais qui n'arrive bizarrement pas à être concrétisé.

⁷³<u>https://doi.org/10.4000/anneemaghreb.1866</u>. La construction du Maghreb au défi du partenariat euro-méditerranéen de l'union européenne (consulté le 22 octobre 2020)

⁷⁴ http://newsworldrb.blogspot.com (consulté le 26 octobre 2020)

⁷⁵ www.businessnews.com.tn (consulté le 26 octobre 2020)

Principaux indicateurs économiques de la région Maghreb

En effet, les échanges intra régionaux représentent moins de 5% du total des échanges des pays qui le composent (contre 70% en Europe), soit un pourcentage nettement inférieur à celui observé dans tous les autres blocs commerciaux régionaux du monde. Des considérations géopolitiques et des politiques économiques restrictives ont empêché l'intégration régionale. Les politiques économiques, guidées par des considérations nationales prêtant peu d'attention à la région, ne sont pas coordonnées. Les restrictions aux échanges et aux mouvements de capitaux restent importantes et freinent l'intégration régionale pour le secteur privé», estiment les économistes du FMI.

Direction des échanges et des investissements

Le Maghreb couvre près de 6 millions de kilomètres carrés et compte une centaine de millions d'habitants. A l'exception du Maroc et de la Tunisie, les pays du Maghreb exportent une gamme réduite de produits. Malgré les dispositions institutionnelles existantes, les échanges commerciaux intra maghrébins restent maigres et aucun des cinq pays du Maghreb n'a pour principal partenaire commercial un autre pays de la région.⁷⁷

Le gros des échanges du Maghreb s'effectue avec l'Europe, reflétant l'état de la coopération économique régionale, l'intégration financière transfrontalière reste limitée. En outre, les migrations officielles à l'intérieur du Maghreb semblent marginales, bien que la liberté de circulation ait été l'un des objectifs de l'Union du Maghreb arabe (UMA).⁷⁸

Les raisons du manque d'intégration au Maghreb

Les raisons du manque d'intégration au Maghreb sont complexes et nombreuses. On peut notamment citer l'application de politiques restrictives en matière d'échanges et d'investissement, la présence d'obstacles tarifaires et non tarifaires aux échanges, l'insuffisance des infrastructures régionales et des facteurs géopolitiques notamment les

Désaccords entre l'Algérie et le Maroc.⁷⁹

Ainsi, les pays du Maghreb ne se voient appliquer de plus faibles droits de douane dans leurs échanges avec l'Europe que quand ils commercent entre eux. Par ailleurs, les échanges intra régionaux se heurtent aussi à de très nombreuses entraves non tarifaires, comme par exemple, le coût moyen des exportations qui est l'un des plus élevés du monde. A cela s'ajoutent d'autres obstacles comme la multiplicité des barrages routiers, les temps d'attente aux points de passage des frontières et la longueur et les défaillances

⁷⁶ www.maghrebemergent.info/le-cout-du-non-maghreb-domine-encore-les-tentatives-d-integration-maghrebines.

⁷⁷www.businessnews.com.tn/le-non-maghreb-de-la-croissance-perdue,51985797.3

⁷⁸Iden

⁷⁹www.newsworldrb.blogospot.com (consulté le 27 octobre 2020)

des procédures de dédouanement. Les restrictions aux frontières ont souvent plutôt été durcies qu'assouplies pour protéger les intérêts nationaux, ce qui a créé d'autres possibilités de recherche de rente. La faiblesse des réseaux maghrébins de transport terrestre et aérien gêne aussi notablement l'intégration commerciale de la région. Les quatre modes de transport (mer, air, route et rail) sont insuffisamment développés à l'exception du transport maritime.⁸⁰

Une intégration plus poussée entre les pays du Maghreb a un sens en termes économiques. Ces pays sont stratégiquement situés entre l'Europe et l'Afrique subsaharienne et jouissent d'une proximité culturelle et linguistique. S'ils étaient intégrés, ils pourraient tirer parti d'économies d'échelle, attirer davantage d'investissements étrangers, créer des chaînes de valeur régionales et mieux les intégrer dans les chaînes de valeur mondiales, et renforcer leur capacité de négociation conjointe, ce qui permettrait d'accroître les échanges régionaux et d'accélérer la croissance. Une plus grande intégration apporterait des avantages substantiels à la région grâce à des économies d'échelle. Cela créerait un vaste marché intégré de près de 100 millions de consommateurs. Le PIB régional par habitant était d'environ 4.000 dollars en valeur nominale et de l'ordre de 12.000 dollars en parité de pouvoir d'achat. Par ailleurs, une telle région intégrée, dotée de règles communes en matière de commerce et d'investissement, résisterait mieux aux répercussions éventuelles de l'escalade des conflits

Commerciaux.

Un marché intégré créerait de fortes incitations dans les domaines suivants : entrées d'IDE, innovation et transferts de technologies. Mais, à l'heure actuelle, les pays du Maghreb négocient individuellement, souvent avec des partenaires commerciaux beaucoup plus importants et leurs blocs, alors que la plupart des autres régions négocient en groupe. Selon de multiples estimations quantitatives, l'intégration régionale au niveau du Maghreb présente d'importants avantages en termes de bien-être. ⁸³ Il est impossible d'estimer avec précision ses effets potentiels sur la croissance et le commerce, mais diverses estimations laissent entrevoir la possibilité de réaliser des progrès considérables sur le plandu bien-être. Dans l'ensemble, il a été démontré que l'intégration commerciale permettait d'augmenter la croissance et d'améliorer le niveau de vie. L'impact de la libéralisation du commerce sur la croissance a généralement été jugé positif. Par exemple, des calculs effectués à titre indicatif à partir de panels semblent indiquer que, sous l'effet conjugué d'une plus grande ouverture commerciale, d'une participation accrue aux chaines de valeurs mondiales (CVM), d'une diversification des exportations ou de la qualité des produits.

⁸⁰https://www.openedition.org/6540 (consulté le 27 octobre 2020)

⁸¹http://www.aps.dz/economie. (Consulté le 27 octobre 2020)

⁸²www.liberti-algerie.com/le-non-Maghreb-par-les-chiffres-289384

⁸³ Idem

Une plus grande intégration au sein du Maghreb, parallèlement à des réformes structurelles plus larges, pourrait être une solution efficace pour atteindre ces objectifs et relever le taux de croissance à moyen terme des pays concernés.⁸⁴

Pour intégrer leurs économies, les pays du Maghreb devraient réduire les obstacles aux échanges et à l'investissement et relier leurs réseaux d'infrastructure. Ils devraient axer leurs efforts sur la libéralisation des échanges de biens et de services et celle des marchés financiers et des marchés du travail. La levée progressive des obstacles aux échanges intra régionaux, la construction d'infrastructures régionales et l'amélioration du climat des affaires stimulerait les échanges au sein du Maghreb et permettrait d'intégrer davantage les chaînes de valeur mondiales.

Le non-Maghreb un coût économique

Le coût du non-Maghreb est une pure opération de marketing diplomatique qui a l'apparence d'un sincère constat de situation mais qui vise en réalité d'autres objectifs. Le premier est de faire accroire que l'Algérie est responsable de cet état de fait en maintenant sa frontière ouest fermée et en ne cédant pas sur ses principes concernant la question sahraouie, alors que c'était une décision marocaine d'imposer le visa aux Algériens. Le second est une conséquence directe de ce qui précède et vise à accréditer au sein des opinions publiques maghrébines et auprès des dirigeants occidentaux notamment français espagnols et américains.⁸⁷

L'intégration maghrébine est un facteur de prospérité pour tout le monde. Si l'UMA ne vous apporte rien, ne faut chercher d'autres espaces de coopération technique, économique et financière. Le non-UMA ne doit pas constituer un frein à la prospérité de l'Algérie.⁸⁸

Le pays algérien peut se développer aussi bien au Sahel qui est une région aussi sensible que le Maghreb, qui est en train de devenir une zone de non-droit. L'Algérie a des atouts à faire valoir dans le commerce avec le monde arabe, avec le Moyen-Orient par exemple. Elle a aussi pleins d'atouts à faire valoir avec les pays de la région sud-méditerranéenne. L'Algérie ne doit pas rester l'otage de ce discours sur l'UMA, alors que ses propres voisins sont en train de chercher des intégrations avec l'Europe. L'Algérie est aussi l'otage de sa propre culture politique. Sa classe politique développe un discours sur le Maghreb tout à fait archaïque, alors que les élites en Tunisie ou au Maroc sont un peu plus pragmatiques, un peu plus ouvertes sur le monde.⁸⁹ La preuve, ces pays ont eu de l'avance sur l'Algérie dans les domaines des nouvelles technologies de la communication, en matière de maîtrise du commerce international, du coup ils sont plus intégrés au commerce mondial que l'Algérie. Ils n'ont pas attendu l'UMA, ils sont en train

⁸⁴https://www.turess.com/fr/businessenews/85797.

⁸⁵https://maghrebemergent.info/les-quatre-obstacles-a-l-integration-maghrebine

⁸⁶Idem

⁸⁷http://www.algerie-dz.com/forums/archive/index.php/t-188166.html (consulté le 27 octobre 2020)

⁸⁸ www.iemed.org (consulté le 27 octobre 2020)

⁸⁹https://livre.fnac.com/a1628514/N-Gim-L-economie-algerienne.

de s'intégrer à la mondialisation réelle, d'attirer les investissements directs étrangers. L'Algérie a signé un Accord d'association avec l'Union européenne et s'est intégrée dans la Zone arabe de libre-échange. 90

Conclusion

Nous constatons au terme de ce chapitre que L'intégration régionale permettrait de lever les obstacles se dressant face à la diversification des échanges des pays maghrébins et à la mise en œuvre du processus à rendement croissant et à l'économie d'échelle.

Et ce qui concerne l'intégration commerciale de l'UMA, les faits indiquent que la part des échanges commerciaux intra-maghrébins dans le commerce total des pays de l'UMA est restée à des niveaux peu élevés, avec une progression quasi-nulle depuis deux décennies. Les échanges de marchandises entre les pays maghrébins ne représentaient que 3,6% de leurs échanges avec le reste du monde ; La contribution du commerce intra-Maghrébin dans le PIB de la région demeure ainsi très faible.

⁹⁰https://www.commerce.gov.dz (consulté le 27 octobre 2020)

CONCLUSION GENERALE

Conclusion

La conclusion de notre travail n'est pas seulement le résultat de cette modeste recherche, c'est le fruit de cinq ans d'études supérieurs au sein de l'université Abderrahmane mira. Nous avons essayé d'utiliser l'ensemble de nos connaissances acquises durant notre parcours d'études, malheureusement nous avons rencontré quelque obstacles liée à cette année vue la pandémie du covid 19, car on a pas peut faire une estimation par un modèle de gravité et cella et du ou manque de maitrise de ce modèle et principalement le manque de donnée sur les basse des statistiques concernant ces derniers années (2017/2020).

L'objectif de notre travail consiste à essayer d'estimer le potentiel des échanges commerciaux entre les pays partenaires afin de mettre en évidence les gains d'échange avec l'Algérie. Cela est du fait que les pays du Maghreb ne sont pas des "partenaires commerciaux naturels ". En effet, on a pu s'attendre à un potentiel relativement important compte tenu des faibles niveaux actuels du commerce intra maghrébin. Cependant les résultats obtenus à partir de la collecte de données empiriques suggèrent que les pays du Maghreb échangent beaucoup entre eux, et cella qui affirme notre hypothèse « les pays de l'union maghrébine arabe sont en deca de leur niveau potentiel au regard des prédictions faites par les études empiriques, car les pays de la sous-région restent faiblement ouverts ou commerce international.

De façon historique, les pays de l'UMA exportent des produits issus des ressources naturelles pour lesquelles ils possèdent des avantages comparatifs. Ainsi l'Algérie et la Libye se distinguent dans les produits énergétiques et chimiques. L'Algérie exporte plus particulièrement du gaz naturel, du propane, du carburant pour avion, ainsi que le nitrate d'ammonium, la Libye présente des avantages dans le pétrole, le pétrole léger distille, le carburant pour avion, le méthanol et le propane, le Maroc a un avantage comparatif intermaghrébin dans les acides phosphoriques, les transistors, le textile féminin et masculin et les conducteurs électriques.

La Mauritanie dispose d'un avantage dans les produits de la mer, ainsi que dans le fer et ses dérivés, quant à la Tunisie, elle bénéficie d'un avantage comparatif intermaghrébin surtout dans les textiles masculin et féminin, l'huile d'olive et le phosphate.

La mutation de la structure des exportations s'observe par l'essoufflement relatif des exportations régionale traditionnelles (minerais, engrais, chimie organique, habillement et chaussures) par rapport à la montée relative d'autres produits d'exportations, par exemple , les hydrocarbures occupent toujours une place importante parmi les a biens exportés par l'UMA mais leur part dans le total des exportations de la région est en forte diminution, de 61.7% à 35.9% entre 2010 et 2016, cette mutation doit s'accélérer davantage pour diversifier la gamme des produits exportés, mais les pays doivent aussi amélioré la complémentarité des produits échanges dans la région et faciliter le commerce en levant les obstacles récurrents, y compris ce concerne les opération courantes.

En effet, la faible diversification des produits exportés est un handicap non négligeable qui explique en partie cette situation.

Il y a lieu également de signaler que dans la plupart des études menées, il est fait référence au « phénomène de concentration », qui consiste essentiellement en une concentration des produits de base et des marchés, et qui est considéré comme le principal facteur de l'instabilité des recettes d'exportation. Pour les pays maghrébins, il ya une concentration des exportations vers les marchés européen accentuée par une faible complémentarité qui ne les permet pas d'entrer dans la catégorie des partenaires commerciaux naturels avancée par Krugman et appuyée par la suite par plusieurs auteurs comme Yeats.

Pour accélérer l'intégration régionale, il est nécessaire de renforcer non seulement le dialogue politique entre les états membre de l'UMA mais aussi le dialogue entre les gouvernements et les entreprises pour libérer le potentiel du secteur privé, consolider les capacités productives et stimuler le commerce intramaghrébin. S'il incombe aux gouvernements de fixer les priorités nationales, de définir les règles, de signer des accord commerciaux et de faciliter le commerce, c'est au secteur privé de tirer parti de l'environnement commerciale pour se développer à l'échelle régional.

La volonté politique des Etats membres, en lien avec l'autorité, la détermination et la prévisibilité sont essentielles à l'établissement d'un climat de confiance et la création de condition permettant de renforcer et d'entretenir le dialogue favorable ou commerce intra-maghrébin.

Enfin, nous sommes arrivés à la conclusion que l'union du Maghreb arabe telle est conçue actuellement ne peut apporter de bénéfices pour l'Algérie en termes d'échanges commerciaux du fait de sa structure économique et celle de ses échanges commerciaux. Et cella qui confirme notre hypothèse « les échanges de l'Algérie avec les pays de l'UMA sont très faible pour l'économie algérienne mais une exploitation optimale de leurs atouts, sera plus profitable et générative d'une croissance économique appréciable pour l'Algérie »

De ce fait, il faut penser d'abord à résoudre le problème de la faible diversification de sa production ainsi de sa dépendance envers les hydrocarbures. Sans une mise à niveau de la structure économique de l'Algérie, il ne sera question d'une intégration régionale puisqu' elle ne pourra tirer les avantages prédits par la littérature.



Table des matières

Remerciements	
Dédicaces	
Liste des Abréviations	
Liste des Tableaux	
Liste des graphiques	
Sommaire	
Introduction générale	01
Chapitre 1 : Genèse et développements de l'intégration économique	04
Introduction	
Section 01 : Quelques aspects liées à l'intégration économique	04
Définition de l'intégration économique	04
Les objectifs de l'intégration économique	05
Les avantages et les inconvénients de l'intégration économique	07
Les avantages de l'intégration régionale	08
Les inconvénients de l'intégration régionale	09
Les reformes de l'intégration économique	09
Les accords de libre échange	10
Les accords d'association	10
L'union douanière	11
Le marché commun	11
L'union économique	12
Section 02 Les fondements théoriques de l'intégration économique	12
L'analyse de J Viner	12
L'effet de l'intégration économique	17
Les économies d'échelle	17
Les effets bénéfiques de la concurrence	18
Section 03 : Les expériences d'intégration dans le monde	18
Intégration entre pays émergents	19
Le marché commun du sud	19
L'association des nations de l'Asie du sud-est	21

Table des Matières

Association des nations d'Asie du sud –est	23
Forum de coopération économique de l'Asie –pacifique	23
L'intégration impliquant des pays développés	23
L'union européenne	23
L'accord de libre échange nord américain	25
L'intégration entre pays en développement	26
Le marché commun de l'Afrique de l'est et de l'Afrique Australe	26
La communauté de développement de l'Afrique australe	28
Conclusion	30
Chapitre 02 : l'UMA création, obstacles et opportunités	32
Introduction	32
Section 01 : Cadre réglementaire de création de l'UMA	32
Présentation de l'union Maghreb arabe	32
Création de l'UMA	32
L'historique de l'UMA	32
Les objectif de la création de l'UMA	33
Les pays membres de l'UMA et leur caractéristique	34
L'Algérie	34
Le Maroc	34
La Tunisie	34
La Libye	35
La Mauritanie	35
Les instances de l'uma et leurs fonctionnements	36
Organisation des instances de l'UMA	36
Fonctionnement des instances de l'UMA	37
Section 02 : Les différentes réformes engagées par les pays de l'UMA	38
Les réformes démocratiques	38
Les réformes socioéconomiques	38
Les réformes du secteur de l'industrie	39
Les réformes du commerce dans les pays de l'UMA	39
Les réformes du secteur financier des pays de l'UMA	40
Le secteur financier des pays de l'UMA	40
Le secteur financier en Algérie	40
Le secteur financier au Maroc	41

Table des Matières

Le secteur financier en Tunisie	42
Les secteur financier en Mauritanie	42
Le secteur financier en Libye	43
Les mécanismes et les conventions	43
Section 03 : Les obstacles et les opportunités de l'intégration maghrébine	44
Les obstacles à l'intégration maghrébine	44
Les contraintes économiques	44
Défaut de convergencev	44
Faiblesse des infrastructures de transport	45
Cadre institutionnel incomplet	45
Manque d'informations sur le régime préférentiel	45
Absence de services commerciaux	46
Les contraintes politiques	46
Manque de leaderships	46
Le conflit du Sahara Occidental	46
La méfiance entre la Tunisie et la Libye	47
Les autres raisons de faiblesse de l'intégration régionaleb	47
Les lois et les étapes approuvées par l'UMA	47
Les contraintes en matière de population et de superficie	47
Faible d'intégration commerciale	48
Les opportunités de l'intégration régionale	49
Conclusion	50
Chapitre 03 : Estimation du potentiel de commerce intra maghrébin et le coût de non	
intégration maghrébin5	3
Introduction	53
Section 01 : les échanges commerciaux intra maghrébins : états des lieux et structure	53
Les échanges commerciaux de l'UMA avec le monde	53
État des lieux et structure des échanges commerciaux de l'UMA*	54
La structure de commerce extérieure de l'Algérie	57
La structure de commerce extérieure du Maroc	59
La structure de commerce extérieure de la Tunisie	62
La structure de commerce extérieure de la Libye	63
La structure de commerce extérieure de la Mauritanie	66
Les réseaux de faiblesse des échanges commerciaux intra maghrébin	66

Section02 :Estimation du degré d'intégration et du potentiel de commerce des pays de	
1'UMA	
L'ouverture commerciale de l'UMA avec le CEDEAO et le COMESA	67
Le potentiel d'intégration commercialev	68
L'intensité des échanges extérieure intra maghrébins	71
Les indice de concentration et des diversifications des échanges	73
Les indices de similarité des structure commerciales	75
Les indices de similarité du commerce de l'UMA par rapport à la structure mondiale	
	76
L'indices de complémentarité des structures commerciales	77
Potentiel des pays de l'Union du Maghreb	78
Potentiel social	78
Potentiel invisible	78
Potentiel lié à la diaspora	78
Potentiel d'échanges	
Potentiel d'IDE	
L'intégration maghrébine face à la nouvelle donne printemps arabe	82
le commerce intra-maghrébine	84
Section 03 : Le non Maghreb quel impacts sur l'économie algérienne	85
Le coût du non Maghreb	85
Principaux indicateurs économique de la région Maghreb	86
Direction des échanges et des investissementsv	86
Les raison du manque d'intégration au Maghreb	86
Le non Maghreb coût économique	89
Conclusionb	89
Conclusion générale	91
Bibliographie	



Bibliographie

Ouvrage

- Alain BUZELAY, Intégration et désintégration européennes, Ed. Economica, Paris, 1996, p.5.
- François COULOMB, Jean LONGATTE et Pascal VANHOVE, Economie, 2ème édition, Ed. Dunod, Paris, 2009, P. 292.
- Gérard BRAMOULLE, Dominique ANGEY, Lexique d'économie, 10ème édition, Ed, Dalloz, Paris, 2008, P. 451

Articles de revues

- Alexei KIREYEV, Boaz NANDAW, Lorraine OCAMPOS, Babacar SARR. Équipe des services du FMI, l'intégration économique du Maghreb. EIMUSGFA-pdf
- Bekada MOUHAMED, Derbal ABDELKADER, revue algérienne d'économie et gestion, vol 10, numéro 3,p59-81 disponible sur : www.asjp.cerist.dz
- Franck PETITEVILLE, Article le processus d'intégration régionale,vol28,2017. n°3.1997 p531.disponible sur : http://id.erudit.org/iderudit/703774ar.
- François LAFARGUE, la présence économique de la chine au Maghreb, disponible sur : www.frstegie.org. 2018
- Jamal KASMI, intégration sous régionale des Etats du Maghreb, doctorant a l'université de rennes1
- Jean-Louis MUCCHIELLI et Fred CELIMENE, Mondialisation et régionalisation, Ed. Economica, Paris,1993, p. 7.
- La construction du Maghreb au défi du partenariat euro-méditerranéen de l'union européenne https://doi.org/10.4000/anneemaghreb.1866.
- Le déficit de la balance commerciale 2020, www.espacemanager.com
- Marche-Co, marché commun : définition –challenges www.challenges.fr
- Mohamed BEKADA et Abdelkader DERBAL,marché financier en Algérie, états des lieux et perspectives se son développement, revue algérienne d'économie et gestion, vol 10,numéro 3,p59-81
- Mourad BOUDJEMA, échec de l'intégration de l'union Maghreb arabe, école national d'administration publique : université de Québec en Outaouais, 2010, pp 15-16
- Otman BEKENNICHE, La coopération entre l'Union Européenne et l'Algérie : L'Accord d'Association, Ed.Office des publications Universitaires, Alger, 2006, p. 145.
- Ramzy ALAMINE, Jean FRANCOIS, Alexei KIREYEV. Article accroitre les échanges commerciaux au Maghreb, disponible sur : www.imf.org.
- Revue de littérature sur l'évaluation économique, <u>www.inetrnational.gc.ca</u>
- Revue-dossiers-du résultats web l'organisation mondiale du commerce www.cairn.info
- Revus sur l'intégration des objectifs économiques et sociaux, 2012 <u>www.erudit.org</u>.

Bibliographie

Rapport et document

- Brève histoire de l'union économique et monétaire, www.lafinanceporourtous.com
- Commission économique pour l'Afrique de nord: croissance et emploi en Afrique de nord, CEA-AN,2010
- Définition de l'accord de libre échange (ALE). <u>www.glossaire</u>-international.com
- Direction général du trésor commerce extérieure de la Mauritanie 2019, www.tresore.economie.gouve.fr.
- Direction générale de la coopération internationale et de développement, Analyse comparative des processus d'intégration économique régionale, Paris, 2001.
- Échec de l'intégration de l'union Maghreb arabe UMA_ http://www.htm.com/03/12/5478/
- Europa.eu »about-eu »history-fr l'histoire de l'union européen,
- problématiques économique de l'intégration régionale, www.imf.org .ERIAT19-05
- Rapport BC-pdf. Commerce extérieure du Maroc disponible sur : http://www.oc.gov.ma, 2019
- Rapport économique Algérie 2020 disponible sur : www.S.ge.com
- Rapport périodique de la statistique de commerce extérieur de l'Algérie disponible sur : www.douane.gov.dz,

Rapport sur l'intégration régionale au Maghreb, produit par le bureau régional du développement et de prestation de service pour l'Afrique du nord, la banque des africain du développement et la banque maghrébine d'investissement et de commerce extérieure(BMICE) 2019.disponible sur : www.bmice-maghreb.org

Thèses et mémoires

- Bouchra ESSEBBANI, la coopération entre le Maroc et l'union européenne, thèse de doctorat en SJPEG Science juridique, politique, économique et de gestion à l'université de nancy2, 2008
- Kamal OUKACI, Impact de la libéralisation sur l'intégration et le développement économique : cas de l'économie algérienne, Thèse de Doctorat en sciences économiques, Université de Bejaia, 2008, PP. 29-30.
- Lambert OPARA OPIMBA, L'impact de la dynamique de l'intégration régionale sur les pays de la SADC : une analyse théorique et empirique, Thèse de doctorat en sciences économiques, France, 2009.
- Meriem BENCHABANE. étude comparative des marchés financiers maghrébins : cas Maroc, Algérie, Tunisie, Mémoire magister en science économie université de tizi ouzou 2012, pp 132-145
- Rachid BOUGHIDENE, Les accords d'association euro-méditerranéens : Quel impact sur le développement ? Cas de l'Algérie, Mémoire de Magistère en sciences économiques, Université de Bejaia, 2007, p.33.

Sites d'internet

- http://blogavocat.fr
- http://dspace.univkm.dz/xmlui/bitstream/handle/123456789/373/F1.pdf?sequence=1&isAllowed=y
- http://dspace.univ-tlemcen.dz/bitstream/112/8875/1/ Projet-integration-Regionale-Maghrebine-commerce-gravite.Doc.pdf
- http://dspace.univ-tlemcen.dz/bitstream/112/8875/1/Projet-integration-Regionale-Maghrebine-commerce-gravite.Doc.pdf
- http://finance-Algeria.org
- http://id.erudit.org/iderudit/703774ar
- http://import-export.societegenerale.fr
- <u>http://m.le360.ma/afrique/algerie/economie/2018/10/28/23619-algerie-mauritanie-quels-sont-les-principaux-produit-quexportent-les-operateurs-algeriens-23619.</u>
- http://maghrebarabe.org
- http://mercosur.org.uy/pagina1esp.htm
- http://newsworldrb.blogspot.com
- http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Project-and
- http://www.algerie-dz.com/forums/archive/index.php/t-188166.html
- http://www.aps.dz/economie.
- http://www.aps.dz/economie/96479-l-algerie-1er-partenaire-commercial-de-la-mauritanie-en-afrique
- http://www.comesa.int/
- http://www.financialafrik
- http://www.hcp.ma
- http://www.leconomistemaghrebin.com
- http://www.maghrebarab.org
- http://www.mercosur-comisec.gub.uy/acuerdos/canada/canada.htm
- http://www.mercosur-comisec.gub.uv/document/comunic/llcumbreptemjun92.htm
- http://www.presee.fr
- http://www.sadc.int/
- http://www.umaghrebarabe.org
- http://www.uneca.org/fr/oria
- https://aujourdhui.ma/economie/luma-un-levier-pour-liberer-le-potentiel-des-pays-dumaghreb
- https://carnegie-mec.org/2012/02/27/fr-pub-47288.
- https://financialafrik.com
- https://fr.hespress.com/80545-cnuced-le-commerce-intra-regional-en-afrique-reste-faible.html
- https://journals.openedition.org/ema/1216
- https://journals.openedition.org/interventionseconomiques/5781
- https://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/les partenaires-commerciaux-de-la-libye-en-position-delicate_1448489html
- https://livre.fnac.com/a1628514/N-Gim-L-economie-algerienne.
- https://m.europages.fr/entreprise/libye/import-export.html
- https://maghrebemergent.info/les-quatre-obstacles-a-l-integration-maghrebine

- https://ofe.umontreal.ca/fileadmin/ofe/documents/Rapports/OFE-RP-no1.pdf
- https://unctad.org/webflyer/Cadre-de-politique-commerciale-Algérie 2017
- https://unctadstat.unctad.org/FR/ToutSurIndicateurs/statie2019d1 fr.pdf
- https://unesdoc.unesco.org/images/0022/002210/221019f.pdf
- https://wwé-w.researchgate.net/publication/342476832 Cout economique du non-Maghreb Estimation d'un modele gravitationnel.
- https://www.academia.edu/30388822/Ghazi T. and Msadfa Y. 2016 Potentiel du commerce ext%C3%A9rieur entre le Maroc et ses partenaires africains Applicati on_d_un_mod%C3%A8le_de_gravit%C3%A9
- https://www.bmicemaghreb.org/fileadmin/user_upload/Rapport_Integration_BAD_B
 MICE_2019.pdf
- https://www.bmicemaghreb.org/fileadmin/user_upload/Rapport_Integration_BAD_BMICE_2019.pdf
- https://www.bmicemaghreb.org/fileadmin/user-upload/Synthese Francais RIRM B
 AD BMICE 2019.pdf
- https://www.cairn.info/load_pdf.php?ID_ARTICLE=RCG_021_0045&download=1
- https://www.cairn.info/revue-d-economie-politique-2005-5-page-591.htm.
- https://www.commerce.gov.dz
- https://www.econostrum.info/La-diaspora-maghrebine-un-potentiel-economique-a-exploiter-pour-favoriser-le-developpement-economique-de-la-region a18450.html
- https://www.econostrum.info/tags/UMA%20Union%20du%20Maghreb%20arabe/
- https://www.elwatan.com/edition/economie/le-commerce-intra-maghrebin-tres-faible-29-01(consulté le 28octobre 2020)(2018#:~:text=Un%20co%C3%BBt%20ressenti%20m%C3%AAme%20au,d'%C3%AAtre%20mise%20en%20%C5%93uvre.
- https://www.google.com/url?sa=t&source=j&url =https://www.glossaire-international.com/pages/tous-les-termes/union-douaniundefindere.html&ved=2ahUKEwJMsL2Usl7sahurylukhdtka-gqfjahegqlahab&usg=aovVaw1hybigvDNLocdswnfF3yca
- https://www.iemed.org/observatori/arees-danalisi/arxius-adjunts/afkar/afkar-36/3-larramendi Maghreb Printemps Arabe GA.pdf .
- https://www.imf.org/fr/News/Articles/blog-expanding-trade-across-the-maghreb.24/04/2019
- https://www.integrate-africa.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/IIRA-Report2016 FR web.pdf
- https://www.leconomiste.com/article/895569-un-plan-d-action-pour-doper-le-commerce-intra-maghr-bin
- https://www.lemonde.fr/afrique/article/2013/01/28/deux-ans-apres-le-printemps-arabe-l-integration-economique-du-maghreb-est-indispensable 1823615 3212.html
- https://www.liberte-algerie.com/actualite/la-communaute-economique-maghrebine-pour-relancer-lu(ma-86696/print/1).
- https://www.openedition.org/6540
- https://www.preventionweb.net/files/1817 VL102233.pdf
- https://www.radioalgerie.dz/news/fr/article/20140622/3995.html.
- https://www.researchgate.net/publication/328486144_Potential_des_Echanges_Intermaghrebins_Quels_Enseignements_pour_l'Algerie_Potential_of_Intermaghrebin_Exchanges_What_Are_the_Lessons_for_Algeria.
- https://www.trademap.org/index.aspx

- https://www.turess.com/fr/businessenews/85797.
- https://www.uchicago.edu/doi/10.1086/429739
 Operations/Unlocking% 20North% 20Africa% 20RI% 20FR% 20Final.pdf
- www.adiac-congo.com
- www.btrade.ma, contexte politique –économique 2020
- www.businessnews.com.tn/le-non-maghreb-de-la-croissance-perdue,51985797.3
- www.diplpmatie.gouv.fr
- www.ecoactu.ma
- www.ecowas.int
- www.enssea.net
- www.glossaire-inetrnationale.com
- www.iemed.org
- WWW.IMG.ORG
- www.leconomiste.com
- www.lemanager.tn
- www.liberti-algerie.com/ le-non-Maghreb-par-les- chiffres-289384
- <u>www.maghrebemergent.info/le-cout-du-non-maghreb-domine-encore-les-tentatives-d-integration-maghrebines.</u>
- www.newsworldrb.blogospot.com
- <u>www.tresor.economie.gouv.fr</u>
- www.webmanagercentre.com



Résumé:

Les pays du Maghreb ont des ressources naturelles non négligeable (pétrole, mines, pèche, agriculture, textiles...extra) une gestion réels de ces ressource améliore le niveau de développement de ces pays, la coopération nord-sud n'est pas la seule façon de renforcer l'intégration à l'économie mondiale, une coopération sud-sud pourrait constituer une étape intermédiaire et a cette intégration, malgré tous ces atouts la signature de plusieurs accords et conventions ne s'est pas traduite par une intégration maghrébine poussée. Celle-ci n'a même pas franchi la première étape (une zone de libres échanges).car les biens et les services ne circulent pas librement entre les pays du Maghreb, le commerce intra –maghrébins représente une proportion très faible du commerce total dans les pays du Maghreb.

A côté des problèmes économiques, l'intégration maghrébine piétine pour des raisons politiques :

- ✓ Absence d'un consensus politique sur les questions d'intégration et les craintes de l'hégémonie et de la domination d'un pays vis-à-vis de l'autre
- ✓ Problèmes politiques récurrent Sahara occidental.

summary:

The Maghreb countries have significant natural resources (oil, mines, fishing, agriculture, textiles ... extra) real management of these resources improves the level of development of these countries, north-south cooperation is not the only way to strengthen integration into the world economy, south-south cooperation could constitute an intermediate stage and to this integration, despite all these advantages, the signing of several agreements and conventions has not resulted in deep Maghreb integration. This has not even taken the first step (a free trade zone). Because goods and services do not circulate freely between the Maghreb countries, intra-Maghreb trade represents a very low proportion of total trade in the Maghreb countries.

Alongside economic problems, Maghreb integration is stalling for political reasons:

- ✓ Lack of political consensus on integration issues and fears of hegemony and domination of one country vis-à-vis the other.
- ✓ Recurring political problems Western Sahara, as well as the war of the sands